



ETAT DE SITUATION DE L'AGRICULTURE VALAISANNE



Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'agriculture

Departement für Volkswirtschaft, Energie und Raumentwicklung
Dienststelle für Landwirtschaft

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



"N'accuse pas le puit d'être trop profond quand
c'est ta corde qui est trop courte"

Proverbe indien

Crédits photos : Valais Terroir
Valais/Wallis promotions
SCA

Lieu : Conthey-Châteauneuf

Date : Le 14 avril 2015

Table des matières

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN CHIFFRES ET LES DEFIS DU FUTUR	3
2. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES	5
2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse	6
2.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)	7
2.3 PA 2014-2017 : Quelle influence sur la race d'Hérens	10
2.4 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles	12
2.5 Surface agricole utile en Valais et en Suisse	14
2.6 Compensations écologiques, mise en réseau et projets qualité du paysage	17
2.7 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais	20
2.8 Structure du vignoble valaisan et production	24
2.9 Reconversion du vignoble	27
2.10 Evolution des exploitations en mode Bio	29
3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE	31
3.1 Aides financières pour des mesures d'améliorations structurelles	32
3.2 Formation de base et continue	38
3.3 Bilan 2010-2014 reconversion des cultures de fruits et légumes du Valais	41
3.4 Agritourisme	43
3.5 Apiculture	45
3.6 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne	47
4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN	49
4.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2014	50
4.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne	51
4.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères	52
4.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan	55
4.5 Le lait en Valais en 2013	56
5. ECONOMIE AGRICOLE	62
5.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne	63
5.2 Evolution des paiements directs	65
5.3 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse	67
5.4 Résultats des comptabilités 2011-2013 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail	73

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN CHIFFRES

► La mutation structurelle et la professionnalisation des exploitations agricoles valaisannes se poursuivent. Entre 2000 et 2013, le nombre d'exploitations agricoles de notre canton a baissé de 27.7%. Ces pertes se concentrent essentiellement sur les petites structures de moins de 5 ha qui ont régressées de 38.1% alors que les grandes exploitations de plus de 20 ha ont progressé sur la même période de 20.6 %.

► Le cheptel bovin valaisan est resté stable entre 2003 et 2013 avec environ 31'000 unités. Cette stabilité se retrouve au niveau national avec environ 1'500'000 unités. Le cheptel moyen détenu par exploitation en Valais varie peu depuis 2011 avec en moyenne 25.5 unités bovines, 76.8 unités ovines et 23.4 unités caprines. Au niveau de la race d'Hérens, on constate aussi une stabilité des effectifs avec 14'277 unités détenues par 811 éleveurs en 2014.

► Le nombre d'exploitations arboricoles valaisannes continue de diminuer passant de 524 en 2000 à 423 exploitations en 2014, soit une baisse de 19.2%. En revanche, les exploitations arboricoles s'agrandissent toujours avec une surface moyenne par exploitation, qui est passée de 4.1 ha en 2003 à 5.1 ha en 2014.

► Les surfaces dédiées à la culture Bio sur la SAU ont fortement progressé en Valais (+80%) entre 2003 et 2013. Elles passent, sur cette période, de 4'020 ha à 7'252 ha. Le nombre d'exploitations en mode de production Bio progresse de 40% entre 2003 et 2013 de 247 à 346 exploitations. Cette progression est particulièrement marquée en zone de plaine (+13 exploitations entre 2003 et 2013).

► Après une diminution importante des surfaces maraîchères qui a été continue depuis 2009, celles-ci se stabilisent à hauteur d'environ 240 ha à partir de 2012. En 2014, 243 ha sont consacrées à la culture maraîchère en Valais. Afin de maintenir une production locale et diversifiée de légumes en Valais, le canton soutient financièrement la modernisation des structures (serres, équipements pour la récolte et le conditionnement). Ainsi 23'000 CHF en 2014 ont été versés à cet effet pour un investissement total de 66'427 CHF.

► Le vignoble valaisan a perdu 360 ha entre 1991 et 2014 pour atteindre en 2014 une surface de 4'906 ha, dont 62% sont plantés en cépages rouges. Les trois principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay) représentent le 63.5% de la surface du vignoble. L'âge moyen de l'ensemble du vignoble est de 26.7 ans, avec un âge moyen pour les trois principaux cépages qui est de 32 ans.

- ▶ Le programme d'aide aux arboriculteurs (2010-2014) pour la reconversion et la modernisation des cultures de fruits et légumes a été un franc succès avec 589 dossiers traités représentant 322 ha et un engagement financier du canton de 10 millions de CHF. Cette action de reconversion sera poursuivie en 2015-2018 grâce à un crédit cadre de 3.9 millions décidé par le Conseil d'Etat.
- ▶ 39 millions de kg de lait sont produits en Valais, dont 29.7 millions de kg sur la SAU par 532 producteurs et le solde sur les 194 alpages avec vaches laitières que compte le canton. Au niveau structurel, 63% des producteurs avec moins de 50'000 kg par exploitation produisent seulement le 18.9% du lait sur la SAU. Les 35 plus grandes exploitations (plus de 150'000 kg de lait par exploitation) représentent le 6.6% des exploitations, mais produisent le 32% de la production. La valorisation du lait est effectuée prioritairement via la fabrication de fromages (70.3%) suivi du lait de consommation (20.5%) et enfin d'autres produits laitiers transformés (crème, yogourt et beurre).
- ▶ Au niveau de la production, le rendement brut 2014 de l'agriculture se monte à Frs. 333.5 millions, en hausse de 4.7% par rapport à 2013. La tendance négative enregistrée depuis 4 ans a ainsi été corrigée. Ceci s'explique notamment par un rendement brut sans précédent du secteur fruits et légumes qui dépasse Frs. 90 millions en 2014 confirmant ainsi la pertinence de la politique de reconversion mise en place depuis plusieurs années
- ▶ Le montant total des paiements directs en 2014 se monte à 121.3 millions de CHF (+14 millions par rapport à 2013) pour 2'697 exploitations agricoles et 516 exploitations d'estivages. C'est un vrai succès pour la politique valaisanne menée dans le cadre de la réforme des paiements directs (PA 2014-2017). Dans ce cadre, il a été mis en place 13 nouveaux réseaux écologiques et 7 projets paysagers. Le SCA a inventorié et évalué 230 alpages pour la qualité biodiversité et 2'700 ha de SAU. Sur les 33 millions de contributions écologiques versées en 2014, près de la moitié (16 millions) est liée à la biodiversité.
- ▶ Les enquêtes statistiques de 2014 prouvent clairement que le canton a anticipé les défis liés à la politique agricole fédérale 2014-2017 par la mise à disposition du financement nécessaire au soutien des mesures collectives pour l'amélioration des infrastructures, mais aussi en encourageant les mesures individuelles en vue de la mise en conformité des constructions rurales. En 2014, une aide financière record de 15.1 millions a été octroyée pour les aides structurelles et 2.5 millions pour les reconversions des cultures fruitières. Soit un total de 17.6 millions de contributions à fond perdu.
- ▶ 2014 représente l'année des records puisque nous avons eu 261 personnes en formation de base dans les deux Etablissements (Viège et Châteauneuf). Les horticulteurs/trices paysagistes passent pour la première fois la barre de 100 apprentis sur le site de Châteauneuf. Dans l'ensemble l'EAV enregistre un effectif record, mais toutefois insuffisant pour assurer une relève en particulier dans les filières viticoles et de production animale.

2. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES





2.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse

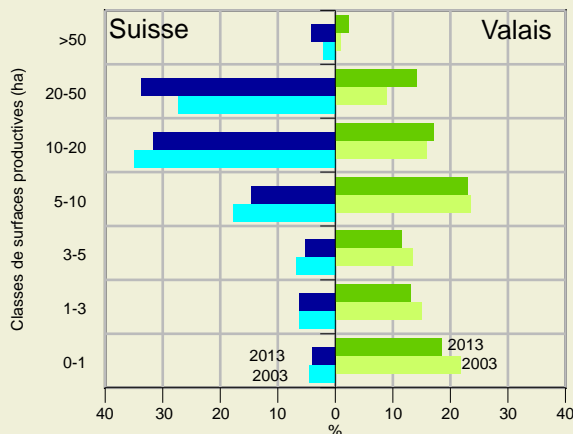
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2003 par classe de surfaces productives (ha).

2003	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	2'979	1'045	35.1%
1-3	4'139	719	17.4%
3-5	4'495	641	14.3%
5-10	11'725	1'126	9.6%
10-20	23'077	760	3.3%
20-50	17'984	430	2.4%
>50	1'467	46	3.1%
Total	65'866	4'767	7.2%

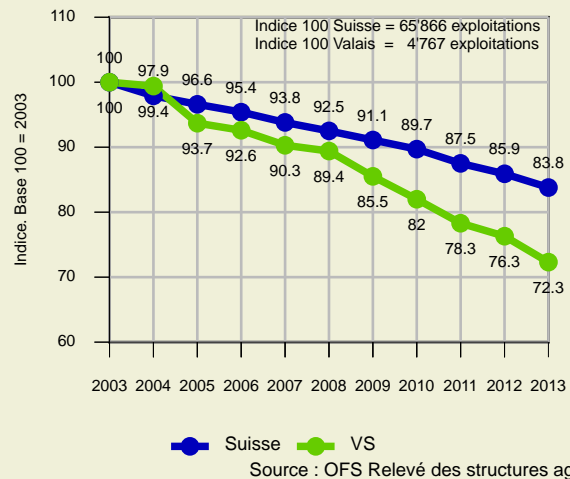
Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2013 par classe de surfaces productives (ha).

2013	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	2'246	636	28.3%
1-3	3'477	456	13.1%
3-5	2'937	397	13.5%
5-10	8'087	795	9.8%
10-20	17'514	588	3.4%
20-50	18'633	490	2.6%
>50	2'313	84	3.6%
Total	55'207	3'446	6.2%

Evolution de la structure des exploitations VS et CH par classe de surfaces productives (ha) 2003-2013



Evolution des exploitations agricoles en Suisse et en Valais de 2003 à 2013.



COMMENTAIRES

" La réforme structurelle se poursuit "

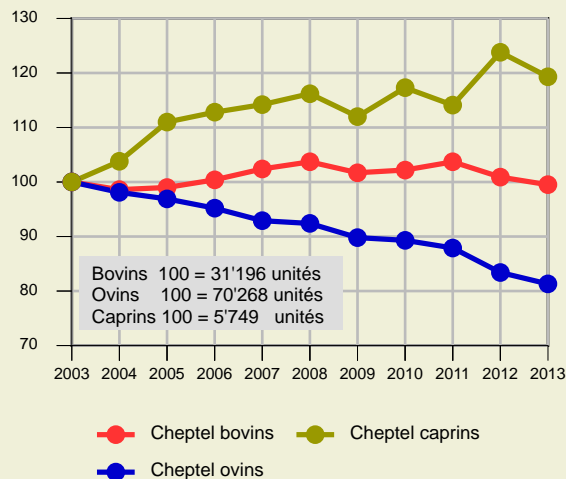
Entre 2003 et 2013, le nombre d'exploitations en Valais a baissé de 27.7%. Cette évolution connaît une accélération notable depuis 2009 avec une perte de -15.5% des exploitations jusqu'en 2013 (-10.6% entre 2003 et 2008).

Entre 2003 et 2013, la part valaisanne dans l'ensemble des exploitations suisses de plus de 10 ha est passé de 8.8% à 9.6%. Les exploitations supérieures à 50 ha progressent le plus. Le poids de ces exploitations valaisannes au niveau national est passé de 3.1% en 2003 à 3.6% en 2013.

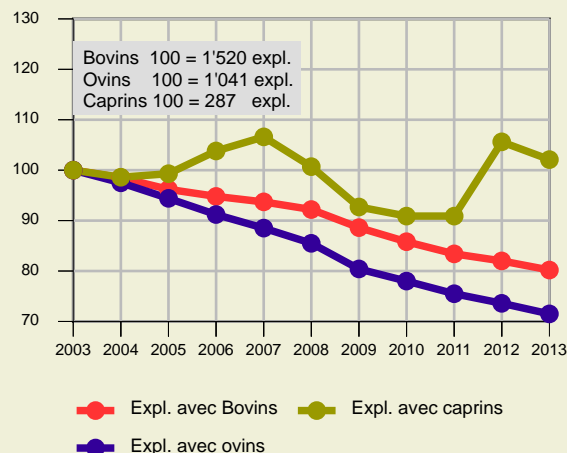
Au niveau cantonal, les pertes d'exploitations de ces dix dernières années se concentrent essentiellement sur les petites et moyennes structures. Les petites unités entre 0 et 5 ha ont perdu 38.1% du nombre d'exploitations, alors que les grands domaines de plus de 20 ha ont progressé de 20.6% en 10 ans. Cette progression des grandes exploitations est à mettre en lien avec la professionnalisation de l'agriculture valaisanne et la baisse des exploitations à titre accessoires.

2.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (bovins, ovins et caprins)

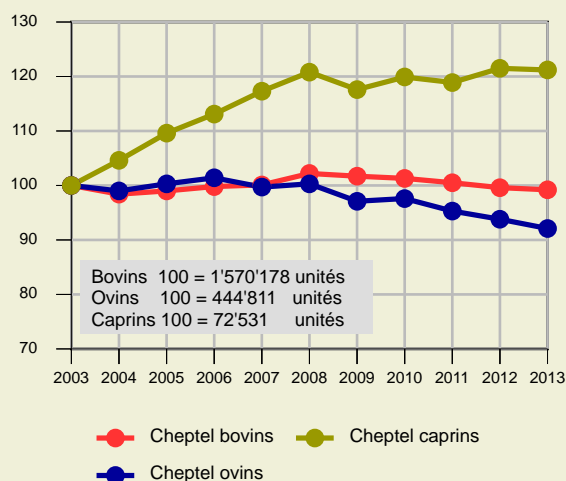
Evolution du cheptel valaisan (bovins, ovins, caprins)



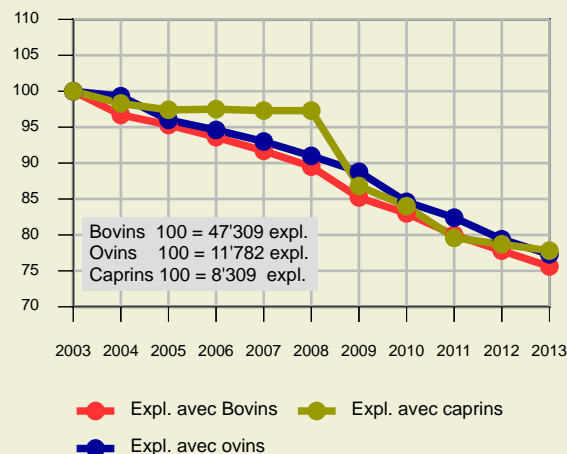
Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Valais avec : bovins, d'ovins et caprins.



Evolution du cheptel suisse (bovins, ovins, caprins)



Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse avec : bovins, d'ovins et caprins.



Source : OFS

COMMENTAIRES

La diminution du cheptel ovin en Valais entre 2011 et 2013 a été plus marquée (-3.8% par an) que sur la période 2002-2011 avec une évolution moyenne qui était proche de -1% par an. Cette tendance si elle se confirme, peut se révéler problématique à l'avenir pour l'entretien du territoire dans des zones marginales (zones de montagne à topographie difficile). Le cheptel bovins valaisan est stable entre 2003 (31'196 unités) et 2013 avec

31'055 unités. Cette stabilité se retrouve aussi au niveau suisse avec un cheptel bovin autour de 1'500'000 unités.

La tendance à long terme (2003-2013) pour le cheptel caprin valaisan est positive (+19.3%). Cependant, nous observons depuis 2009 une variabilité plus importante du cheptel par rapport à la tendance observée ces 10 dernières années.

" En Valais, la part des vaches dans le cheptel bovins est stable depuis 2010 "

Evolution du nombre d'exploitations en VS avec : bovins, ovins et caprins

Années	Exploitations avec bovins	Exploitations avec ovins	Exploitations avec caprins
2003	1'520	1'041	287
2004	1'497	1'015	283
2005	1'462	983	285
2006	1'441	949	298
2007	1'424	921	306
2008	1'401	890	289
2009	1'346	837	266
2010	1'304	812	261
2011	1'267	786	261
2012	1'247	766	303
2013	1'219	744	293

Cheptel moyen détenu par exploitation en Valais

Têtes de bétail	2003	2007	2010	2011	2012	2013
Bovins	20.5	22.4	24.4	25.5	25.3	25.5
Ovins	67.5	70.9	77.3	78.6	76.5	76.8
Caprins	20.0	21.5	25.8	25.1	23.5	23.4

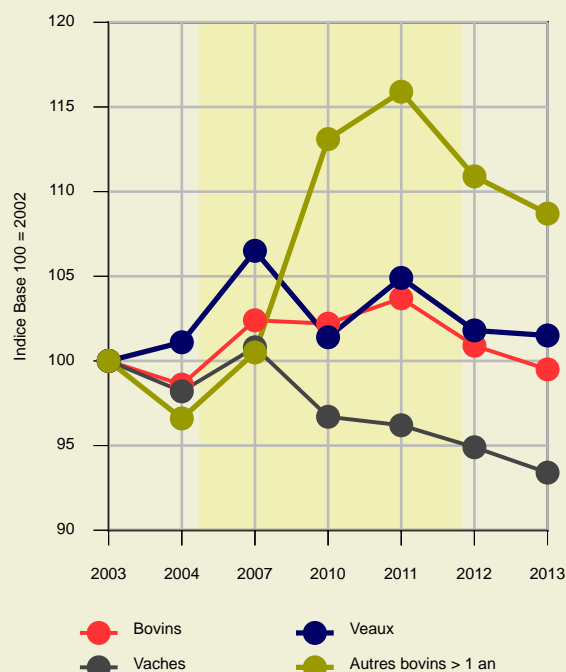
Cheptel moyen détenu par exploitation en Suisse

Têtes de bétail	2003	2007	2010	2011	2012	2013
Bovins	33.2	35.9	38.7	39.1	39.6	40.4
Ovins	37.8	41.1	44.4	45	45.5	46.0
Caprins	8.7	10.5	12.5	13	13.5	13.6

Evolution du cheptel bovin en Valais par catégories

Valais	Têtes de bovins	Têtes de vaches	% de vaches sur bovins	Veaux et bovins de - 1 an	% veaux et bovins - 1 an	Bovins > à 1 an	% de bovins de > 1 an
2003	31'196	14'445	46.3	8'822	28.2	7'929	25.4
2004	30'763	14'182	46.1	8'923	29.0	7'658	24.9
2007	31'930	14'564	45.6	9'398	29.4	7'968	25.0
2010	31'878	13'971	43.8	8'943	28.1	8'964	28.1
2011	32'347	13'903	43.0	9'253	28.6	9'191	28.4
2012	31'492	13'713	43.5	8'983	28.5	8'796	27.9
2013	31'055	13'486	43.4	8'951	28.8	8618	27.7

Evolution du cheptel bovin en Valais par catégories



Source : OFS

COMMENTAIRES

Après une progression soutenue des cheptels bovin, ovin et caprin moyens valaisans par exploitation entre les années 2003 et 2010; nous relevons une stabilité des effectifs moyens par exploitation pour les années 2011 à 2013. Au

niveau suisse, les cheptels moyens (bovin, ovin et caprin) continuent toujours à augmenter ces trois dernières années, mais à un rythme qui est moins soutenu qu'entre 2003 et 2010.

" 8.4% des exploitations ovines sont valaisannes et elles détiennent le 14% du cheptel suisse "

Part des exploitations VS par rapport au total CH détenant des animaux (têtes de bétail)

Parts en % VS/CH	2004	2007	2010	2011	2012	2013
Bovins	3.2	3.3	3.2	3.1	3.2	3.2
Ovins	8.9	8.5	8.3	8.3	8.4	8.4
Caprins	3.5	3.8	3.7	3.9	4.6	4.5

Part des effectifs en têtes de bétail du VS par rapport au total CH

Parts en % VS/CH	2004	2007	2010	2011	2012	2013
Bovins	2.0	2.0	2.0	2.1	2.0	2.0
Ovins	15.6	14.7	14.5	14.6	14.0	13.9
Caprins	7.9	7.7	7.8	7.6	8.1	7.8
Vaches	2.1	2.1	2.0	2.0	1.9	1.9

Source : OFS

COMMENTAIRES

La part nationale des exploitations et des effectifs bovins en Valais est stable depuis 2004. En 2013, le poids du Valais dans les exploitations bovines suisses est de 3.2%. Il est de 8.4% pour les exploitations ovines et de 4.5% pour les exploitations caprines. En plus de la stabilité constatée au niveau des exploitations bovines, il est également à relever une même stabilité au niveau de la part du Valais dans les effectifs bovins suisses. Depuis 2004 à 2013, ce taux est resté à 2%.

Dans le détail, l'évolution du cheptel bovin en

Valais est marquée par deux tendances. Comme nous l'avons déjà mentionné, la part des vaches dans le cheptel bovin est en diminution passant de 46.3% en 2003 à 43.4% en 2013. Cette baisse des effectifs de vaches en Valais se constate également dans la part cantonale des effectifs de vaches en suisse. Celle-ci est passée de 2.1% en 2003 à 1.9% en 2013.

Par contre, la part cantonale des jeunes bovins (< 1 an) progresse de 1.7% en 2003 à 1.9% en 2013.





2.3 PA 2014-2017 : Quelle influence sur la race d'Hérens

Tab.1 Evolution des effectifs de la Race d'Hérens et des propriétaires 2013-2014

	18.12.2013	21.12.2014
Nombre d'animaux actifs	14'055	14'277
Femelles de herd book	6'480	6'708
Propriétaires	812	811

Tab.2 Détail des pertes d'exploitations détenant des vaches d'Hérens entre 2013 et 2014

Taille de l'exploitation	Arrêt		Retraite	
	Propriétaires	Têtes de vaches	propriétaire	Têtes
Moins de 10 têtes	13	37	6	30
10 têtes et plus	5	83		
Total	18	120	6	30

Tab.3 Nouveaux propriétaires et effectifs de vaches Hérens par région entre 2013 et 2014

Syndicats	Propriétaires	Vaches
Viège-Brigue	7	25
Hors canton	5	12
Entremont	2	14
Cercles (affiliés individuels)	6	49
Total	20	100

COMMENTAIRES

Depuis plusieurs années, le cheptel de la race d'Hérens se maintient tant bien que mal et, cette année encore, la comparaison des effectifs totaux des animaux confirme que le nombre de têtes de bétail demeure stable. Par contre, la structure des détenteurs a fortement évolué au cours de la dernière décennie. Alors qu'ils étaient encore 1'200 à l'orée des années 2000, le nombre d'éleveurs a baissé d'un tiers 15 ans plus tard. Il est à noter que la base légale pour le calcul du nombre d'animaux herd book a été modifiée entre 2013 et 2014. En effet, du calcul habituel à fin août, la valeur cible a été déplacée à fin novembre. Sur la base des données officielles, une comparaison robuste n'est donc pas possible.

Afin de ramener à une base comparable, nous avons extrait les données à des dates simi-

res (décembre). Sur la période allant du 18.12.2013 au 21.12.2014, il ressort que les chiffres n'ont guère évolué.

Dans le premier tableau, nous avons voulu plus particulièrement détailler l'évolution des propriétaires de bétail, même si le chiffre net est quasi identique. Le nombre de propriétaires qui n'apparaissent plus dans la statistique se monte à 37 alors que, dans le même temps, 36 nouveaux noms font leur entrée dans les registres de propriété.

Après épuration des transferts et reprises (exploitation qui change de raison sociale par ex.) et autres (fusion d'exploitations par ex.) dans le deuxième tableau, il apparaît que 24 exploitants (18 cessations et 6 à la retraite) n'ont plus de vaches de la race d'Hérens à leur nom.

En zoomant sur les 5 « grandes » exploitations qui représentent 55% de la diminution, nous constatons qu'il s'agit de relativement jeunes éleveurs qui ont décidé de fermer leur porte et ce dans 4 districts différents (2 dans l'Entremont, Martigny, Conthey et Hérens). Ces fermes abritaient 83 Hérens au total. Deux exploitations avec 6 unités ou plus ont cessé leur activité pour cause de retraite et n'ont pas trouvé reprenneur. Avec 30 bêtes au total, ces unités de travail abritaient 5 têtes en moyenne.

Dans le même temps, plusieurs nouveaux éleveurs se sont affiliés à la Fédération comme on peut le voir dans le troisième tableau. Là aussi, nous avons épuré les transferts, les reprises suite à des arrêts momentanés, les prises de bétail pour hivernage, etc.

Il faut bien constater que dans la zone traditionnelle d'élevage de la race d'Hérens, pratiquement aucune nouvelle exploitation n'a été affiliée à la Fédération. Les nouveaux propriétaires se recrutent dans le Haut-Valais, hors canton ainsi que dans les cercles. Avec 5 bêtes par exploitation, la moyenne du cheptel

des nouvelles exploitations est inférieure aux arrêts (150/24, soit 6.25).

En conclusion, les points suivants peuvent être relevés sur la période analysée :

- la baisse du nombre de propriétaires est moins liée à des arrivées à la retraite qu'à des cessations d'exploitations par des personnes actives.
- le renouvellement se fait hors de la zone traditionnelle et ne compense qu'en partie les arrêts des élevages implantés dans le Valais.
- les éleveurs ont maintenu voire augmenté leur nombre de têtes.

Hormis pour le second point, il faut bien se garder de projeter ces conclusions sur les années à venir. Il s'agit du premier round de la PA 2014-2017 et on peut raisonnablement imaginer que les éleveurs ont attendu les résultats concrets, à savoir les versements 2014, avant de se positionner sur le futur. Il sera donc intéressant d'observer comment les éleveurs de la race d'Hérens vont réagir ces prochaines années, en particulier sur le nombre de têtes gardées sous leur toit.





2.4 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles

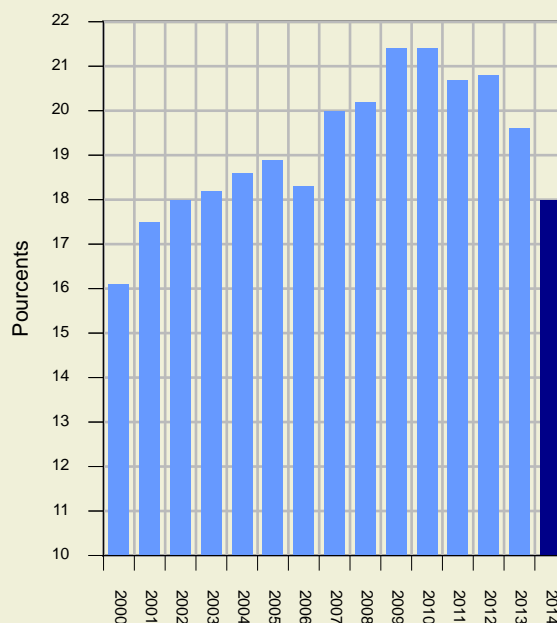
CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Evolution du nombre d'exploitations arboricoles en Valais et en Suisse. 2000-2013

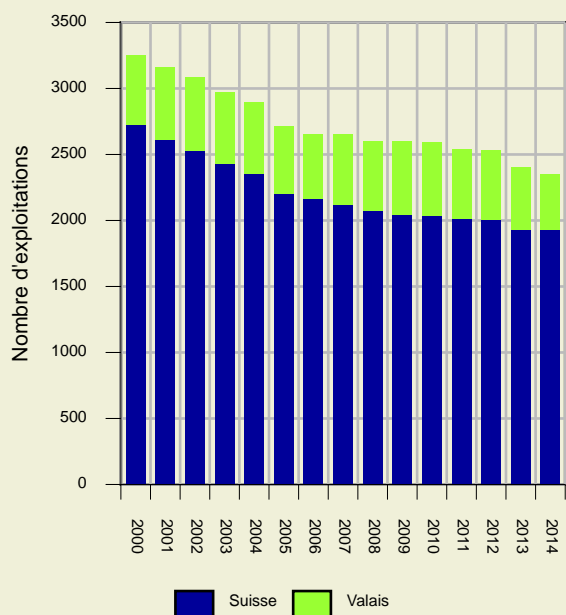
	Suisse	Valais	Part du Valais en %
2000	3'248	524	16.1%
2001	3'162	552	17.5%
2002	3'087	557	18.0%
2003	2'967	540	18.2%
2004	2'898	540	18.6%
2005	2'713	514	18.9%
2006	2'651	486	18.3%
2007	2'655	532	20.0%
2008	2'596	525	20.2%
2009	2'600	556	21.4%
2010	2'595	556	21.4%
2011	2'543	527	20.7%
2012	2'529	526	20.8%
2013	2'399	470	19.6%
2014 ^(*)	2'353	423	18.0%

(*) Dès 2014 y compris exploitations avec raisins de table

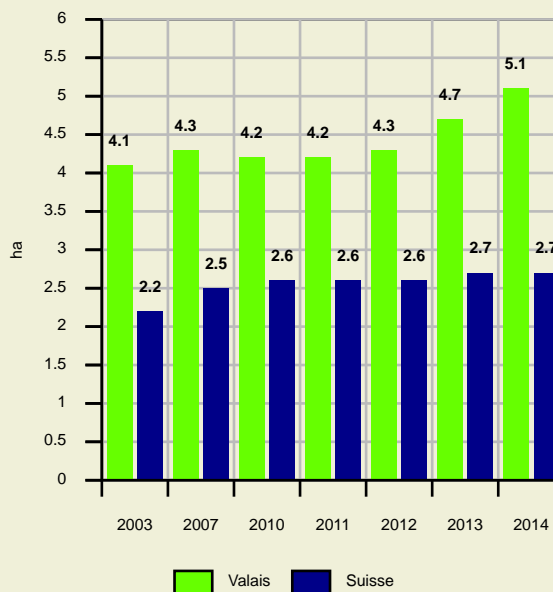
Exploitations arboricoles valaisannes en pourcents des exploitations suisses.



Nombre d'exploitations arboricoles en Valais et en Suisse 2000-2013



Surfaces moyennes (ha) par exploitations arboricoles. VS-CH



Source : OFAG

COMMENTAIRES

Le nombre d'exploitations arboricoles en Suisse a continuellement diminué pour atteindre 2'353 unités en 2014 (réduction de 27.5% par rapport à 2000). Sur la même période, le Valais a perdu 19.2% du nombre d'exploitations arboricoles passant de 524 exploitations en 2000 à 423 en 2014. Le Valais arboricole représente 18% des exploitations Suisses en 2014 mais plus du tiers des surfaces arboricoles Suisses, soit exactement 34.2%.

La taille moyenne des exploitations valaisannes a toujours été plus élevée que la moyenne nationale, et cette tendance s'accroît ces deux années. En 2003, la surface moyenne par exploitation en Suisse était de 2.2 ha et de 4.1 ha pour le Valais. En 2014, ces surfaces moyennes étaient respectivement de 2.7 et 5.1 ha.



©2012 Valais/Wallis Promotion- François Perraudin



2.5 Surface agricole utile en Valais et en Suisse

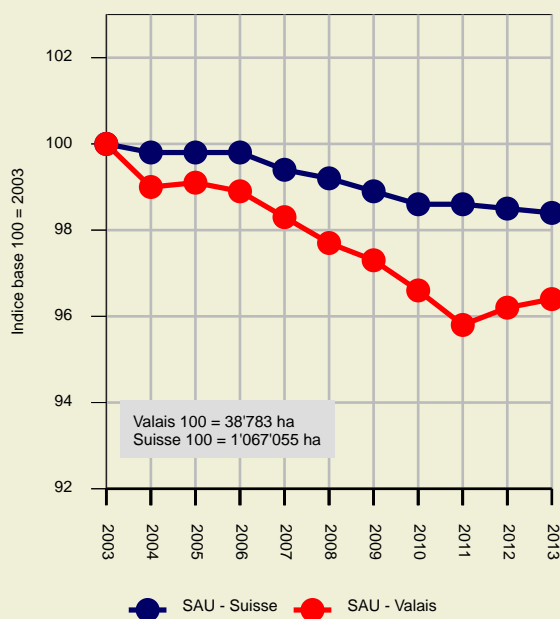
" Stabilisation de la SAU en Valais ces deux dernières années "

Années	Ha SAU totale (1)	Ha SAU terres ouvertes	T.O. en % de la SAU totale	Ha SAU surfaces herbagères	Surfaces herbagères en % de la SAU	Ha SAU cultures pérennes	Cultures pérennes en % de la SAU totale	Ha SAU autres surfaces	Autres surfaces en % de la SAU totale
2003	38'783	2'820	7.3	29'527	76.1	6'344	16.4	92	0.2
2004	38'396	2'878	7.5	29'037	75.6	6'367	16.6	114	0.3
2005	38'430	2'802	7.3	29'075	75.7	6'418	16.7	135	0.4
2006	38'349	2'719	7.1	29'062	75.8	6'436	16.8	132	0.3
2007	38'123	2'580	6.8	29'000	76.1	6'402	16.8	141	0.4
2008	37'909	2'583	6.8	28'820	76.0	6'362	16.8	145	0.4
2009	37'721	2'585	6.9	28'548	75.7	6'444	17.1	143	0.4
2010	37'455	2'525	6.7	28'386	75.8	6'398	17.1	147	0.4
2011	37'139	2'367	6.4	28'257	76.1	6'406	17.2	109	0.3
2012	37'326	2'347	6.3	28'562	76.5	6'310	16.9	106	0.3
2013	37'379	2'310	6.2	28'719	76.8	6'248	16.7	102	0.3

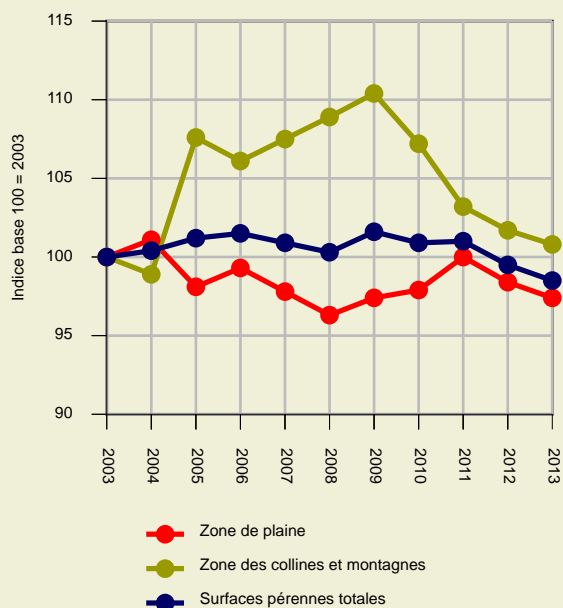
(1)RS 910.91 Art. 14 Surface agricole utile (SAU)

(*) Par surface agricole utile, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année

Evolution de la SAU totale en Suisse et en Valais. 2003-2013



Evolution des surfaces pérennes VS 2003-2013 par zones de productions



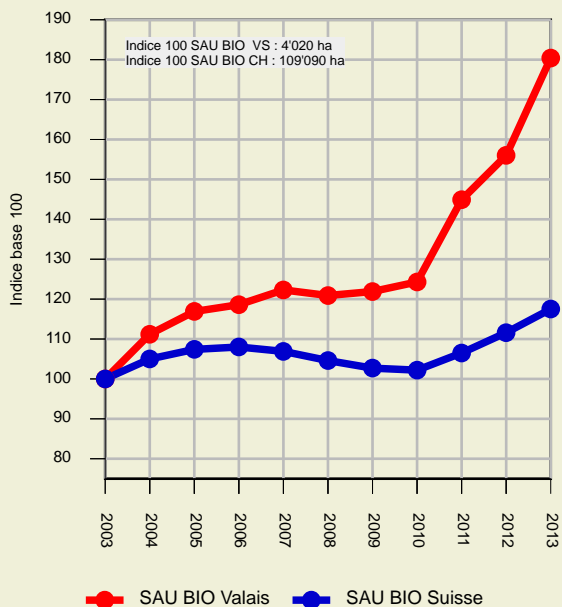
Evolution des SAU de cultures pérennes en Valais par principales zones de production 2003-2013

En hectares	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Zone de plaine	4'317	4'364	4'236	4'284	4'223	4'155	4'206	4'225	4'315	4'249	4'205
Zone collines et montagnes (1 à 4)	2'027	2'003	2'182	2'152	2'179	2'207	2'239	2'173	2'092	2'061	2'043
Total surfaces pérennes	6'344	6'367	6'418	6'436	6'402	6'362	6'445	6'398	6'406	6'310	6'248

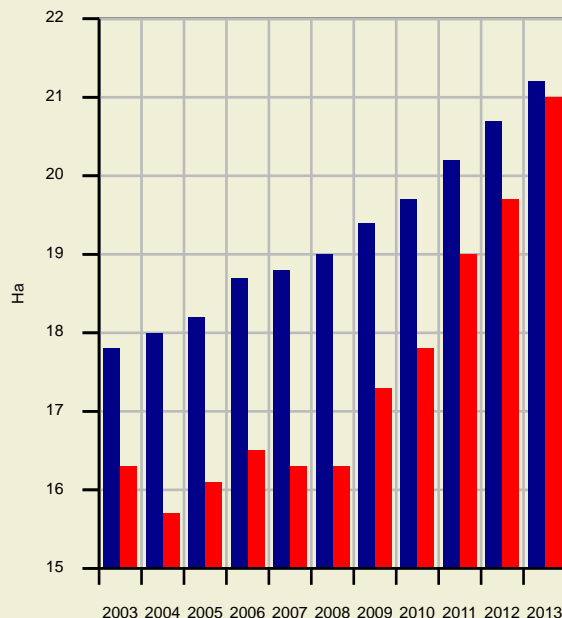
Source : OFS

" Les surfaces dédiées aux cultures biologiques progressent fortement depuis 2010 en Valais "

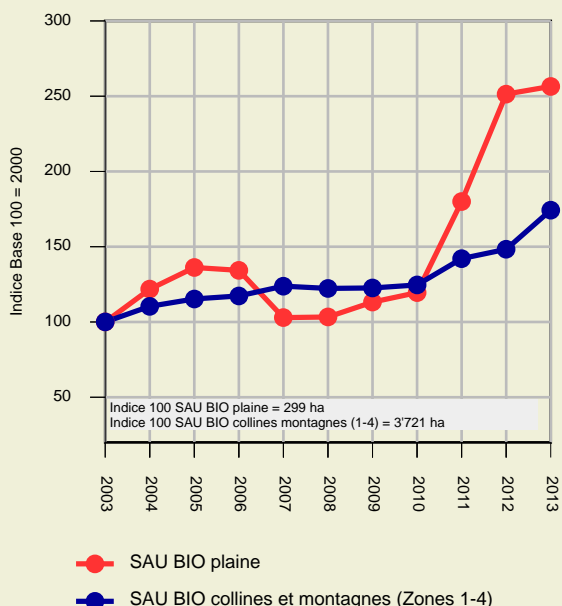
Evolution des surfaces SAU BIO. Suisse-Valais 2003-2013



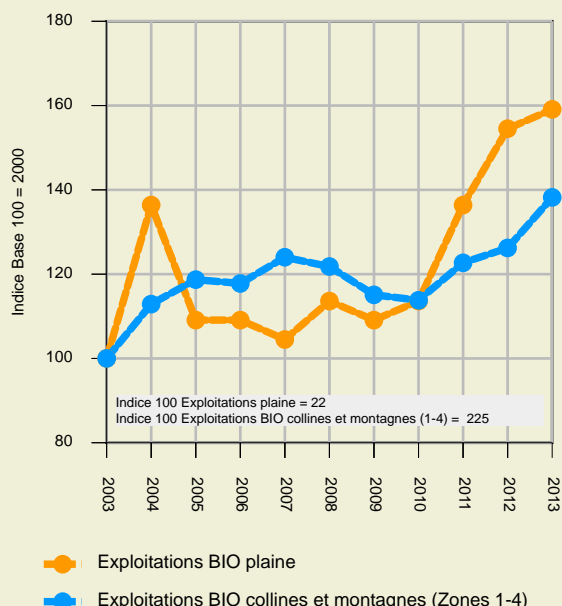
Evolution des surfaces moyennes cultivées en BIO par exploitation. Suisse-Valais 2003-2013



Evolution des surfaces BIO en plaine et collines+montagnes (zones 1-4) en Valais



Evolution des exploitations BIO en plaine et collines+montagnes (zones 1-4) en Valais



Evolution des SAU en cultures biologiques en Valais

Ha	2003	2007	2013
SAU totale	4'020	4'916	7'252
SAU terres ouvertes	80	106	309
SAU Herbagères	3'687	4'491	6'444
SAU Pérennes	247	313	486
SAU Autres	6.0	5.6	13.0

Evolution du nombre d'exploitations BIO en Valais et en Suisse

Nombre d'exploitations BIO	2003	2007	2013
Valais	247	302	346
Suisse	6'124	6'199	6'047
Ratio VS/CH (%)	4.0	4.9	5.7

COMMENTAIRES

La SAU en Valais de 2003 à 2011 est passée de 38'783 ha à 37'139 ha. Sur la période de 2012 à 2013, un retournement de tendance se fait sentir avec la SAU qui progresse de 240 ha. La progression de la SAU est localisée en zone de collines et de montagnes avec une hausse de 357 ha. Alors qu'en plaine, nous constatons sur cette même période (2012-2013) une perte de SAU d'environ 117 hectares.

52% de la progression de la SAU en zones de collines et de montagnes résulte de l'augmentation des surfaces herbagères en zone montagne 4 (+180 ha).

En ce qui concerne les cultures pérennes en Valais, on relève sur la période 2003 à 2013 une baisse de la SAU totale de 96 ha pour une surface de 6'248 ha en 2013. Cette baisse est essentiellement localisée en zone de plaine avec une chute marquée des cultures maraîchères (voir rapport 2013 page 23).

Les surfaces dédiées à la culture biologique progressent plus en Valais qu'au niveau national. Mais cette progression est beaucoup plus marquée en Valais avec une hausse de la SAU Bio de 80% entre 2003 et 2013, passant ainsi de 4'020 à 7'252 ha. Durant la même période la progression de la SAU BIO au niveau Suisse n'est que de 20%.

De plus, le nombre d'exploitations en Valais qui sont passées au mode de production BIO a cru de 40% entre 2003 et 2013 (passant de 247 à 346 exploitations). Cette progression est plus marquée en plaine où l'on est passé de 22 à 35 exploitations qu'en zone de collines et montagnes avec 225 en 2003 et 311 exploitations en 2013.

Au niveau structurel, les exploitations valaisannes BIO se sont fortement agrandies avec une surface moyenne par exploitation de 21 ha en 2013, alors qu'en 2003 cette surface moyenne était de 16.3 ha. Ainsi, les exploitations bio valaisannes se rapprochent de la structure nationale qui a une moyenne par exploitation de 21.2 ha (17.8 ha en 2003).



©2012 Valais/Wallis Promotion- François Perraudin

2.6 Compensations écologiques, mise en réseau et projets qualité du paysage

Etat des lieux des mises en réseau 2014 des surfaces de la promotion de la biodiversité

Lignes directrices	Objectifs
Centrer le soutien sur les surfaces qui sont significatives pour la conservation de la diversité biologique et paysagère.	Le besoin de conserver et d'encourager la richesse naturelle des espèces
Régionaliser des compétences en matière de contributions agricoles.	La nécessité d'investir les moyens publics de manière ciblée.
Permettre la libre participation des agriculteurs.	Le processus de responsabilisation des agriculteurs vis-à-vis de leur rôle dans le domaine de la protection de la nature et du paysage.

	Commentaires	Nombre de projets	Nombre d'exploitants	Ha sous contrat	Nombre d'arbres
Etat au 1er janvier 2015	Le 1er janvier 2014 est entrée en vigueur la nouvelle ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture, avec les arts. 61 et 62 OPD portant sur la « contribution pour la mise en réseau ». Par ce texte législatif, la Confédération veut améliorer ses instruments au service de la promotion de la biodiversité.	50 projets aboutis	607	4'085	1'465
Perspectives 2015		6 nouveaux projets			

Etat des lieux des projets du qualité du paysage en 2014 sur la SAU et les alpages en Valais.

Nom du projet	Nombre de conventions signées	% de participants	SAU 1	SAU sous signature 1	% de SAU	Nombre d'alpages	Alpages signés	% des alpages
Grand Entremont	231	87.0%	3390	3306	98.0%	53	45	85.0%
Val d'Hérens	150	73.0%	2665	2408	90.0%	35	27	77.0%
Val d'Anniviers	110	50.0%	1016	1014	100.0%	31	23	74.0%
Noble et Louable Contrée	137	42.0%	1555	1332	86.0%	13	12	92.0%
Naturpark Pfyn-Finges/ Bezirk Leuk	161	42.0%	2618	2031	78.0%	26	15	58.0%
Lötschental	41	73.0%	600	541	90.0%	12	11	92.0%
Landschaftspark Binntal	50	50.0%	1158	949	82.0%	18	7	39.0%
Total	880	57.0%	13002	11564	89.0%	188	140	74.0%

Les contributions à la qualité du paysage sont un nouveau type de paiement direct dans le cadre de la réforme de la politique agricole 2014-2017. Ils permettent de préserver, mais également d'encourager et de développer la diversité et le caractère des paysages régionaux.

Pour obtenir ces contributions, des projets collectifs et facultatifs d'une durée de 8 ans ont été élaborés par le Service de l'agriculture (SCA) et certaines régions du canton au cours de l'année 2013. Pour se faire, une approche bottom-up était nécessaire. En effet, lorsqu'on parle de paysage, on apporte une dimension sensible et subjective, la participation des acteurs locaux est alors indispensable afin de tenir compte de leurs demandes et besoins, ainsi que des spécificités régionales. Cela permet également de sensibiliser la population au paysage de leur région et de faciliter la mise en œuvre et l'accueil des projets par la suite.

Source : SCA

" Forte implication des agriculteurs aux nouveaux projets qualité du paysage "

COMMENTAIRES

57% des exploitants au projet de qualité du paysage ont participé pour presque 90% de la SAU ainsi que le trois-quarts des alpages, ce qui représente une forte participation pour une première année de mise en œuvre de ces nouveaux programmes.

Ce sont 6 millions supplémentaires de paiements directs qui ont été versés en 2014 pour 7 projets de qualité du paysage qui recouvrent à peu près le tiers du territoire valaisan. Dès 2015, 6 nouveaux projets seront mis en œuvre, puis, le reste du canton devra attendre 2018, à cause d'un plafonnement fixé par la Confédération (limite de 7 millions par an).

Méthodologie

Des groupes d'accompagnement locaux composés d'agriculteurs, de viticulteurs, de garde-forestiers, de représentants du tourisme, de conseillers communaux, ont été formés dans chaque région afin d'analyser l'état actuel du paysage et d'en retirer ses particularités, ses atouts et ses faiblesses. Ces personnes ont été informées et consultées afin de valider les différentes étapes de l'élaboration des projets. Grâce à ces processus participatifs, une vision et des objectifs paysagers régionaux ont pu être formulés pour chaque projet.

Planification des mesures

Des mesures spécifiques ont été développées pour répondre à ces différentes demandes ré-

gionales. 7 projets valaisans ont été déposés à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) le 31 janvier 2014 : Noble et Louable Contrée, Val d'Anniviers, Val d'Hérens, Grand Entremont, Landschaftspark Binntal, Lötschental et Naturpark Pfyn-Finges/Bezirk Leuk.

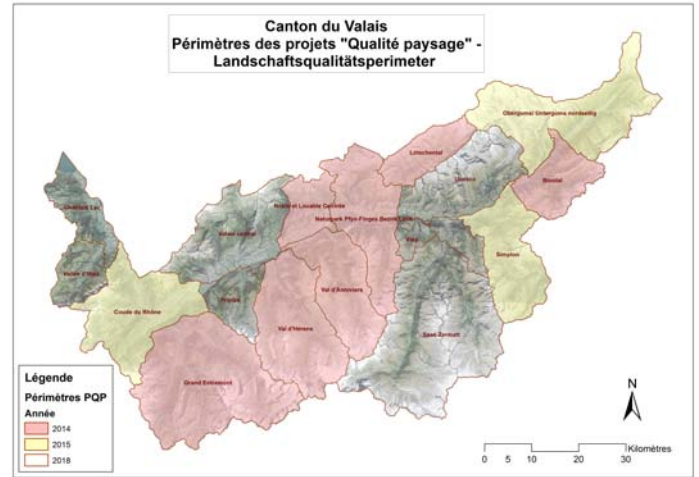
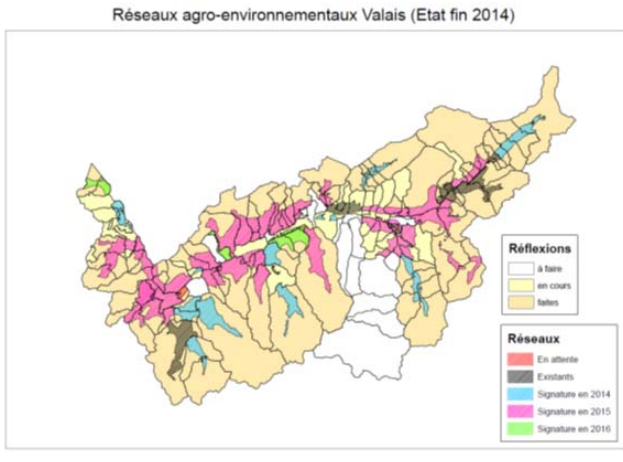
Au cours de l'été 2014, plus de 1'000 exploitants concernés par ces projets ont reçu un courrier pour une invitation pour des séances d'informations et une brochure explicative détaillant les mesures du projet.

Le SCA a organisé des séances d'information dans toutes les régions du canton afin de faciliter la compréhension des mesures et des conventions. Des journées ont également été mises en place par les conseillers agricoles pour obtenir un conseil individuel et une aide à la signature des conventions.

Au total, ce sont 17 séances d'informations et presque autant de journées qui ont été mises en place pour aider les exploitants à retourner ces conventions au SCA dans les délais afin de bénéficier des contributions à la qualité du paysage dès 2014.

Résultats

Malgré des délais relativement courts, la participation des agriculteurs à ces différents projets de qualité du paysage a été positive. Chacun a pu choisir des mesures correspondant à son type d'exploitation, avec comme priorité la conservation, le maintien et l'amélioration de certains éléments du paysage actuel.



Par exemple, la fauche dans les mayens qui permet de maintenir des paysages ouverts et à la mosaïque agricole. On rétribue également des modes d'exploitation traditionnels, comme la transhumance des troupeaux.

Pour rappel, le budget du projet est lié au taux de participation des exploitants dans la région, puisque l'enveloppe mise à disposition est cal-

culée selon les surfaces des exploitants qui ont passé une convention avec le canton (360 CHF/ha et 240 CHF/Pâquier normal). Les agriculteurs sont ensuite rémunérés de manière individuelle selon les mesures qu'ils ont choisies d'appliquer sur leur exploitation.



Mayens d'Aminona- Crédit photo SCA

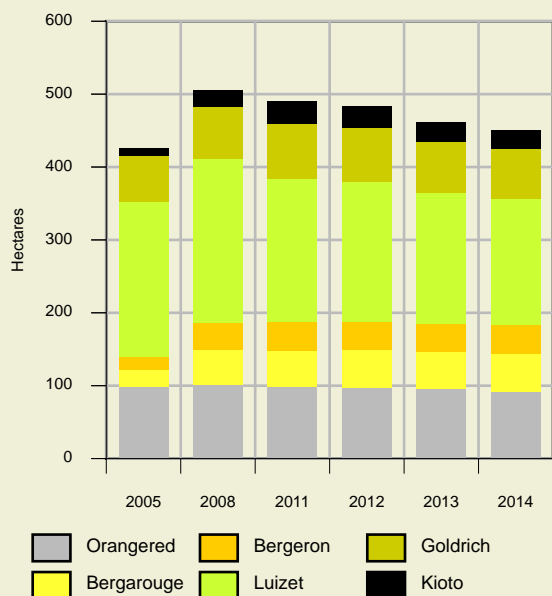


2.7 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais

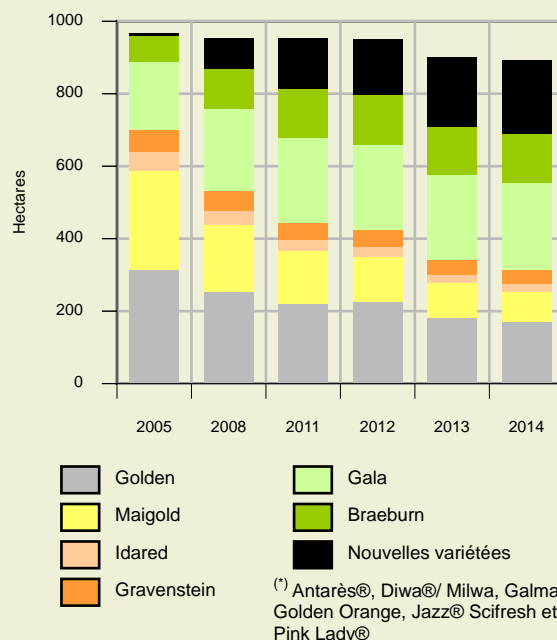
" 34% des surfaces arboricoles sont en Valais "

	Surfaces SUISSE en ha		Surfaces VALAIS en ha		% VS/CH
	2014	Var. 2004 à 2014 (%)	2014	Var. 2004 à 2014 (%)	Surfaces
Pommes	3'894	-11.1	1'097	-11.7	28.2
Poires	760	-20.5	338	-33.7	44.5
Abricots	708	19.6	676	16.6	95.5
Prunes et pruneaux	334	10.2	33	10.0	9.9
Cerises	561	25.8	16	77.8	2.9
Autres	81	50.0	7	16.7	8.6
Total espèces	6'338	-5.9	2'167	-8.9	34.2

Evolution de l'assortiment variétal d'abricots en Valais de 2005 à 2014



Evolution de l'assortiment variétal du verger de pommiers en Valais de 2005 à 2013



Source : SCA-OFAG

COMMENTAIRES

En Suisse, ce ne sont pas moins de 582 ha de verger qui ont disparu durant les treize dernières années. La diminution des surfaces de fruits à pépins se monte à plus de 1000 ha. Cette diminution est partiellement compensée au niveau national par une augmentation des surfaces de fruits à noyaux (+412 ha).

En 2014, avec 34.2% des surfaces de cultures fruitières suisses, le Valais assure un approvisionnement substantiel du pays en fruits.

Le verger valaisan a subi de profondes modifications dans l'assortiment des cultures sur la période 2000 à 2014. Approximativement 300 ha de fruits à pépins (pommiers et poiriers) ont disparu au profit des fruits à noyau (+185 ha).

Les variétés principales d'abricots semblent se stabiliser, excepté le Luizet qui diminue progressivement et atteint une surface de 180 ha. Les variétés Orangered, Goldrich, Bergarouge et Bergeron sont cultivées sur respectivement 96, 72, 52 et 39 ha. L'augmentation sensible des surfaces peut être attribuée à la plantation de nouvelles variétés telles que Flopria, Bergeval ou Tardif de Valence.

En ce qui concerne les pommiers, on assiste à une diminution marquée des surfaces plantées en Maigold et Idared alors que les variétés Antarès®, Diwa/Milwa, Galmac, Golden Orange, Jazz®, Scifresh et Pink Lady® progressent fortement.

Les variétés Gala et Braeburn semblent se stabiliser respectivement vers 235 et 135 ha.



©2012 Valais/Wallis Promotion-Marque Valais

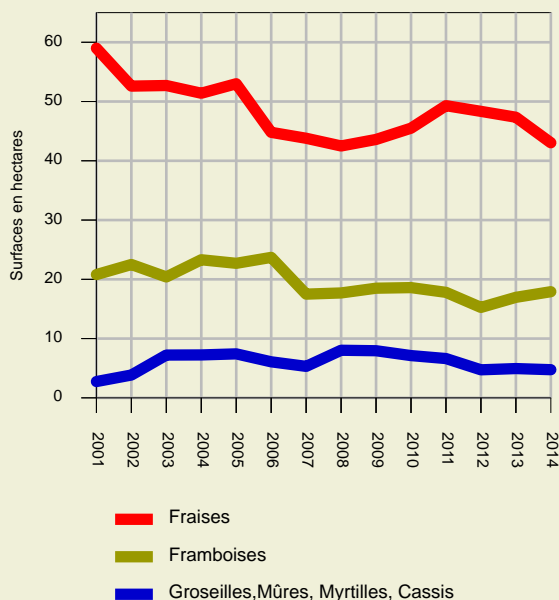
" De moins en moins de surfaces maraîchères en Valais "

Evolution des surfaces maraîchères selon les principales cultures

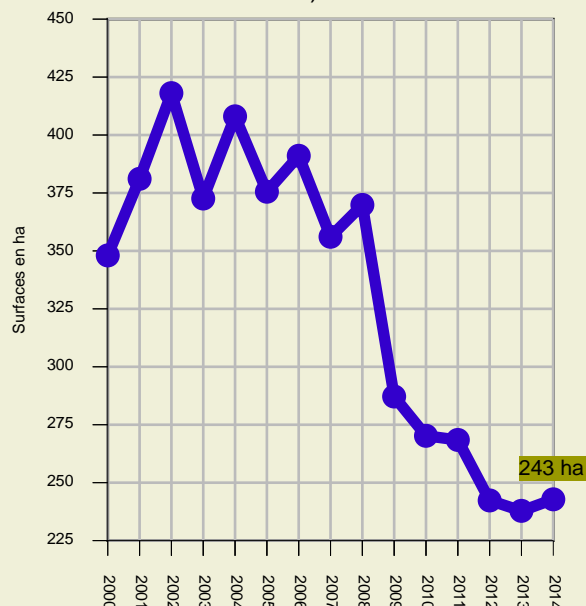
Espèces	Moyenne 2000-2010	2012	2013	2014	% 2013-2014
Asperges blanches	15.56	33.19	34.05	35.41	4.0%
Asperges vertes	8.46	21.70	22.37	22.37	0.0%
Brocolis	11.71	11.88	8.36	10.65	27.4%
Carottes précoces	42.23	33.44	30.16	33.28	10.3%
Carottes de garde	76.84	32.10	41.72	40.41	-3.1%
Céleris de garde	7.99	1.09	1.11	1.2	8.1%
Choux (blancs, frisés et rouges)	4.15	2.71	2.19	1.58	-27.9%
Choux-fleurs	72.16	40.85	33.65	31.16	-7.4%
Courges	0.65	1.60	1.7	1.85	8.8%
Courgettes	9.95	12.79	9.68	14.08	45.5%
Fenouil	2.17	0.95	0.61	0.35	-42.6%
Oignons	41.24	10.80	10.85	9.87	-9.0%
Poivrons	3.82	2.83	3.09	2.48	-19.7%
Salades pommées	16.36	5.41	4.98	4.72	-5.2%
Tomates	38.26	19.49	18.51	18.67	0.9%
Autres légumes	10.05	11.52	14.79	14.72	-0.5%
Total SANS pdt	361.62	242.35	237.82	242.8	2.1%

(a) Dès 2010, les surfaces de pommes de terre ne sont plus prises en compte

Evolution des surfaces de petits fruits en Valais. 2001 - 2014



Evolution des surfaces de cultures maraîchères en Valais (sans les pommes de terre)



Source : IFELV

" Les surfaces maraîchères 2012-2014 : une nouvelle dynamique se dessine "

COMMENTAIRES

Après une diminution importante des surfaces maraîchères depuis 2009, celles-ci se stabilisent à partir 2012. Depuis cette date, les surfaces légumières se montent à un peu plus de 240 ha. Les cultures, dont la surface dépasse 10 ha en 2014, sont les asperges blanches et vertes, les carottes précoces et de garde, les tomates, les brocolis, les courgettes et les choux-fleurs. En rapport avec les cultures citées, les surfaces en 2014 par rapport à 2013 qui progressent en % le plus sont les courgettes (+45.5%) et les brocolis (+27.4%). A contrario, on enregistre une baisse dans les cultures de carottes de garde (-3.1%) et les choux-fleurs (-7.4%).

En 2014, avec 65.5% des surfaces cultivées en petits fruits en Valais, la fraise reste la culture prédominante qui est suivie par les framboises avec 27.3% et les autres petits fruits (groseilles, mûres, myrtilles et cassis) avec 7.2%. Les surfaces de petits fruits 2014 sont

inférieures de 3.5 ha par rapport à 2013. Une réduction de presque 4.3 ha est observée pour les fraises alors que les framboises progressent de presque 1 ha.

Face à cette situation, l'office d'arboriculture et de cultures maraîchères a mis en place en 2013 une politique maraîchère pour les années futures, après avoir consulté la profession. L'objectif est de maintenir une production locale et diversifiée de légumes en favorisant la spécificité de la culture maraîchère valaisanne.

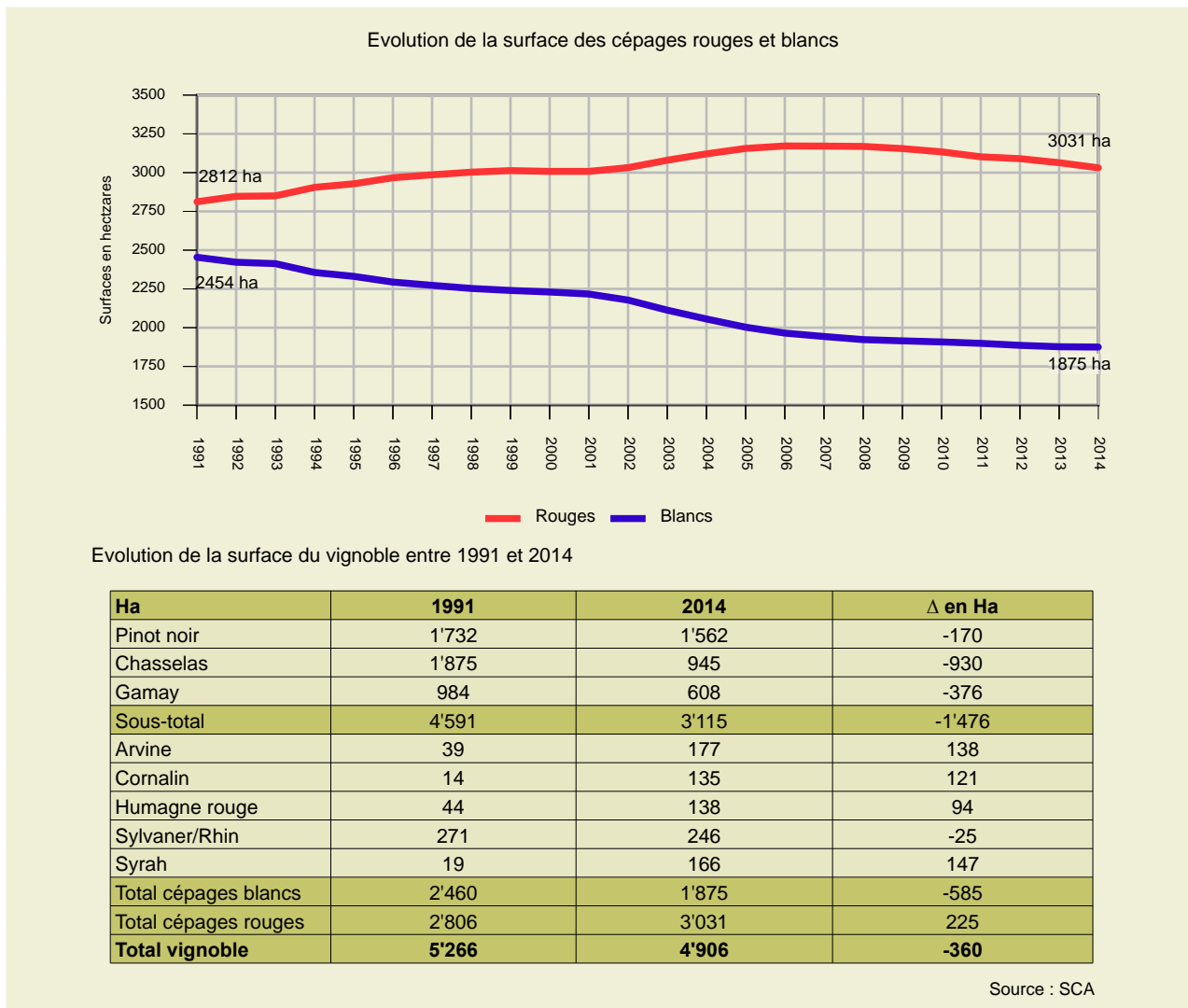
Cela passe par des aides aux structures pour les abris existants et par des soutiens à l'équipement pour la récolte et le conditionnement (asperges). En 2014, des subventions pour un montant de 23'318 CHF (2013 : 39'446 CHF) ont été versées à 4 maraîchers (2013 : 7 maraîchers), pour un investissement total de 66'427 CHF (2013 : 132'833 CHF).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Marque Valais

2.8 Structure du vignoble valaisan et production

" 62% de cépages rouges "

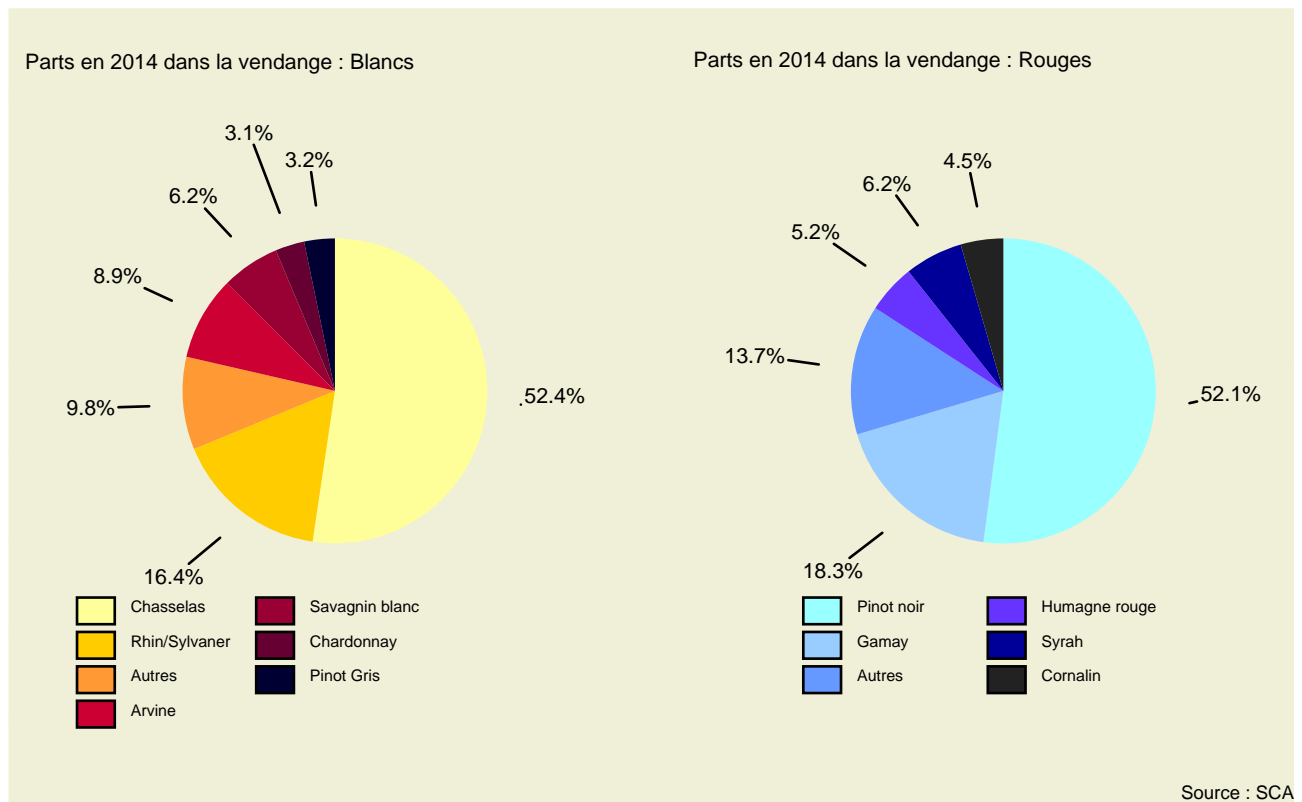


COMMENTAIRES

En 2014, la surface du vignoble valaisan est de 4'906 ha, en baisse de 35 ha (-0.7% par rapport à 2013). 3'031 ha en cépages rouges (61.8%) et 1'875 ha en cépages blancs (38.2%). Entre 1991 et 2014, les surfaces en cépages blancs ont diminué de 585 ha alors que les surfaces en cépages rouges

progressent de 225 ha. Les trois principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay) représentent 3'115 ha soit 63.5% de la surface du vignoble. En 1991, cette proportion était de 87.2%. Ces trois cépages ont perdu en 23 ans 1'476 ha.

" En 2014, 43.3 millions de kg ont été produits en Valais "



COMMENTAIRES

43.3 millions de kilos de raisins ont été encavés en 2014. La vendange 2014 est légèrement supérieure à celle de 2013, plus faible récolte de ces 50 dernières années. Elle est inférieure de 11.5% à la moyenne décennale (49 millions de kilos). 26.1 millions de raisins rouges ont été encavés (60%) contre 17.2 millions de raisins blancs (40%).

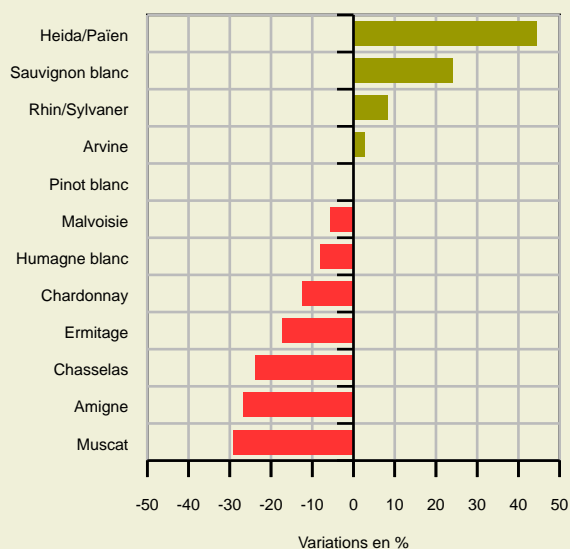
Le chasselas représente en 2014 52.4% de la

vendange en blancs, suivi par le sylvaner (16.4%). L'arvine représente 8.9% de la vendange en blancs en 2014.

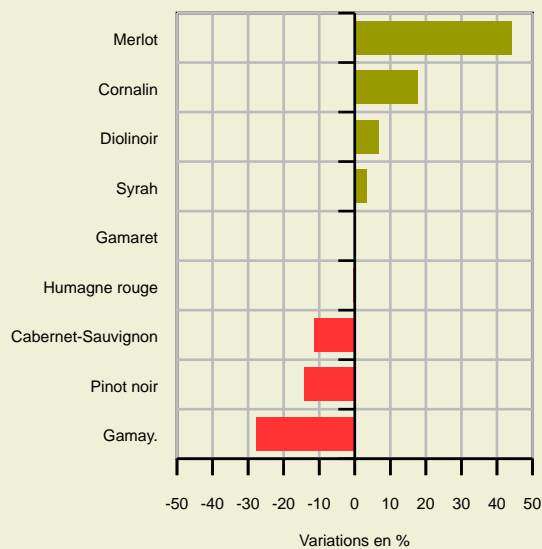
Pour les rouges, le pinot noir prédomine largement les vendanges en rouges avec 52.1% de la récolte, suivi par le gamay (18.3%) . L'humagne rouge, la syrah et le cornalin se tiennent avec respectivement 5.2%, 6.2% et 4.5% de la vendanges en rouges.



Ecart en % de la vendange 2014 par rapport à la moyenne décennale. Cépages blancs



Ecart en % de la vendange 2014 par rapport à la moyenne décennale. Cépages rouges



Source : SCA

COMMENTAIRES

L'écart entre la production en 2014 et la moyenne décennale, montre la forte progression du païen (+44.6%) et dans une moindre mesure du sauvignon blanc (+24.1%). Le sylvaner a une production en 2014 supérieure de 8.3% et l'arvine de 2.8%. Quand au chasselas (52.4% de la récolte en cépages blancs en 2014), il est encore en perte de production de -24%.

Pour les cépages rouges, le merlot progresse de 44.1% et le cornalin de 17.8% en 2014 par rapport à la moyenne décennale. Les principaux cépages rouges, c'est-à-dire le pinot noir et le gamay sont dans une phase de baisse de production avec -14.2% pour le pinot noir et -27.7% pour le gamay.

En dehors de la variabilité naturelle de la production, ces variations sont également dues aux évolutions des surfaces.

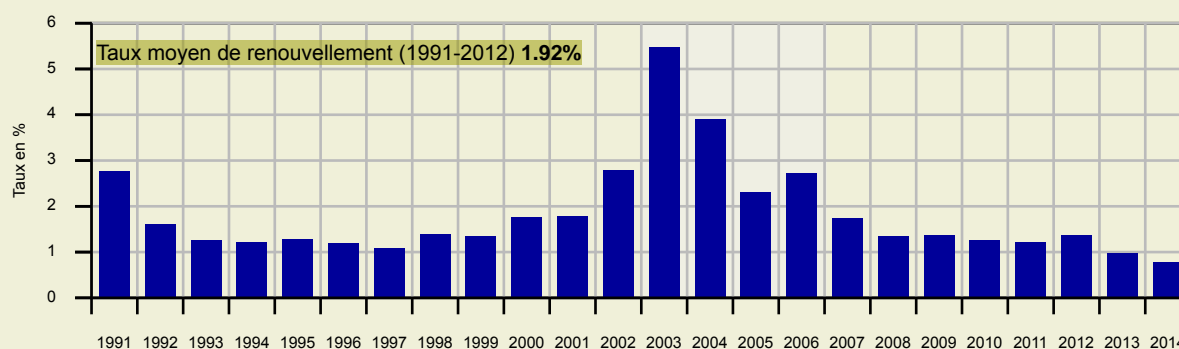


2.9 Reconversion du vignoble

" **Un taux de renouvellement de 1.92%** "

	1991	2014	Δ	Surface	Age moyen	< 10 ans ha	< 10 ans %
Pinot noir	1'732	1'562	-170	31.8%	30	135	8.6%
Chasselas	1'875	945	-930	19.3%	35	65	6.9%
Gamay	984	608	-376	12.4%	32.7	42	6.9%
Total	4'591	3'115	- 1'476	63.5%	32	242	7.8%
Arvine	39	177	138	3.6%	15.8	46	26.0%
Cornalin	14	135	121	2.8%	13.5	40.8	30.2%
Humagne rouge	44	138	94	2.8%	17.8	31.7	23.0%
Sylvaner/Rhin	271	246	-25	5.0%	26.1	62	25.1%
Syrah	19	166	147	3.4%	16	23	14.4%
Chardonnay	46	69	23	1.4%	22.1	8.8	12.7%
Pinot Gris	52	74	22	1.5%	22.6	13	17.5%
Merlot	1	106	105	2.2%	11.1	38.4	36.2%
Savagnin blanc	14	121	107	2.5%	12	68.9	56.8%
« Améliorateurs »	6	261	255	5.3%	12	102.2	39.3%
Différence	169	298	129	6.0%	20.1	62	20.8%
Total	675	1'791	+ 1'116	36.5%	17.3	496.8	27.7%
Total vignoble	5'266	4'906	-360	100%	26.7	740	15.1%

Rythme de renouvellement du vignoble



Source : SCA

COMMENTAIRES

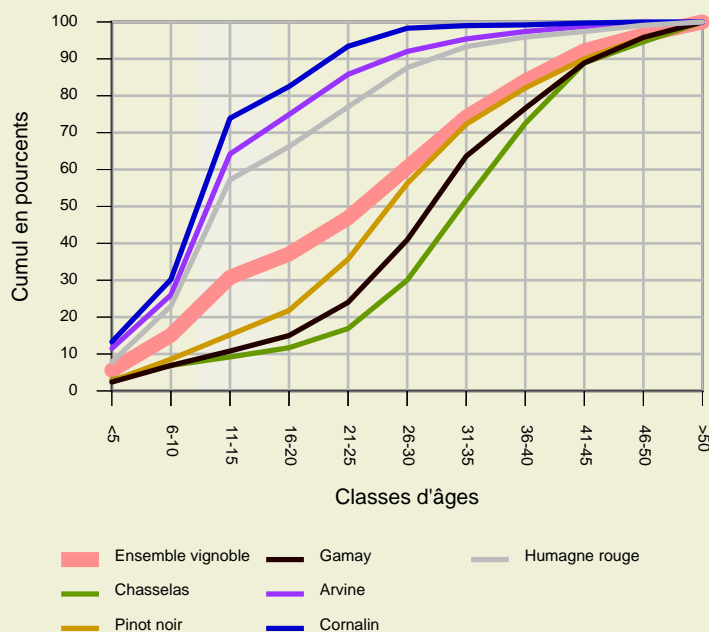
En 2014, l'âge moyen du vignoble est de 26.7 ans. 15.1% des 4'906 ha du vignoble a moins de 10 ans. L'âge moyen des trois principaux cépages (pinot noir, chasselas et gamay) est de 32 ans. La part des surfaces de moins de 10 ans pour ces trois cépages est

de 7.8%. Le chasselas a un âge moyen de 35 ans, c'est le cépage qui a l'âge moyen le plus élevé du vignoble valaisan directement suivi par le gamay (32.7 ans) et le pinot noir (30 ans).

Evolution de l'âge moyen des différents cépages plantés en Valais.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chasselas	30.5	31.1	31.4	33.3	33.7	34.2	34.5	35
Sylvaner	24.1	24.1	24.1	25.3	25.7	25.9	26.2	26.1
Arvine	11.8	12.5	13.3	14	14.6	14.8	15.3	15.8
Pinot Noir	25.5	26.2	26.6	27.9	28.5	29.1	29.5	30
Gamay	27.9	28.5	29	30.7	31.1	31.7	32.2	32.7
Cornalin	8.8	9.8	10.5	11	11.6	11.9	13.1	13.5
Vignoble	23.5	23.9	24.2	25.4	25.8	26.2	26.4	26.7

Distribution des surfaces par classes d'âge et par cépage en 2014



Source : SCA

COMMENTAIRES

Les importants taux de renouvellement du vignoble observés en 2003 (5.4%) et en 2004 (3.9%), se remarquent très clairement dans la structure d'âge des spécialités (arvine, cornalin et humagne rouge). La classe d'âge de 11-15 ans reflète ce renouvellement, avec pour le cornalin 43.7%, pour l'arvine 38.2% et l'humagne rouge 34.1% des surfaces respectives de ces cépages. Les surfaces jusqu'à 10 ans d'âge représentent encore un pourcentage compris entre 20 et 30%.

Les cépages traditionnels : le chasselas, le pinot noir et le gamay qui représentent en 2014

63.5% des surfaces plantées en vigne en Valais, ont un âge moyen de 32 ans (26.7 ans pour l'ensemble du vignoble). Ils influencent la structure du vignoble de façon importante. L'impact sur les classes d'âge supérieures à 26 ans est significative allant de 70% des surfaces pour le chasselas à 43.8% pour le pinot noir.

La structure du chasselas est de plus en plus déséquilibrée avec une courbe qui s'éloigne de la structure du vignoble. Influencée par un taux de renouvellement très faible.

2.10 Evolution des exploitations en mode Bio

" Progression de 40% des exploitations BIO en Valais en 10 ans "

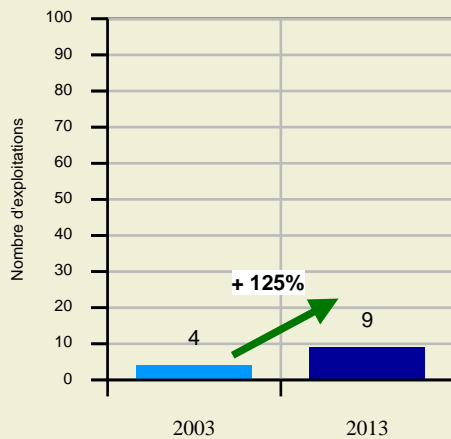
Répartition des exploitations valaisannes en BIO par classes de grandeurs SAU. 2003 - 2013

	2003	Répartition 2003 en %	2013	Répartition 2013 en %	Var 2003-2013 %
moins de 1 ha	12	4.9	9	2.6	-25
1 à moins de 3 ha	11	4.5	13	3.8	18.2
3 à moins de 5 ha	16	6.5	18	5.2	12.5
5 à moins de 10 ha	59	23.9	77	22.3	30.5
10 à moins de 20 ha	78	31.6	94	27.2	20.5
20 à moins de 30 ha	34	13.8	49	14.2	44.1
30 à moins de 50 ha	26	10.5	61	17.6	134.6
50 ha et plus	11	4.5	25	7.2	127.3
Total	247	100	346	100	40.1

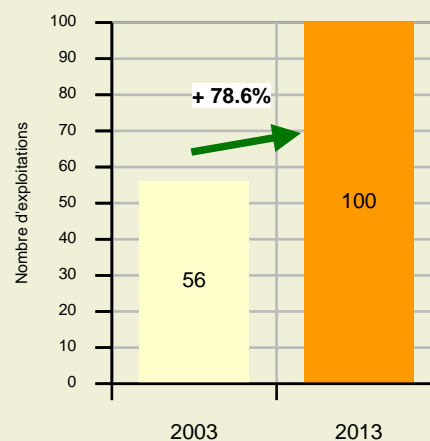
Répartition du nombre d'exploitations BIO en Valais 2003 - 2013 par types de culture et classes de grandeur SAU

Classes de SAU	Expl. avec Terres ouvertes			Expl. avec Surfaces herbagères			Expl. avec Cultures pérennes		
	2003	2013	Var 03/13	2003	2013	Var 03/13	2003	2013	Var 03/13
0 à moins de 5 ha	14	10	-4	28	30	2	30	28	-2
5 à moins de 20 ha	39	30	-9	132	164	32	32	49	17
20 à moins 50 ha	22	37	15	60	109	49	7	16	9
50 ha et plus	4	12	8	11	25	14	3	5	2

Dont en plaine...



et en zone de collines et montagnes (1 à 4)



Source : OFS

COMMENTAIRES

Nous avons déjà précisé au chapitre 2.5 que la SAU cultivée en BIO en Valais a fortement progressé ces dix dernières années de 80% (en suisse +20%). La part des exploitations BIO sur l'ensemble des exploitations valaisannes a doublé passant de 5.2% en 2003 à 10% en 2013.

Cette évolution a été particulièrement marquée pour les exploitations de 20 à moins de 50 ha. 50 nouvelles exploitations se sont déclarées dans cette catégorie de surfaces entre 2003 et 2013 (+83.3%). Les très grandes exploitations de plus de 50 ha sont également plus nombreuses avec 14 nouvelles structures se déclarant en BIO en 2013 (+127.3% par rapport à 2003).

Au niveau des grandes exploitations (entre 20 et moins de 50 ha), l'évolution constatée est particulièrement visible au niveau des entités avec des surfaces herbagères. 109 exploitations en 2013 déclarent des surfaces herbagères en BIO, alors

qu'elles n'étaient que 60 en 2003. C'est le type d'exploitations (entre 20 et moins de 50 ha avec surfaces herbagères) ayant enregistré la plus forte évolution positive ces dix dernières années.

Et c'est surtout dans les zones de collines et montagnes (zones de 1 - 4) que cette évolution a eu lieu. Entre 2003 et 2013, 44 nouvelles grandes exploitations (20 à moins de 50 ha) ont mis en place des systèmes d'exploitations biologiques.

En zone de plaine, le nombre d'exploitations qui sont déclarées en BIO entre 20 et moins de 50 ha a plus que doublé (+125%) mais sur un nombre d'exploitations très faibles (9 exploitations en 2013).

Les très petites exploitations BIO de moins de 1 ha travaillées à temps partiel sont en voie de disparition (-25% entre 2003 et 2013), au même titre que l'ensemble des exploitations (BIO et non BIO) de même taille (environ -40% entre 2003 et 2013).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

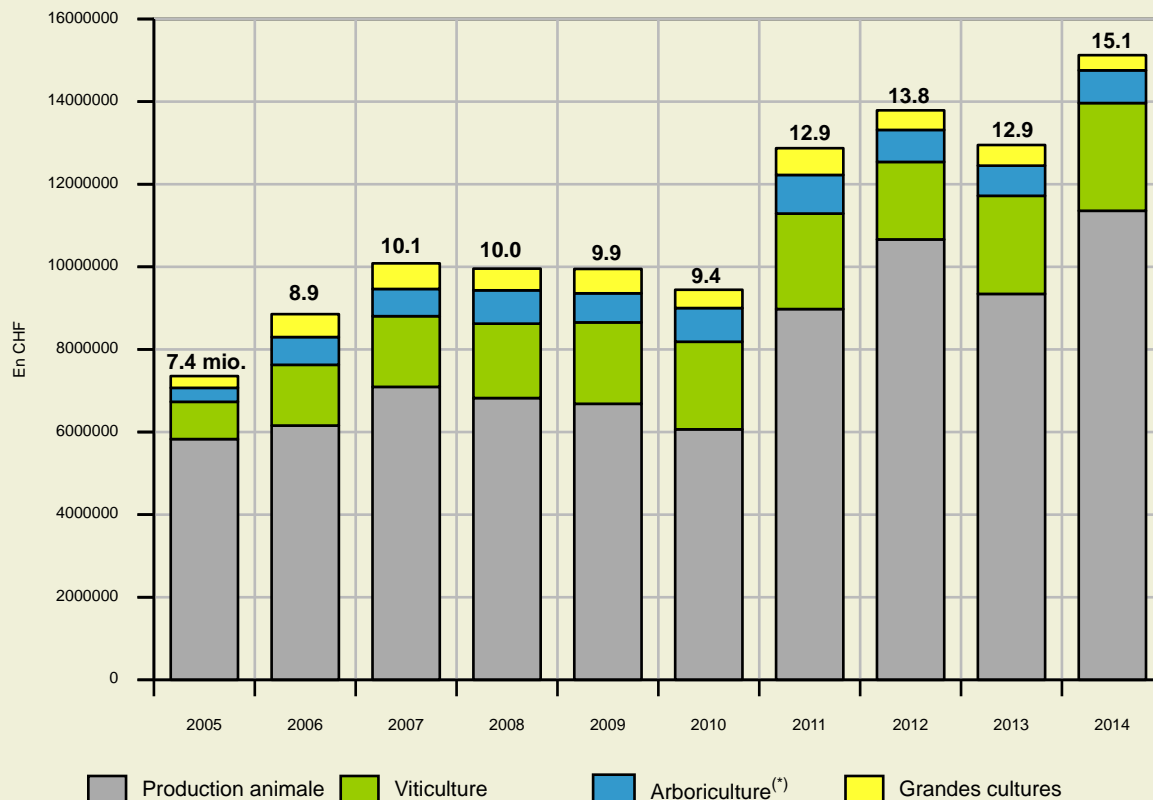
3. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE





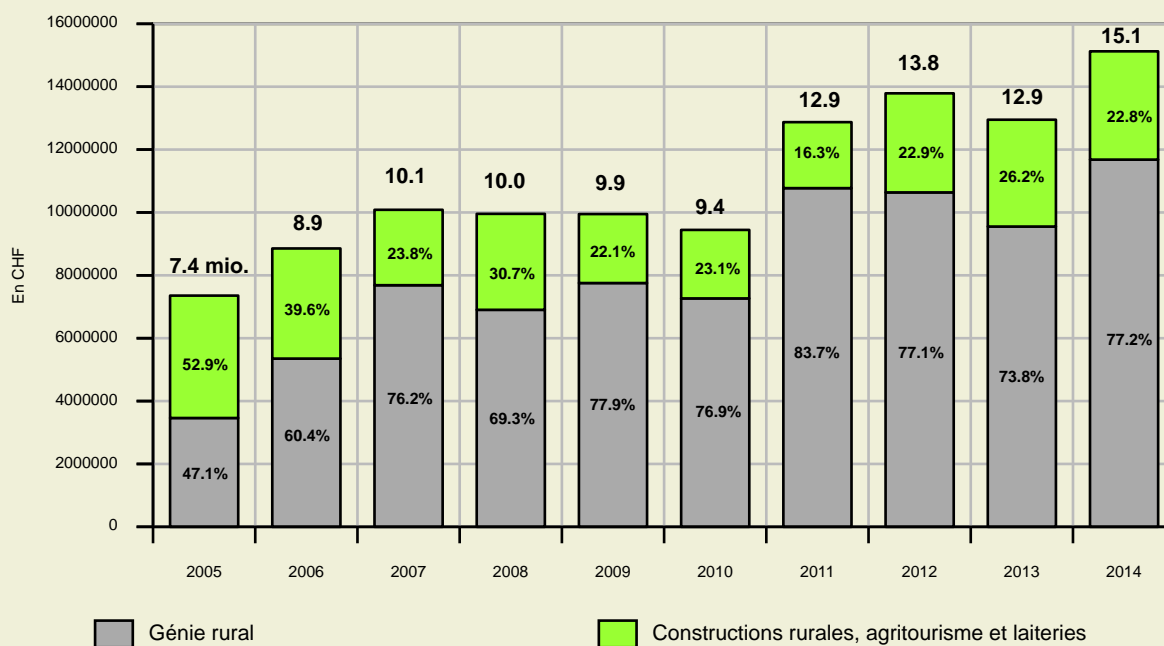
3.1 Aides financières pour des mesures d'améliorations structurelles

Graph1 . Contributions à fonds perdus par secteur de production. CH et VS. A CHF courants



(*) Sans les contributions à la reconversion des cultures fruitières

Graph2. Contributions à fonds perdus (part du Canton du Valais et de la Confédération). A CHF courants.



Source : SCA

COMMENTAIRES

Les améliorations structurelles visent principalement à améliorer les conditions de vie et les conditions économiques dans l'espace rural. Les améliorations structurelles sont soutenues par des contributions à fonds perdus et des prêts sans intérêts.

Les enquêtes statistiques de 2014 prouvent clairement que le canton a anticipé les défis liés à la politique agricole fédérale 2014-2017 par la mise à disposition du financement nécessaire au soutien des mesures collectives pour l'amélioration des infrastructures, mais aussi en encourageant les mesures individuelles en vue de la mise en conformité des constructions rurales.

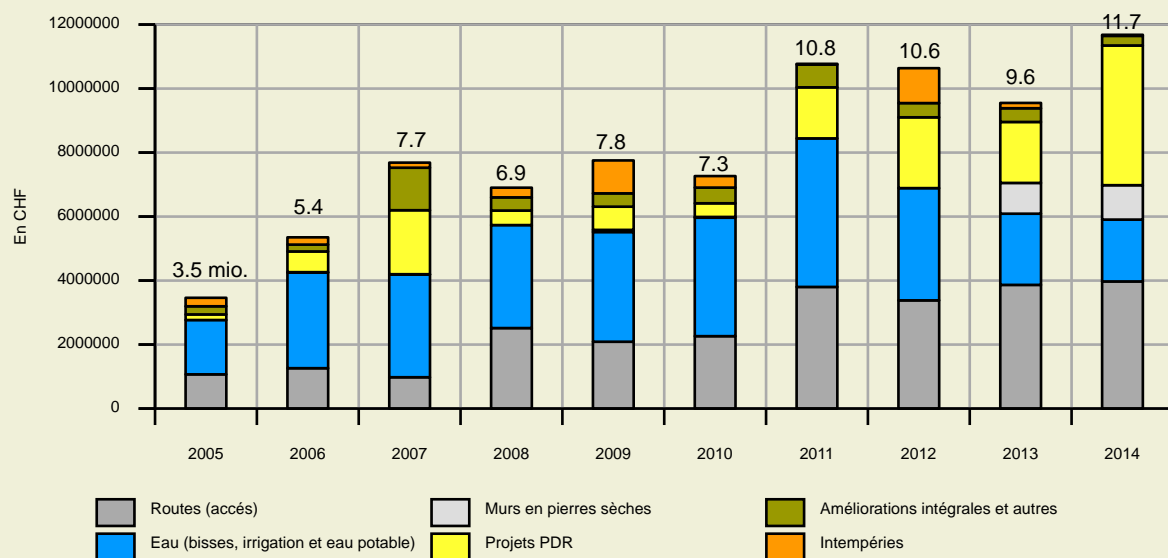
Graph 1 : En 2014 des contributions (sans crédits) ont été versées à hauteur de 15.1 millions de francs au total. Ce montant représente une valeur maximale au cours des dix dernières années. Depuis 2005 les contribu-

tions ont pu être augmentées de manière plus ou moins constante. La moyenne sur dix ans peut être ventilée par secteurs de production, à raison de 75% pour la production animale, 15% pour la viticulture, 6% pour l'arboriculture et le 4% pour les grandes cultures. En 2014, la viticulture a bénéficié d'une hausse de 2% par rapport à la moyenne sur dix ans.

Graph 2 : Du montant total de 15.1 millions de francs octroyé en 2014, 77% ont été injectés dans le génie rural et 23% dans les constructions rurales. Par rapport à la moyenne sur dix ans, le génie rural a bénéficié d'un soutien de 4% supérieur.

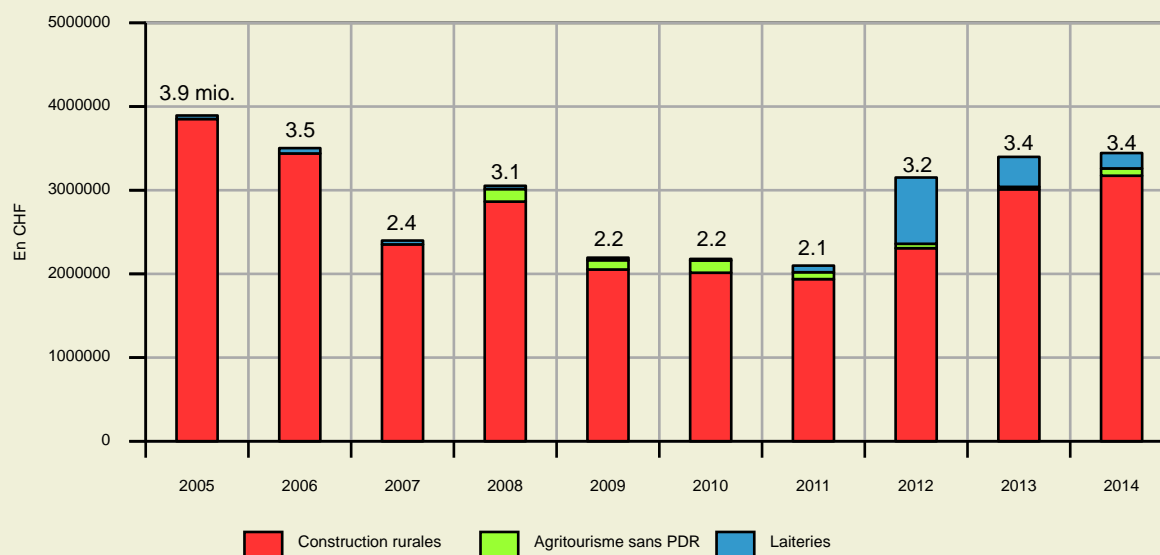


Graph3. Contributions en Génie rural payées 2005-2014 par le canton du Valais et la confédération



En %	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Routes (accès)	30.9	23.6	12.7	36.4	26.9	31.1	35.3	31.8	40.5	34.1
Eau	49	55.9	41.8	46.6	44.2	51	43.1	33	23.3	16.5
Murs en pierres sèches	0	0.2	0.1	0	0.9	0.3	0	0	10.1	9.2
Projets PDR	5.1	12.1	26	6.6	9.3	5.9	14.8	20.8	19.9	37.3
Améliorations intégrales et autres	7.3	4	17.3	6	5.4	6.7	6.6	4.2	4.5	2.6
Intempéries	7.7	4.2	2.1	4.4	13.3	5	0.2	10.3	1.7	0.3

Graph 4. Contributions en constructions rurale, agritourisme et laiteries payées 2005-2014 par le canton du Valais et la confédération



En %	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Constructions rurales	98.9	98.2	98.1	93.8	93.5	92.4	92.3	73.2	88.6	92.1
Agritourisme sans PDR	0	0	0	4.9	5.1	6.7	3.9	1.7	0.9	2.5
Laiteries	1.1	1.8	1.9	1.3	1.4	0.9	3.8	25.1	10.5	5.3

Source : SCA

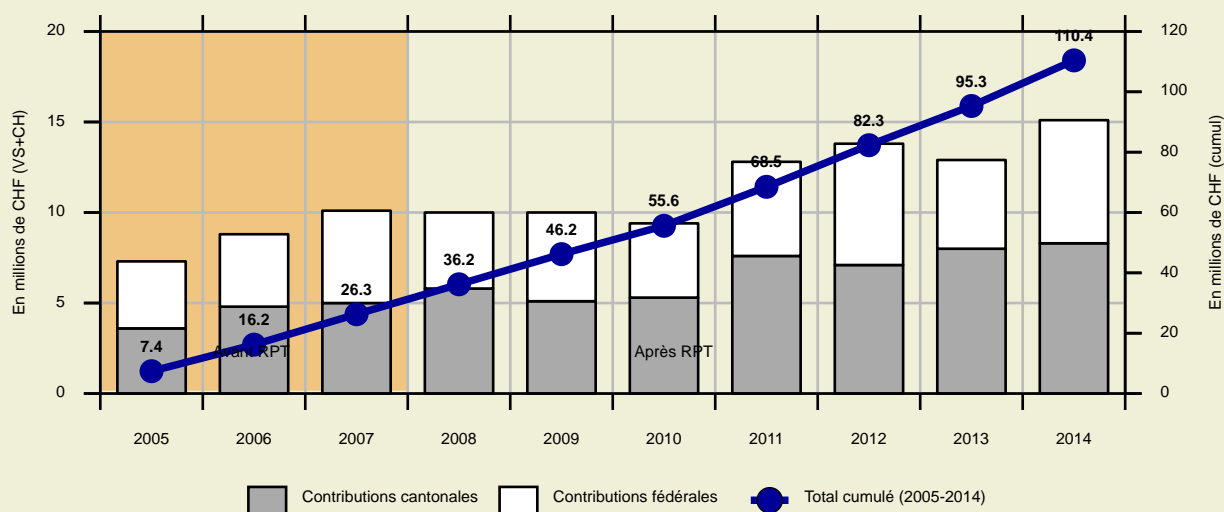
COMMENTAIRES

Graph 3 : En 2014, des contributions totalisant 11.7 millions de francs ont été versées dans le secteur du génie rural. 34% ont été investis dans les dessertes agricoles, 37% dans les projets régionaux, 17% dans le régime hydrique, 9% dans les projets de murs en pierres sèches et 3% dans d'autres projets. Pour les dessertes agricoles et les irrigations, il s'agit principalement de projets de remise en état périodique. Les nouvelles constructions sont l'exception. Les projets régionaux connaissent un véritable boom depuis 2011 (PDR Val d'Hérens et AgroEspaceLeuk-Rarogne). Depuis 2013, les projets de murs en pierres sèches ont également bien démarré (Visperterminen, Bovernier et Fully). Par rapport à la moyenne sur dix ans, les investissements ont

augmenté d'environ 3% pour les dessertes agricoles et diminué d'environ 21% pour les projets d'irrigation.

Graph 4 : En 2014, des contributions totalisant 3.4 millions de francs ont été versées dans le secteur des constructions rurales. 92% ont été attribués aux ruraux, 5% à des laiteries et 3% à des projets agritouristiques individuels. Les projets agritouristiques sont financés principalement dans le cadre de projets régionaux, puisque c'est seulement par ce biais que des contributions fédérales peuvent être obtenues. Le besoin d'assainissement des laiteries a considérablement augmenté depuis 2011.

Graph 5. Cumul des contributions cantonales et fédérales 2005-2014

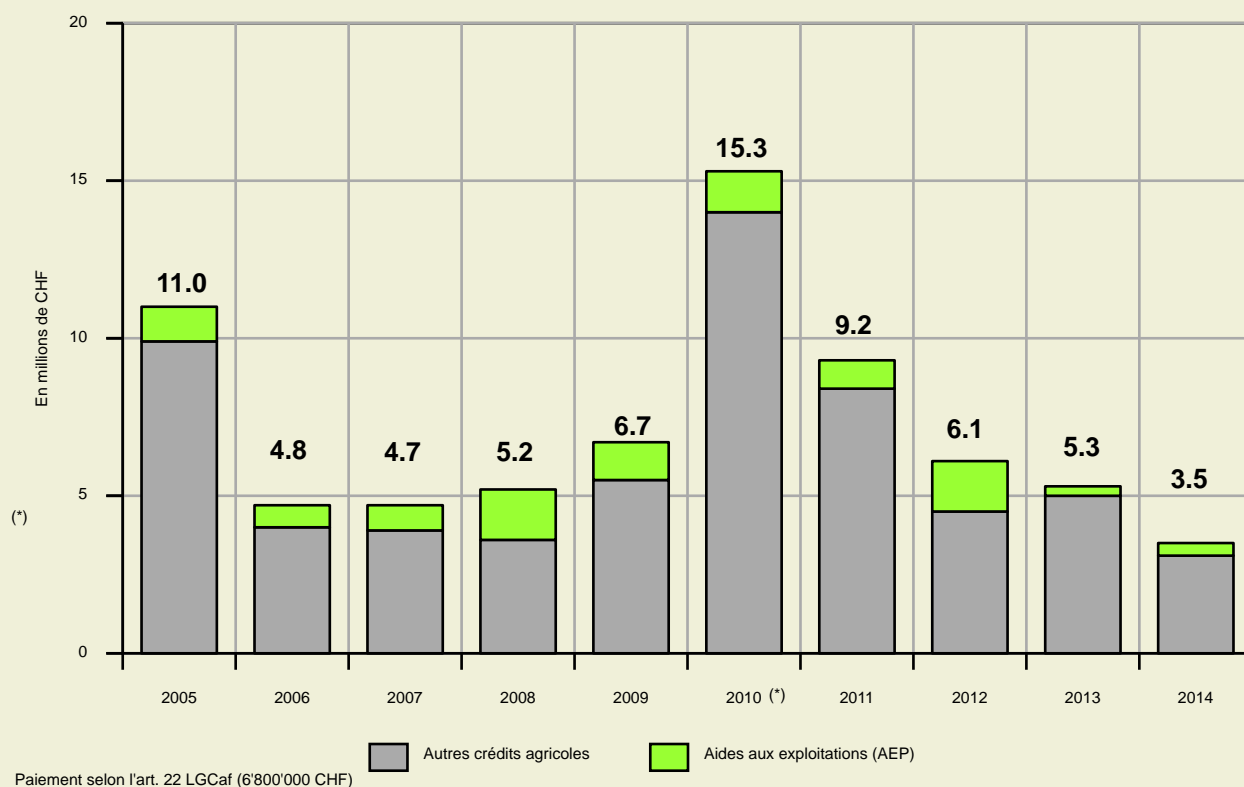


Source : SCA

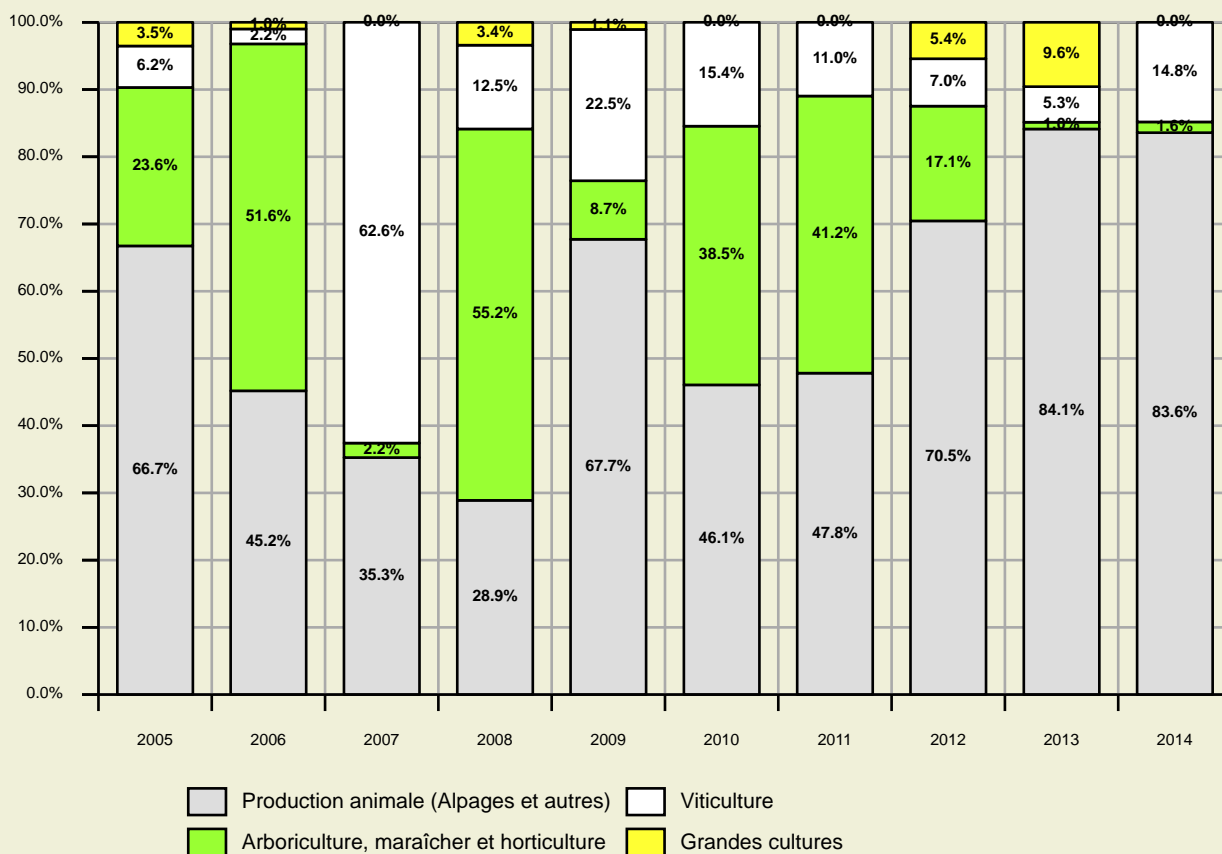
Graph 5 : Le graphique indique la répartition des contributions (sans crédits) entre la confédération et le canton, ainsi que le total cumulé des 10 dernières années. Au cours des 10 dernières années, un total de 110.4 millions de francs a été investi dans les projets d'améliorations structurelles, ce qui représente une moyenne sur dix ans de 11 millions de francs par année. Avec 15.1 millions de francs, les contributions de 2014 sont de 37% plus

élevées que la moyenne sur dix ans. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle compensation financière (RPT) dès l'année 2008, la moyenne sur 7 ans des aides cantonales (56%) est supérieure à celle des aides fédérales (44%). Selon le type de projets subventionnés, la répartition entre canton et confédération varie d'année en année. En 2014, la proportion canton / confédération est de 55% / 45%.

Graph 6. Crédits agricoles payés en 2005-2014 par types de crédits



Graph 7. Répartition en % des crédits alloués 2005-2014 par secteur de production sans les AEP.



Source : SCA

COMMENTAIRES

Graph 6 : En 2014, 3.5 millions de crédits agricoles ont été versés, dont 13% par le biais d'aides aux exploitations et 87% par le biais de crédits d'investissement (yc l'aide initiale). La répartition aides aux exploitations / crédits d'investissement correspond à peu près à la moyenne sur dix ans. En revanche, les prêts agricoles versés ont diminué considérablement depuis 2011. Alors que la moyenne sur dix ans se situait encore à 7.2 millions de francs, le montant des crédits versé en 2014 ne représente avec 49% plus que légèrement moins de la moitié de la moyenne sur dix ans. Les faibles taux d'intérêts pratiqués actuellement par les banques privées rendent peu attractifs les crédits agricoles sans intérêts mais avec leur devoir d'amortissement.

Graph 7 : Des crédits d'investissement (sans les aides aux exploitations) ont été octroyés pour un montant total de 57.5 millions de francs au cours des 10 dernières années. La moyenne des dix années des crédits d'investissement est répartie à raison de 53% pour la production animale, 23% pour l'arboriculture, 22% pour la viticulture et 2% pour les grandes cultures. En 2014, des crédits d'investissement ont été octroyés à hauteur de 4.4 millions, répartis à raison de 83% pour la production animale et 15% pour la viticulture. Les crédits d'investissement alloués en 2014 sont de 25% inférieurs à la moyenne sur dix ans. La politique actuelle du faible taux d'intérêt pratiquée par les banques a également un impact sur tous les nouveaux prêts.



©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

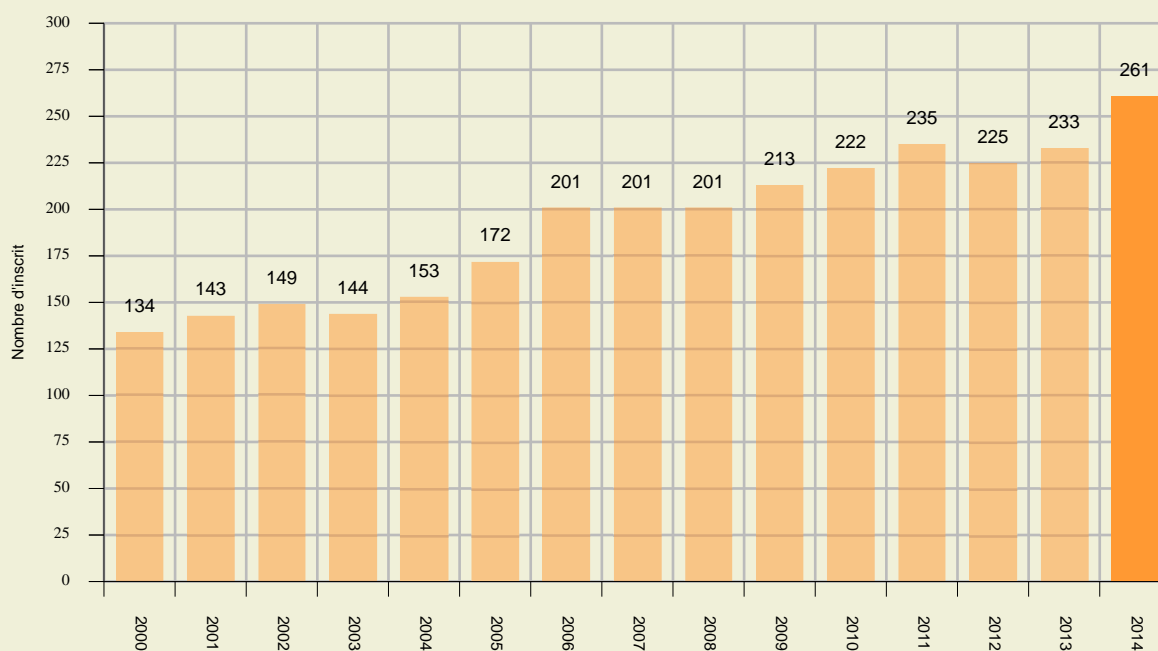


3.2 Formation de base et continue

CFC délivrés par l'EAV durant la période 2000 à 2014 par secteur de production

	Agriculteur	Arboriculteur	Caviste	Marâicher/ Horticulteur	Viticulteur	Paysagiste	Total
2000	27	2	6	1	7		43
2001	17	5	7	4	11		44
2002	25	1	6	3	11		46
2003	23	2	5	1	13		44
2004	24	3	5	2	7		41
2005	21	4	9	3	8		45
2006	21	6	5	6	11		49
2007	17	13	12	3	19		64
2008	28	10	12	6	17		73
2009	26	13	7	7	29		82
2010	25	11	12	7	26		81
2011	35	13	20	8	21		97
2012	23	3	9	7	11	18	71
2013	18	3	8	3	8	24	64
2014	20	3	6	5	12	15	61
Total	355	91	128	65	205	42	905

Evolution du nombre d'apprentis sur les sites de Châteauneuf et de Viège



Source : SCA

" Plus de 260 apprentis en 2014 à l'EAV "

COMMENTAIRES

Le graphique de la page précédente montre le nombre d'apprentis en formation sur les sites de Châteauneuf et de Viège pour les années 2001 à 2014.

Les formations suivantes sont concernées :

- Agriculteur/trice
- Arboriculteur /trice
- Maraîcher/ère
- Viticulteur/trice
- Caviste
- Horticulteur/trice paysagiste

Des effectifs au-dessus des 220 apprentis constituent un objectif qui correspond à une fréquentation idéale pour l'Etablissement.

2014 représente l'année des records puisque nous avons accueilli 261 personnes en formation de base dans les deux Etablissements. Les horticulteurs/trices paysagistes passent pour la première fois la barre de 100 apprentis sur le site de Châteauneuf. La rentrée 2014 comprend une bonne fréquentation pour les arboriculteurs/trices et les agriculteurs/trices; les métiers de la vigne et de la cave restent un peu en retrait.

Sur la période 1999 à 2014, l'Ecole d'agriculture du Valais a distribué en moyenne 60 CFC par an. L'année 2014 a connu une légère diminution qui s'explique par un taux d'échec plus important des paysagistes.



Tableaux des formations supérieures 2014-VS

	Brevet Agricole	Brevet Viticulture	Brevet Caviste	Brevet Arboriculteur
Homme	2	3	4	2
Femme	1	0	2	0

	Maîtrise agricole	Maîtrise Arboriculture	Ecole spécialisée Changins-Viti+Oeno
Homme	1	0	3
Femme	0	0	0

	HES Changins	HES Zollikofen	HES Sion
Homme	1	0	0
Femme	0	1	0

Répartition des CFC obtenus selon le sexe par catégories

	2014	
	Homme	Femme
Agriculture	82.4%	17.6%
Arboriculture	100.0%	0.0%
Caviste	67.0%	33.0%
Viticulture	83.4%	16.6%
Maraîcher	40.0%	60.0%
Paysagiste	100.0%	0.0%

Bilan de la formation continue en 2014

Valais (Viège+Châteauneuf)	2014
Nombre de cours	44
Nombre de participants	710
Nombre de périodes d'enseignement	17'514
Taux de satisfaction	95.0%

Source : SCA

COMMENTAIRES

La présence féminine varie selon les années. Elle se situe en moyenne entre 20% et 25% des effectifs totaux, mais peut fortement évoluer en fonction des volées. Aucune différence marquée ne peut être signalée entre les filières de formation à l'exception des horticulteurs paysagistes avec un pourcentage très bas de femmes.

Le nombre de diplômes de formation supérieure obtenus par les Valaisans reste faible. La formation modulaire permet à chaque personne en formation d'adapter son rythme en fonction de ses disponibilités. Cela signifie que nombreuses personnes sont aujourd'hui en train de suivre leur cursus et obtiennent régulièrement leur diplôme. Nous espérons que le nombre de formations supérieures obtenues par des apprentis valaisans augmentera ces prochaines années. La motivation des personnes qui quittent les établissements de Châteauneuf et de Viège pour continuer leur chemin professionnel est aujourd'hui bien présente.

Les chiffres de la formation continue sont positifs. Le potentiel d'augmentation est énorme dans ce secteur. La formation continue n'est pas encore un réflexe dans le milieu agricole.

Le Service cantonal de l'agriculture a mis en place une plateforme informatique afin de faciliter la communication et l'attractivité du secteur de formation continue : www.vs.ch/sca-formcont Cette plateforme se veut simple et intuitive d'utilisation pour notre public, professionnels ou passionnés par l'agriculture et ses secteurs.

En quelques clics de souris, les internautes peuvent voir toutes les propositions de formation, trier les séquences de formation, imprimer les descriptifs détaillés des cours de formation, s'inscrire à toutes les thématiques qui les intéressent et gérer leur propre compte.

Lors de chaque inscription, la personne reçoit un e-mail de confirmation à la participation. Un petit plus, deux jours avant le cours, un SMS rappelle la formation à venir.

3.3 Bilan 2010-2014 reconversion des cultures de fruits et légumes du Valais

Surfaces mises au bénéfice des subventions de reconversion des cultures de fruits et légumes.
Etat au 31.12.2014

Espèces	Variétés arrachées/surgreffées (surfaces en ha)		Variétés plantées/greffées et cultures soutenues financièrement (surfaces en ha)	
Pommiers	Maigold	69.65	Gala et ses clones	41.7
	Golden Delicious	58.92	Pink Lady - Rosy Glow	25.1
	Gala	21.06	Jazz	25.8
	Braeburn	24.00	Diwa	13.8
	Gravenstein	9.63	Galmac	15.1
	Summered	8.50	Mairac	10.5
	Idared	9.10	Braeburn	13
	Autres	20.34	Golden Delicious	11.6
			Goldkiss	8.5
Poiriers	Louise-Bonne	14.0	Golden parsi da Rosa	7.4
	Beurré Bosc	5.0	Autres/ à définir	38.2
	Guyot	3.9	Williams	6.9
	Conférence	2.7	Sweet Sensation	0.9
	Williams	1.7	Elliot	0.8
	Autres	1.3		
Abricotiers			Tardif de Valence	6.4
			Flopria	5.5
			Bergeval	5.9
			Chrisgold	2.8
			Vertige	2.5
			Harogem	2.6
			Autres/ à définir	22.4
Cerisiers			Summit	2.4
			Kordia	1.1
			Grace Star	1.2
			Regina	1.3
			Autres	1.1
Pruniers			Cacak's Schöne	1.9
			Valérie	0.1
			Fellenberg	0.6
		Autres	0.2	
Fraises			Culture sur substrat	9.4
Framboises			Culture sur substrat	4.6
			Culture en pleine terre	4.5
Mûres			Culture sur substrat	0.8
Myrtilles			Culture sur substrat	0.6
Légumes			Culture sur substrat	2.8
			Asperges	22.5
Total		249.9		322.5

Source : SCA



" 2010 - 2014, un engagement fort du canton à la modernisation du verger valaisan "

COMMENTAIRES

Le programme d'aide aux arboriculteurs pour la reconversion et la modernisation des cultures de fruits et légumes qui a été décidé en 2009 par le Grand Conseil pour la période 2010 à 2014 s'est déroulée conformément aux prévisions par l'épuisement des moyens financiers prévus à cet effet.

Au total, 589 dossiers, qui représentent 322 ha, ont été traités par l'office d'arboriculture et de cultures maraîchères. Ceci représente un engagement financier conséquent du canton de 10 millions de CHF en tout. Sur ce montant une aide particulière a été accordée pour l'arrachage précoce d'abricotiers atteints d'enroulement chlorotique de 477'285 CHF (dont 113'680 CHF en 2014).

Parmi les variétés de pommes qui ont été soit arrachées ou surgreffées, la Maigold et la Golden delicious arrivent largement en tête avec plus de 58% des surfaces concernées, ce qui

représente 129 ha. Pour les poires, 14 ha de la variété Louise-Bonne ont été arrachés ou surgreffés, soit le 49% des reconversions de poiriers.

Pour l'assortiment de pommes (plantées ou surgreffées), les variétés Gala, Pink Lady-Rosy et Jazz arrivent en tête avec 33.4% de l'ensemble des surfaces fruitières plantées au bénéfice du programme de reconversion. Pour les poires, c'est la variété Williams qui a été la plus plantée avec 6.9 ha entre 2010 et 2014.

Un des produits phare du Valais, l'abricot a également bénéficié de ces mesures de reconversion avec une surface de 48.1 ha de nouvelles variétés.

Un nouveau programme de reconversion des cultures pour la période 2015-2018 a été mise en place et permettra d'adapter l'outil de production des arboriculteurs. Ce programme sera doté de 3.9 millions sur décision du CE.

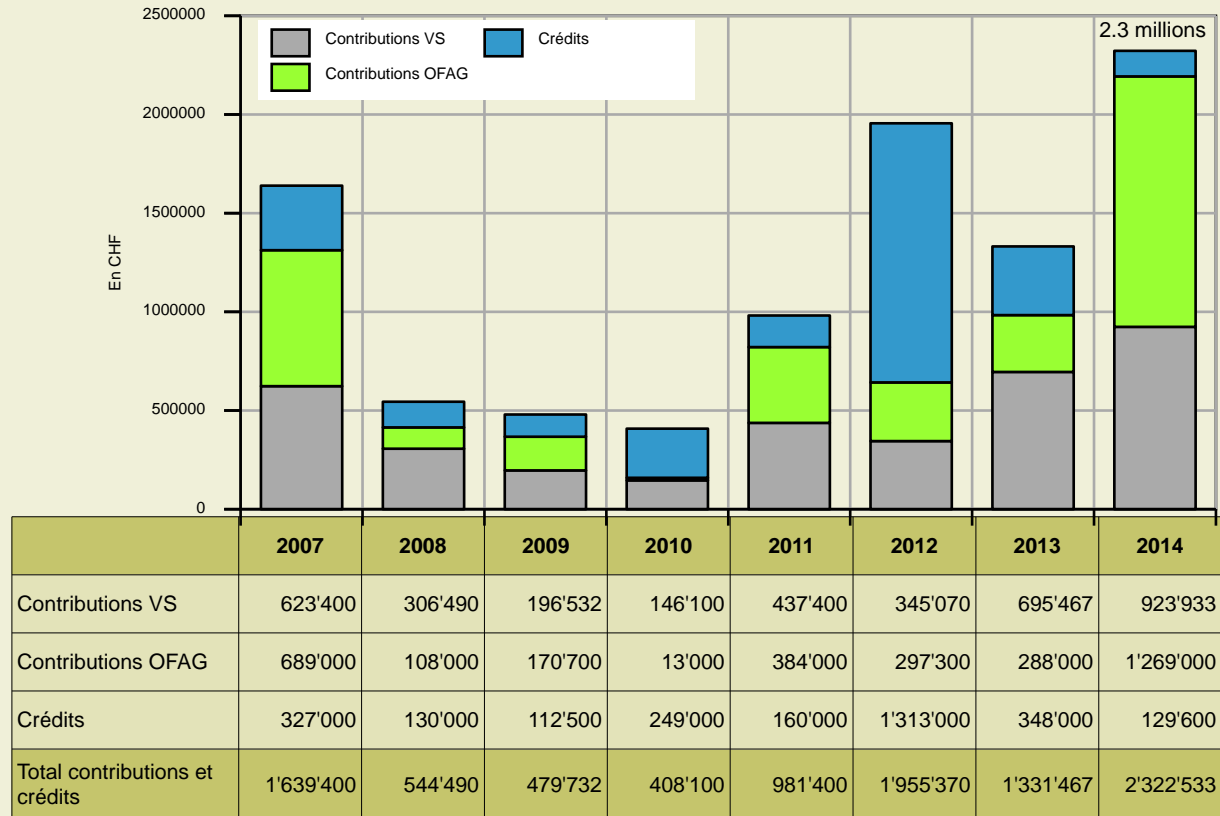


3.4 Agritourisme

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

" En 2014, plus de 2.3 millions de contributions et de crédits pour l'agritourisme "

Paiements de contributions et de crédits des projets agritouristiques sur la période 2007 - 2014



Source : SCA

Evolution du nombre de prestataires

	Vente directe et agritourisme	Restos : Saveurs du Valais	Total
2009	106	27	133
2010	131	33	164
2011	153	40	193
2012	274 ⁽³⁾	44	318
2013	330	46	376
2014	347	55	402

⁽³⁾ y compris boulangeries

Source : www.valais-terroir.ch et CVA

COMMENTAIRES

Les projets agritouristiques sont soutenus depuis 2007 par des aides financières. Il est à relever que des contributions fédérales ne sont possibles que si les projets sont exécutés dans le cadre de projets régionaux.

Le graphique sur 7 ans montre qu'après l'euphorie du début et les difficultés de démarrage qui ont suivi, les aides financières ont augmenté continuellement depuis 2011. Dans les 7 dernières années, des contributions à hauteur de 9.7 millions de francs ont été allouées. Elles sont composées de 38% d'aides canto-

nales, de 33% d'aides fédérales et de 29% de crédits. En 2014, un total de 2.3 millions a été versé, dont la plus grande partie, soit 55%, provient de la confédération suite à l'exécution de projets agritouristiques dans le cadre de projets régionaux.

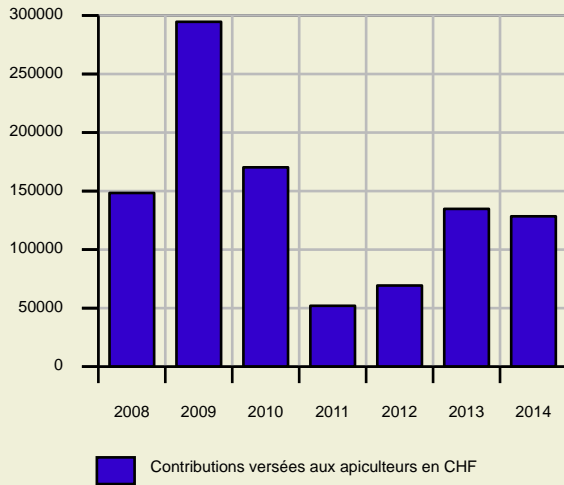


©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

3.5 Apiculture

" Le canton du Valais soutient son apiculture avec près de 1 million de CHF de subventions en sept ans "

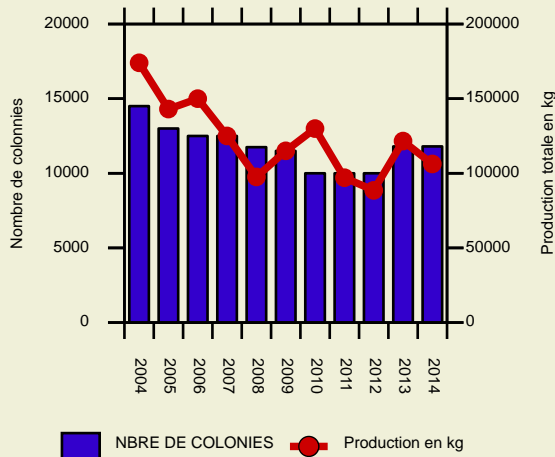
Evolution des contributions à l'apiculture



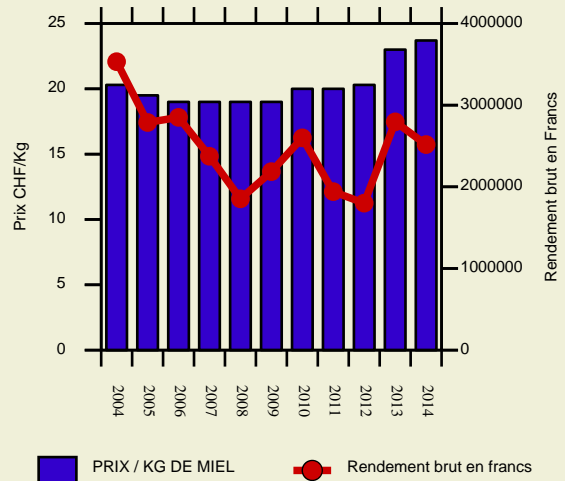
CHF	Aux apiculteurs	A la vulgarisation apicole	Total
2008	129'000	19'384	148'384
2009	270'000	24'605	294'605
2010	135'000	35'284	170'284
2011	19'500	32'504	52'004
2012	26'750	42'577	69'327
2013*	92'570	42'217	134'787
2014	76'530	51'914	128'444
2008/14	749'350	248'485	997'835
Pourcents	75.1%	24.9%	100.0%

* Nouvelles contributions versées aux apiculteurs pour les nucléides et les reines (22'820 CHF)

Evolution du nombre de colonies et de la production totale de miel en Valais



Evolution des prix estimés au kg et du rendement brut



Source : SCA

Conscient de l'importance cruciale de l'apiculture pour les activités agricoles (interdépendance biologique naturelle entre les insectes, la pollinisation et la production de graines), le canton soutient depuis 2008 les activités liées à la vulgarisation apicole via des contrats de prestations avec les fédérations d'apiculture du Valais Romand (FAVR) et du Haut-Valais (OBZV). Il verse également des contributions aux apiculteurs au bénéfice d'une formation adéquate, reconnus comme exploitants au sens de l'article 2 sur l'ordonnance sur la terminologie agricole.

Durant la période 2008 à 2014, le canton a versé au titre de la vulgarisation apicole 248'485 CHF et aux apiculteurs 749'350 CHF. Ce qui représente une contribution cantonale au secteur apicole de près de 1 million de CHF (997'835 CHF) sur 7 ans.

Après une période de stabilisation du nombre de colonies entre 2010 et 2012 à environ 10'000 ruches, celles-ci augmentent en 2013 et 2014 (grâce en partie aux nouvelles contributions aux nucléides et aux reines) avec 11'800 ruches.

La production de miel 2014 (106'200 kg), fortement impactée par les conditions climatiques défavorables, a été inférieure de 12.6% à la production de 2013 et de 14.5% à la moyenne décennale (2004-2013).

Conscient de l'importance de la formation continue en matière apicole, le canton du Valais a intensifié ses contributions cantonales à la vulgarisation apicole avec un montant record en 2014 de 51'914 CHF, soit une augmentation de 23% par rapport à 2013.



©2012 Valais/Wallis Promotion-Céline Ribordy

3.6 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne

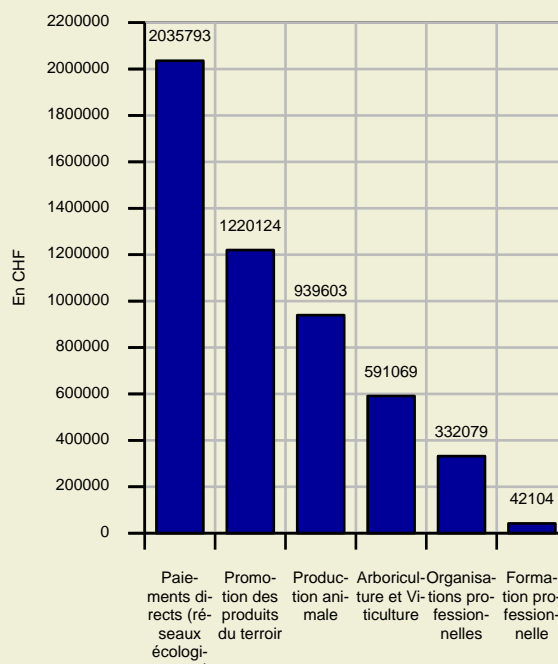
" 1.2 million de francs à la promotion des produits du terroir en 2014 "

Subventions de fonctionnement allouées 2013-2014
(sans redevances agricoles)

	2013	En %	2014	En %
Promotion des produits du terroir	1'434'574	32.2%	1'220'124	23.6%
Organisations professionnelles	422'344	9.5%	332'079	6.4%
Paiements directs ^(*) (réseaux écologiques,...)	800'770	18.0%	2'035'793	39.4%
Production animale	967'672	21.7%	939'603	18.2%
Arboriculture et Viticulture	780'971	17.5%	591'069	11.5%
Formation professionnelle	44'014	1.0%	42'104	0.8%
Total	4'450'345	100.0%	5'160'772	100.0%

(*) Part cantonale au financement des réseaux écologiques

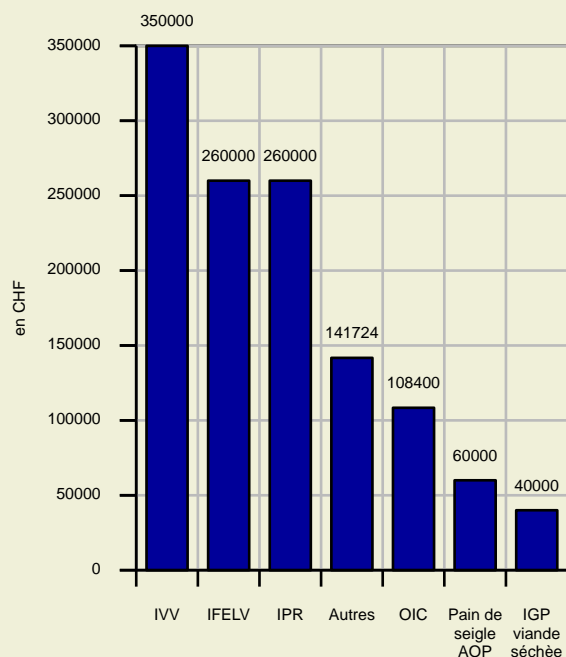
Subventions de fonctionnement allouées en 2014
(sans redevances agricoles)



Détails des subventions allouées 2012-2014 pour la promotion des produits du terroir

Bénéficiaires	2012	2013	2014
CVA	380'000	0	0
IVV	606'250	414'273	350'000
IFELV	330'000	250'000	260'000
IPR (interprofession raclette AOP)	300'000	260'000	260'000
Agritourisme	100'000	0	0
OIC	83'000	86'800	108'400
Fête nationale Hérens	5'500	5'282	0
Pain de seigle AOP	45'000	60'000	60'000
IGP viande séchée	21'000	40'000	40'000
Autres	393'359	318'218	141'724
Total	2'264'109	1'434'573	1'220'124

Détails des subventions allouées en 2014 pour la promotion des produits du terroir



Source : SCA

COMMENTAIRES

Les subventions de fonctionnement allouées par le canton en 2014 se montent à 5'160'772 CHF, soit une hausse 16% par rapport à 2013. Cette hausse provient exclusivement des subventions versées pour la mise en place des réseaux écologiques en vue de l'obtention des paiements directs ainsi que de la part du canton aux contributions écologiques fédérales.

L'évolution constatée dans les sommes allouées à la promotion des produits du terroir, est issue des transferts des moyens financiers

autrefois gérés par le SCA à l'entité "Valais/Wallis promotion". Le SCA continue toutefois de subventionner à hauteur de 1.2 million la promotion des produits du terroir à travers les organisations professionnelles (IVV, IFELV,...) et des manifestations liées au terroir.

Ces contributions cantonales permettent de valoriser l'image qualitative des produits de l'agriculture valaisanne et d'entraîner celle-ci dans une dynamique de valeur ajoutée positive.



©2012 Valais/Wallis Promotion- Valais tourisme

4. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN



©2012 Valais/Wallis Promotion-Valais tourisme



4.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2014

" Des prix moyens en Grande Distribution avec une tendance positive "

	Volumes			Valeurs		Prix moyens		
	Litres 2014	Variations 2013/2014	Tendances	Variations 2013/2014	Tendances	CHF/L 2014	Variations 2013/2014 ^(*)	Tendances
Ensemble du marché toutes couleurs et origines	99'506'000	- 2.5%	▼	- 0.7%	▼	9.59	+ 1.8%	▲
Vins du Valais toutes couleurs catégories	13'338'000	-2.5%	▼	- 1.2%	▼	11.34	+ 1.3%	▲
Vins blancs du Valais toutes catégories	5'903'000	- 2.0%	▼	- 1.8%	▼	11.16	+ 0.2%	▲
Fendant	3'057'000	- 1.1%	▼	- 2.0%	▼	8.94	- 0.9%	▼
Vins blancs du Valais (Sans Fendant, Johannisberg et Dôle blanche)	1'049'000	- 6.3%	▼	- 2.6%	▼	18.07	+ 3.9%	▲
Vins rouges du Valais toutes catégories	5'413'000	- 3.1%	▼	- 0.7%	▼	12.21	+ 2.5%	▲
Dôle	2'829'000	- 2.8%	▼	- 1.5%	▼	10.82	+ 1.2%	▲
Pinot Noir	1'120'000	- 4.1%	▲	+ 1.0%	▲	12.35	+ 5.4%	▲
Vins rosés du Valais toutes catégories	2'022'000	- 2.4%	▼	- 0.8%	▼	9.56	+ 1.6%	▲

^(*)Prix corrigés de l'inflation. IPC. OFS 2015

Source : Nielsen-SCA

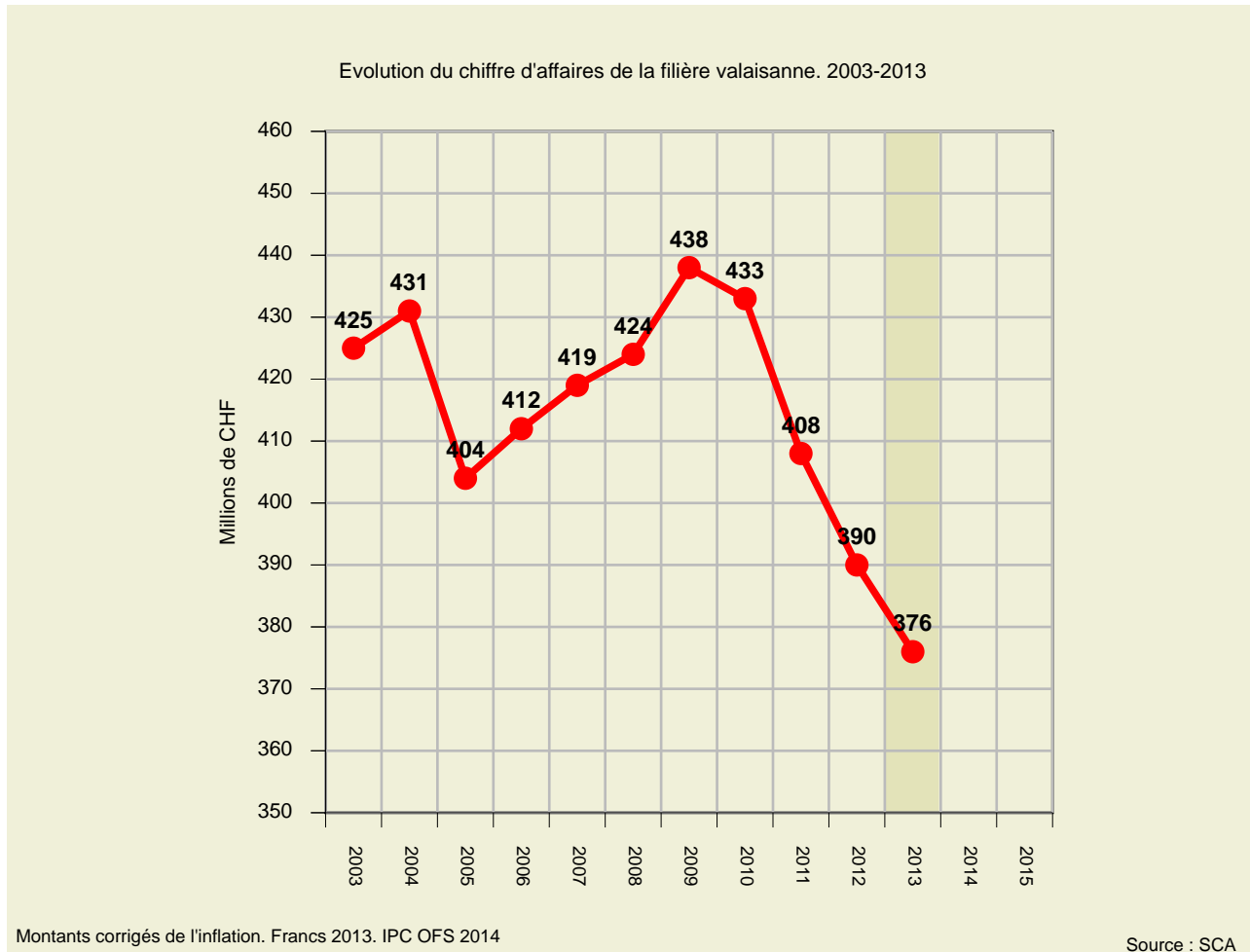
COMMENTAIRES

Dans un contexte économique 2014 incertain et après deux années de faible récolte, les ventes de vins tranquilles (toutes origines, couleurs et catégories confondues) en Grande Distribution ont diminué à un peu moins de 100 millions de litres (-2.5% par rapport à 2013). En revanche, les prix progressent de 1.8% en moyenne sur la campagne 2014 par rapport 2013 pour s'établir à 9.59 CHF/l. La performance des vins du Valais en Grande

Distribution suit celle du marché avec une baisse des volumes de -2.5% en 2014 par rapport à 2013. Les prix moyens progressent aussi; bien que moins fortement que ceux du marché dans son ensemble (+1.3% à 11.34 CHF/l). Toutes les couleurs sont touchées par les baisses de ventes avec -2% pour les vins blancs, -3.1% pour les vins rouges et enfin -2.4% pour les vins rosés.

4.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne

" Quatrième baisse consécutive du chiffre d'affaires "



COMMENTAIRES

Le chiffre d'affaires de la filière est un indicateur qui permet de suivre l'évolution économique de la filière vitivinicole. Cet indicateur est calculé depuis 2003 sur la base des déclarations TVA des encaveurs. Par rapport à 2012, le chiffre d'affaires 2013 est en baisse de 3.6%, pour s'établir à CHF 376 millions.

C'est le chiffre d'affaires le plus bas observé depuis 2003, inférieur de -10.2% à la moyenne décennale (2003-2012).

4.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères

" 2014, une production record pour l'abricot "

Production valaisanne de fruits et légumes en tonnes

Espèces/ variétés	Moyenne 2000 - 2010	2013	2014	Var. 2013/2014
Pommes	39'840	41'060	40'960	-0.2%
Poires	13'130	11'210	11'485	2.5%
Abricots	5'480	7'900	10'020	26.8%
Fellenberg et autres	356	615	800	30.1%
Cerises - bigarreaux	60	90	110	22.2%
Fraises	821	900	900	0.0%
Framboises	189	160	150	-6.3%
Baies d'arbustes	64	72	70	-2.8%
Raisins de table	91	23	10	-56.5%
FRUITS	60'019	62'030	64'505	4.0%
Asperges	96	400	410	2.5%
Carottes d'été	1'928	1'500	1'000	-33.3%
Carottes de garde	4'195	2'700	2'040	-24.4%
Céleris	325	25	40	60.0%
Choux-fleurs	1'368	680	620	-8.8%
Choux	149	35	40	14.3%
Oignons	1'091	200	250	25.0%
Tomates	3'731	1'600	1'550	-3.1%
Laitues pommées	603	240	220	-8.3%
Autres légumes	1'930	1'880	1'755	-6.6%
LÉGUMES	15'417	9'260	7'925	-14.4%
PRODUCTION TOTAL	75'435	71'290	72'430	1.6%

Source : IFELV

COMMENTAIRES

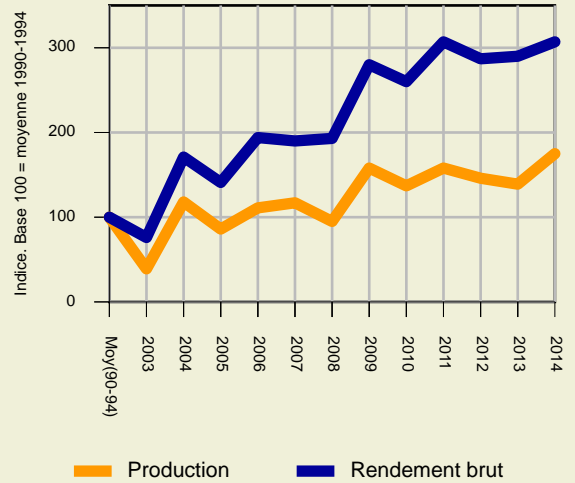
Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit 64'505 tonnes de fruits et 7'925 tonnes de légumes en 2014 pour une production totale de 72'430 tonnes, soit une hausse de 1.6% par rapport à 2013. La production de fruits a progressé de 4% et celle des légumes a baissé de 14.4% entre 2013 et 2014. La part de la production fruitière en 2014 est de 89% (87% en 2013).

La palme de l'augmentation de la production des fruits en 2014 revient aux pruneaux Fellenberg (+30.1%), suivie des abricots (+26.8%) et enfin des cerises-Bigarreaux (+22.2%).

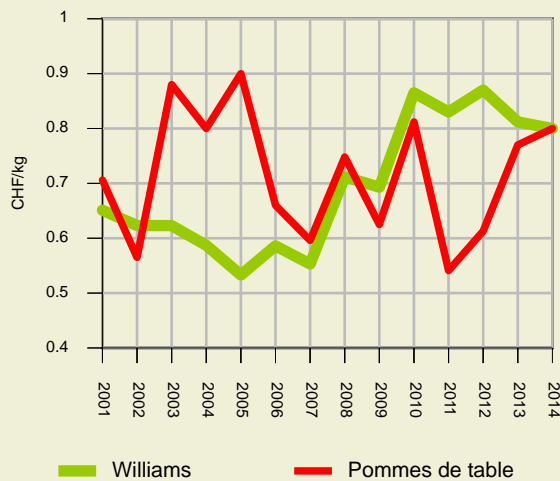
Dans le secteur des légumes, les progressions les plus importantes concernent le céleri (+60%), suivie des oignons (+25%), des choux (+14.3%) et des asperges (+2.5%).

Abricots du Valais	Production (1000 tonnes)	Prix moyens producteur (Frs/Kg)	Rendement brut
Moy. (90-94)	5.7	1.56	8.2
2003	2.2	2.80	6.2
2004	6.7	2.09	14.0
2005	4.9	2.37	11.6
2006	6.3	2.53	15.9
2007	6.1	2.55	15.6
2008	5.4	2.92	15.8
2009	9.0	2.55	23.0
2010	7.8	2.73	21.3
2011	9.0	2.81	25.2
2012	8.3	2.82	23.5
2013	7.9	3.02	23.8
2014	10	2.52	25.2

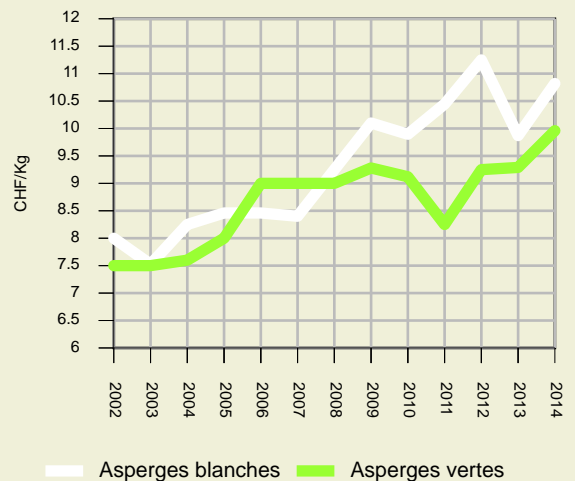
Production et rendement brut de l'abricot en indices



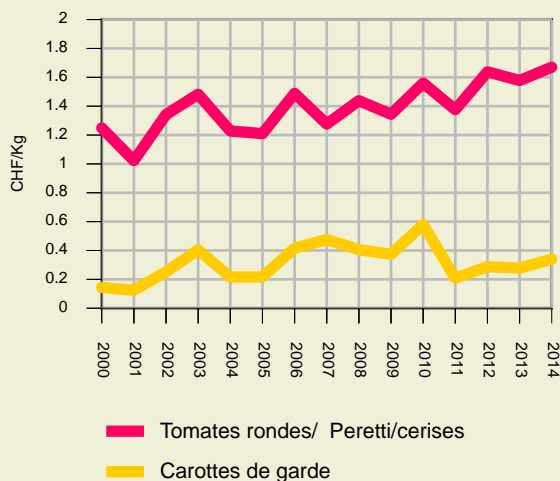
Evolution des prix indicatifs à la production



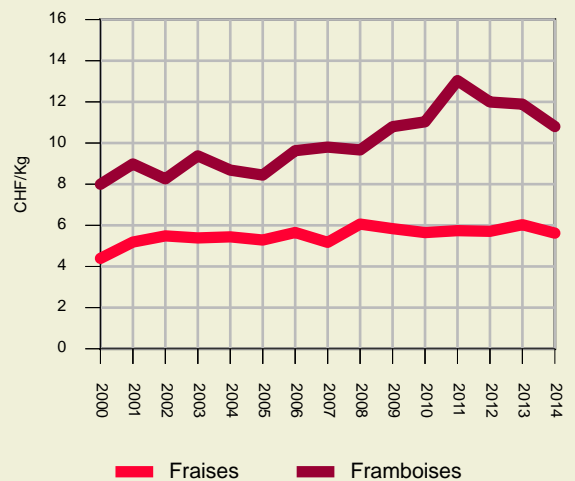
Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Source : IFELV et SCA

COMMENTAIRES

Les prix indicatifs production sont tributaires du marché et dépendent largement de l'offre et de la demande. En 2014, des prix indicatifs production en progression ont notamment été observés pour les pommes de table, les abricots, les baies et le raisin de table.

Pour les fruits, une amélioration des prix est observée en 2014 par rapport à 2013 pour les pommes de garde (+15.5% à 0.87 CHF/kg), les raisins de table (+4.3% à 3.13 CHF/kg) et enfin les poires de garde (+3.5% à 1.19 CHF/kg).

Dans le secteur des légumes, une augmentation des prix est observée pour la même période pour les carottes de garde (+22.5% à 0.34 CHF/kg), suivi des choux (+17.6% à 0.48 CHF/kg) et enfin des asperges blanches (+9.7% à 10.82 CHF/kg).

**" En 2014, un nouveau rendement brut
du secteur fruits et légumes record "**



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

4.4 AOP-IGP : deux signes de qualité officiels pour des produits typiques du terroir valaisan

" La Raclette AOP du Valais : un succès qui se confirme "

		Quantité certifiée en tonnes								
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Raclette du Valais	AOP	0	0	0	0	0	815	1'043	1'085	1'392
Viande séchée du Valais (poids sec)	IGP	198	181	218	232	254	243	247	256	264
Eau-de-vie de poire du Valais (à 43% Alcool)	AOP	230	216	218	182	216	192	236	236	141
Abricotine (à 43% Alcool)	AOP	29	0	1	12	0	59	54	54	47
Pain de seigle valaisan	AOP	480	738	753	789	756	714	764	750	695
Munder Safran (kg)	AOP	1	1	2	2	0	0	0	2	2
Total		937	1'135	1'191	1'217	1'226	2'023	2'344	2'382	2'539
		chiffres d'affaires estimés en CHF 1'000.- (sortie unité de production)"								
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Raclette du valais	AOP	0	0	0	0	0	8'150	10'430	10'850	13'920
Viande séchée du Valais (poids sec)	IGP	9'108	8'303	10'005	10'672	11'661	11'155	11'339	11'753	12'121
Eau-de-vie de poire du Valais (à 43% alcool)	AOP	9'193	8'651	8'702	7'290	8'634	7'691	9'432	9'432	5'625
Abricotine (à 43% alcool)	AOP	1'150	0	24	472	0	2'346	2'170	2'170	1'873
Pain de seigle valaisan	AOP	2'064	3'173	3'238	3'393	3'251	3'070	3'285	3'225	2'989
Munder Safran	AOP	182	104	400	400	66	98	88	300	300
Total		21'697	20'232	22'369	22'227	23'612	32'510	36'744	37'729	36'827

Sources:

- Quantité en kg = OFAG

- Chiffre d'affaires (CA) estimé en CHF = Association suisse AOP-IGP

COMMENTAIRES

"L'AOP et l'IGP sont deux signes de qualité officiels réservés aux produits typiques ancrés dans une région qui leur donne un caractère spécifique et une saveur inimitable. Ils garantissent l'authenticité des produits élaborés selon des savoir-faire traditionnels."

L'arrivée en 2010 de la Raclette AOP du Valais a "boosté" les quantités de produits agricoles valaisans commercialisés sous les signes de qualité AOP-IGP. Le succès des produits AOP-IGP se concrétise tant au niveau des quantités vendues (+26%) que du chiffre d'affaires estimé (+13%) sur la période 2010 à

2013.

La production des AOP-IGP sur la même période montre une forte progression de la Raclette du Valais qui représentait en 2013 55% des volumes totaux produits en AOP-IGP alors qu'en 2010 cette part était de 40%. A contrario, le pain de seigle du Valais se maintient en volume avec environ 695 tonnes en 2013, mais sa part dans l'offre en AOP-IGP baisse en passant de 35% en 2010 à 27% en 2013. Dans le panel de l'offre en produits AOP-IGP la viande séchée du Valais se maintient avec 10% de la production.



4.5 Le lait en Valais en 2013

" 55.8% du lait produit sur SAU provient de 17.4% des producteurs "

Répartition du lait par zones de production

Zones de production	Kilos de lait	En % du total	Nombre de producteurs	kg/producteur	Ha de SAU herbagères (zones)	kg/Ha de SAU herbagères (zones)
Zone de plaine	4'177'800	10.7%	20	208'890	2'234	1'870
Zone de collines	3'031'364	7.8%	16	189'460	1'517	1'998
Zone de montagne 1	301'572	0.8%	4	75'393	992	304
Zone de montagne 2	2'891'846	7.4%	54	53'553	4'711	614
Zone de montagne 3	9'585'160	24.6%	216	44'376	10'273	933
Zone de montagne 4	9'748'138	25.0%	222	43'911	8'992	1'084
Total sur SAU	29'735'880	76.2%	532	55'895	28'719	1'035
Surfaces d'estivage	9'298'210	23.8%	194	47'929		
Total	39'034'089	100.0%	726	53'766	28'719	1'035

Répartition du lait par zones de production et types de lait (ensilage et sans ensilage)

Zones de production	kg de lait totaux	kg de lait ensilage	Lait d'ensilage en % du total	kg de lait sans ensilage	Lait sans ensilage en % du total
Zone de plaine	4'177'800	4'175'600	99.9%	2'200	0.1%
Zone de collines	3'031'364	2'034'921	67.1%	996'443	32.9%
Zone de montagne 1	301'572	301'572	100.0%	0	0.0%
Zone de montagne 2	2'891'846	1'000'101	34.6%	1'891'745	65.4%
Zone de montagne 3	9'585'160	2'079'041	21.7%	7'506'119	78.3%
Zone de montagne 4	9'748'138	599'728	6.2%	9'148'410	93.8%
Surfaces d'estivage ^(*)	9'298'210	0	0.0%	9'298'210	100.0%
Total	39'034'089	10'190'962	26.1%	28'843'128	73.9%

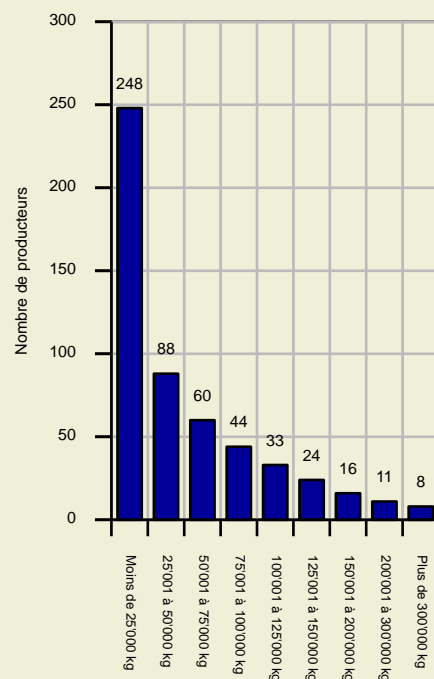
^(*) Sur les 9.2 millions de kg de lait produits sur les alpages, environ 2 millions sont livrés comme lait d'industrie.

Répartition des producteurs par classes de volumes et en % de la SAU

Lait livré sur SAU	Nombre de producteurs	Répartition producteurs en %	Répartition des kilos de lait sur SAU ^(*)
Moins de 25'000 kg	248	46.6%	8.3%
25'001 à 50'000 kg	88	16.5%	10.6%
50'001 à 75'000 kg	60	11.3%	12.3%
75'001 à 100'000 kg	44	8.3%	13.1%
Subtotal 1	440	82.7%	44.3%
100'001 à 125'000 kg	33	6.2%	12.7%
125'001 à 150'000 kg	24	4.5%	11.1%
150'001 à 200'000 kg	16	3.0%	9.2%
200'001 à 300'000 kg	11	2.1%	9.3%
Plus de 300'000 kg	8	1.5%	13.5%
Subtotal 2	92	17.3%	55.8%
Total	532	100.0%	100.0%

^(*) Lait produit sur la SAU : 100 % = 29.7 millions de Kg

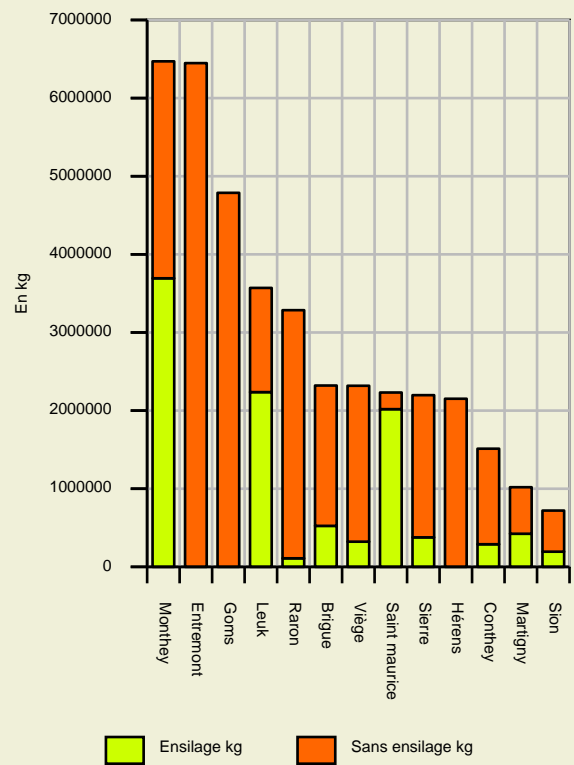
Répartition des producteurs de lait par classe de production



Répartition de la production de lait (sur SAU et alpages) par district et types de lait

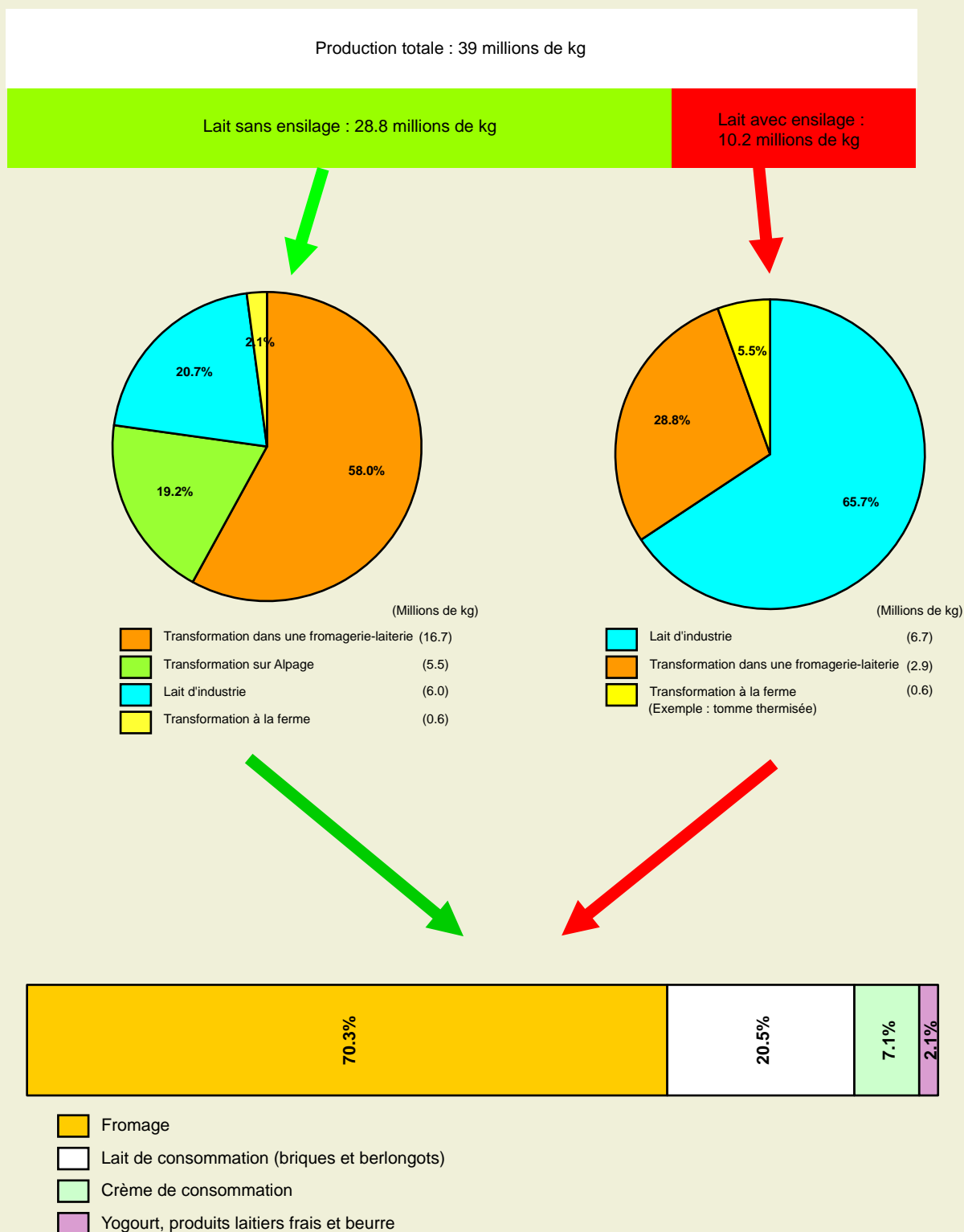
Districts	Lait sans ensilage kg	Lait ensilage kg	Total
Monthey	2'776'753	3'693'662	6'470'415
Entremont	6'447'726		6'447'726
Goms	4'787'481		4'787'481
Leuk	1'333'879	2'236'574	3'570'453
Raron	3'175'883	109'573	3'285'456
Brigue	1'796'216	524'792	2'321'008
Viège	1'995'661	322'304	2'317'965
Saint-Maurice	212'964	2'018'615	2'231'579
Sierre	1'819'937	377'778	2'197'715
Hérens	2'151'839		2'151'839
Conthey	1'223'031	289'507	1'512'537
Hérens	2'151'839		2'151'839
Martigny	595'498	423'917	1'019'414
Sion	526'260	194'240	720'501
Total général	28'843'128	10'190'962	39'034'089

Répartition de la production de lait d'ensilage et de non-ensilage par district



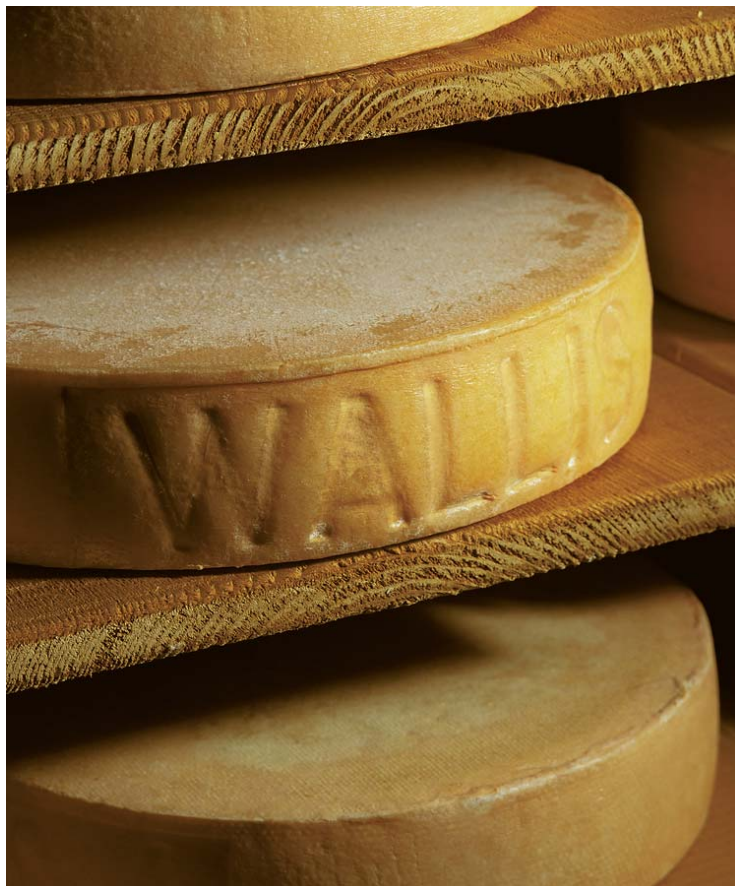
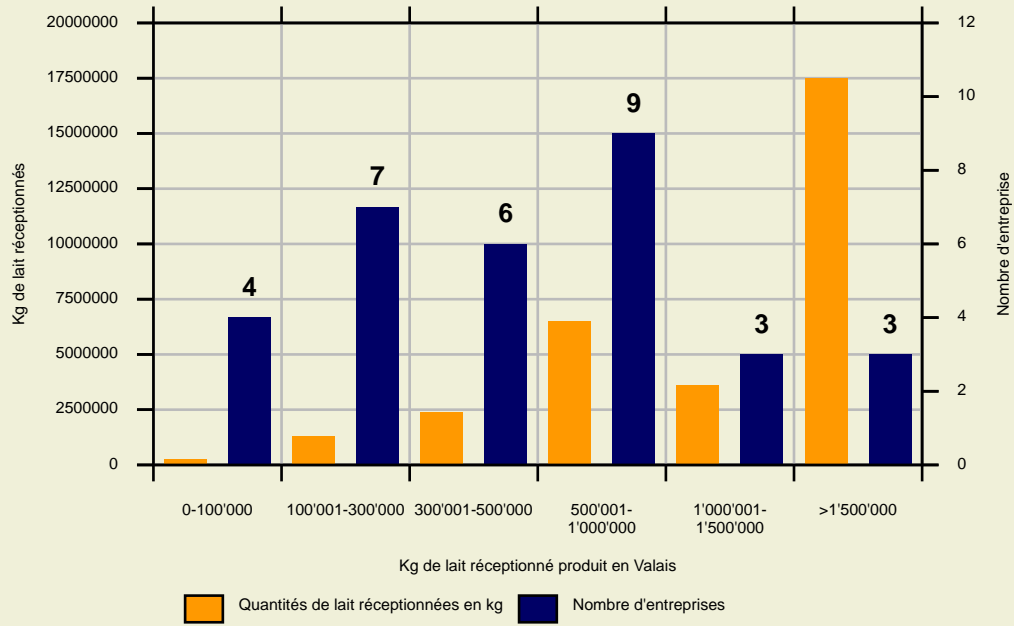
©2012 Valais/Wallis Promotion-François Perraudin

Répartition de la production de lait : sa destination et sa mise en valeur en 2013



Valorisation du lait produit en Valais : Estimation des parts par catégorie de produits à partir des statistiques TSM

Répartition des laiteries et des quantités de lait produits et réceptionnés en Valais



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

Basée sur une production durable visant à satisfaire les besoins du marché, l'agriculture et l'économie laitière suisses contribuent dans une large mesure à approvisionner la population en denrées alimentaires. Elles permettent aussi la préservation des ressources naturelles, l'entretien du paysage rural ainsi qu'une occupation décentralisée du territoire (cf. extraits du rapport statistique laitière de la Suisse 2013).

Les conditions climatiques et topographiques du Valais sont particulièrement favorables pour les herbages et les cultures fourragères. Environ les $\frac{3}{4}$ de la surface agricole utile du canton est utilisée pour les herbages. La garde d'animaux et en particulier la détention de vaches laitières contribuent à une utilisation efficiente de ces surfaces herbagères sur la SAU et dans la zone d'estivage. Bien que le secteur de la production animale ne représente que le $\frac{1}{4}$ du rendement brut de l'agriculture valaisanne son importance stratégique pour l'entretien du territoire et la fourniture de produits typiques du terroir (ex : "Raclette du Valais AOP"), est de tout premier ordre. Au niveau national, la production laitière valaisanne a représenté en 2013 (source TSM) le 1.1% du lait commercialisé et le 2.7% des exploitations laitières (y compris les alpages).

En 2013, la production totale de lait en Valais a été de 39 millions de kg. Le 76.2% est produite sur la SAU par 532 producteurs de lait avec une production moyenne de 55'895 kg par producteur et 1'035 kg par ha de SAU herbagère. Le solde, soit 9.2 millions de kg, a été produit sur les 194 alpages du canton avec vaches laitières.

La production totale se répartit à hauteur de 73.8% de lait avec non-ensilage et de 26.2% avec ensilage (lait d'industrie). La production totale de lait d'ensilage (10.2 millions de kg) provient environ pour moitié de la zone de plaine et de collines avec plus de 6 millions de kg.

Au niveau structurel, les petits producteurs de moins de 50'000 kg représentent 63% des 532 producteurs de lait, qui produisent seulement le 18.9% du lait sur la SAU. Les 35 grandes exploitations laitières, toujours sur la SAU, avec plus de 150'000 kg (6.6% des exploitations) ont produit presque le tiers (32%) de ce lait.

Trois districts (Monthey, Entremont et Conches) concentrent 45.4% de la production laitière valaisanne, y compris celle des alpages. Le lait d'ensilage (10.2 millions de kg) provient essentiellement des districts de Monthey, Leuk et Saint-Maurice avec 78% de cette production.

Le lait sans-ensilage est coulé à 58% dans les fromageries-laiteries, 19.2% sur les alpages, 20.7% en lait d'industrie et le solde est mis en valeur à la ferme.

Le lait d'ensilage se retrouve à 65.7% en lait d'industrie, 28.8% est coulé en fromagerie-laiterie, 5.5% sur l'exploitation.

En Valais en 2013, 32 entreprises (laiteries villageoises et industrielles) ont transformé et mis en valeur 31.5 millions de kg de lait dont 3.2 millions proviennent des alpages. Sur ces 32 entreprises, seulement 3 entreprises mettent en valeur plus de 1.5 million de kg de lait chacune et 13 entreprises traitent moins de 300'000 kg de lait chacune.

Et enfin, au niveau de la transformation finale, les 39 millions de kg de lait produits en Valais sont valorisés à hauteur de 70.3% en fromage, 20.5% en lait de consommation et le solde en crème, yogourt et beurre.

Sur les 9.2 millions de kg de lait produits sur

les 194 alpages du canton, 2 millions de kg sont livrés comme lait d'industrie qui proviennent des communes suivantes : Champéry (531'747 kg), Collombey-Muraz (85'924 kg), Troistorrents (759'385 kg) et la commune de Val-d'Illiez (642'491 kg).



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais

5. ECONOMIE AGRICOLE



©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais



©2012 Valais/Wallis Promotion-Céline Ribordy



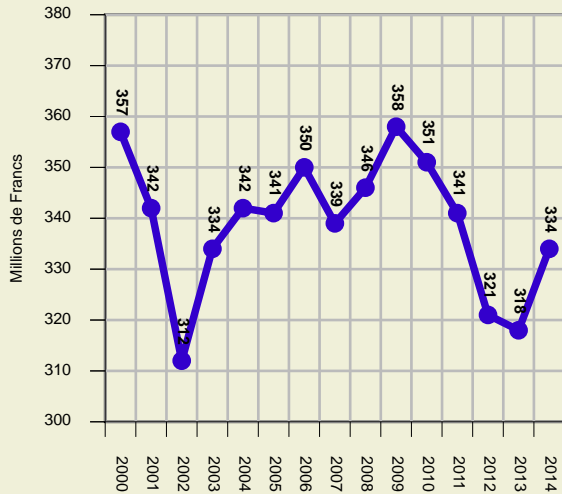
©2012 Valais/Wallis Promotion-Agriculture Valais



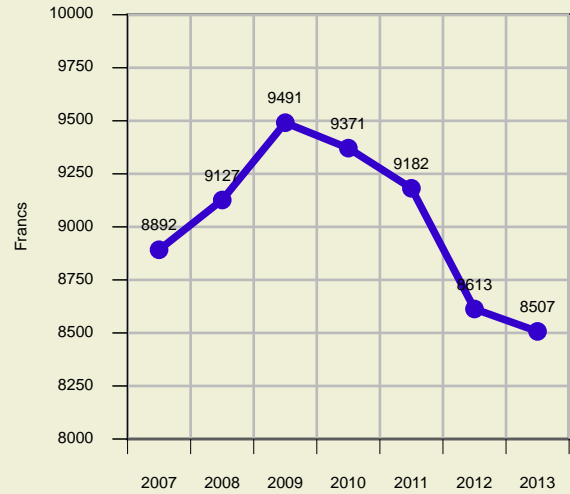
5.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne

" Hausse de 4.7% du rendement brut en 2014 "

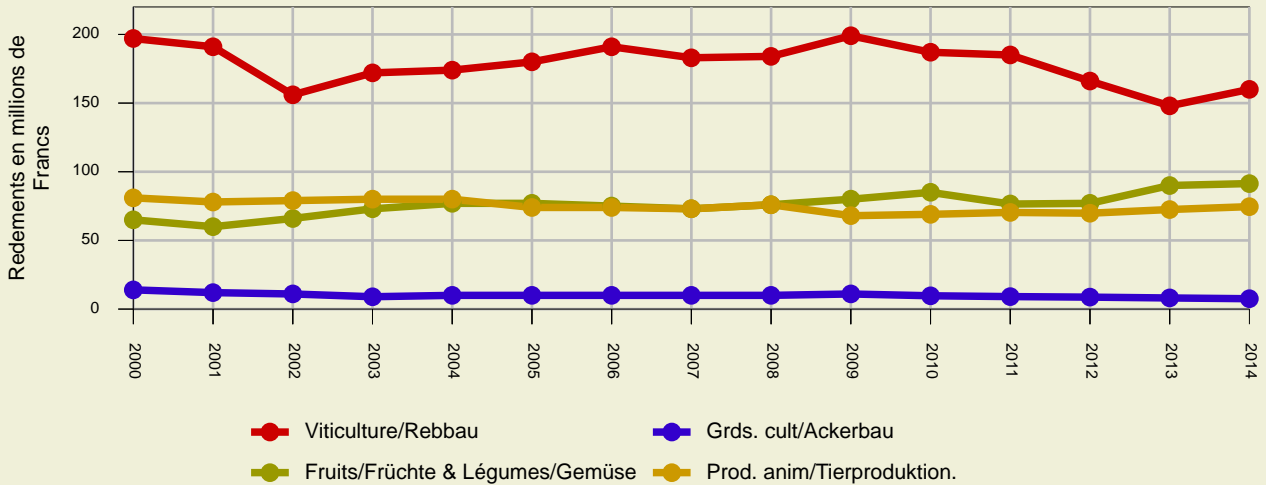
Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne.



Rendement brut par ha de SAU en Valais (2007-2013)



Evolution du rendement brut selon les secteurs en Valais. 2000 - 2014



Rendement brut de l'agriculture valaisanne en 2011 et 2014 en millions de francs

	2011	%	2012	%	2013	%	2014	%
Viticulture	185	54.3%	166	51.6%	148	46.5%	160	48.0%
Fruits et légumes ^(*)	77	22.6%	77	24.0%	90	28.2%	91.4	27.4%
Grandes cultures	9	2.6%	8.7	2.7%	8.1	2.5%	7.5	2.2%
Production animale	70	20.5%	69.8	21.7%	72.5	22.8%	74.6	22.4%
Total	341	100.0%	321.5	100.0%	318.6	100.0%	333.5	100.0%

Source : SCA et IFELV^(*)

COMMENTAIRES

Le rendement brut représente la valeur au prix de vente de tous les biens produits en une année par l'agriculture et qui sont utilisés par les autres secteurs de l'économie ainsi que par les ménages paysans. Les prestations internes (ex : vente de fourrage d'une ferme à l'autre) ne sont pas comprises dans ce calcul.

Ce rendement brut a été établi sur la base d'estimations effectuées par le service de l'agriculture à l'exception des fruits et légumes (données de l'Interprofession des Fruits et Légumes).

Durant la période 2009 à 2013, nous avons constaté une baisse du rendement brut (-10.3%). 2014, marque à nouveau une croissance du rendement brut de 4.7% par rapport à 2013, soit une augmentation de 15 millions de CHF.

L'augmentation du rendement brut (2013-2014) de 15 millions provient principalement du secteur viticole avec 12 millions (+8.1%), suivi de la production animale avec 2.1 mil-

lions en plus (+2.1%) et enfin les fruits et légumes avec 1.4 million en plus (+1.4%). Le secteur des grandes cultures enregistre une baisse de 0.6 million (-7.4%).

La structure du rendement de l'agriculture valaisanne est atypique avec une forte prédominance de la production végétale (plus des trois quarts du rendement brut) alors qu'au niveau Suisse, nous avons une situation inverse avec une prédominance de la production animale.

La viticulture reste prédominante dans la formation du rendement brut de l'agriculture valaisanne avec une part de 48% en 2014 (46.5% en 2013), suivie du secteur fruits et légumes avec une part de 27.3% (28.2% en 2013), de la production animale avec une part de 22.3% en 2014 (22.8% en 2013) et enfin les grandes cultures avec 2.2% (2.5% en 2013).

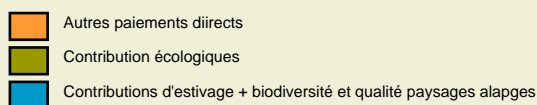
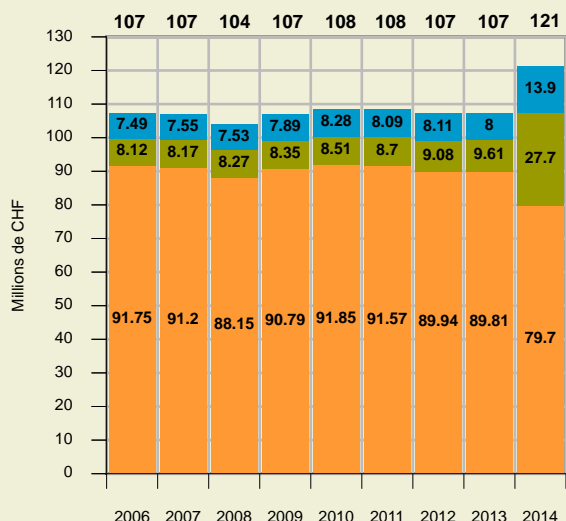




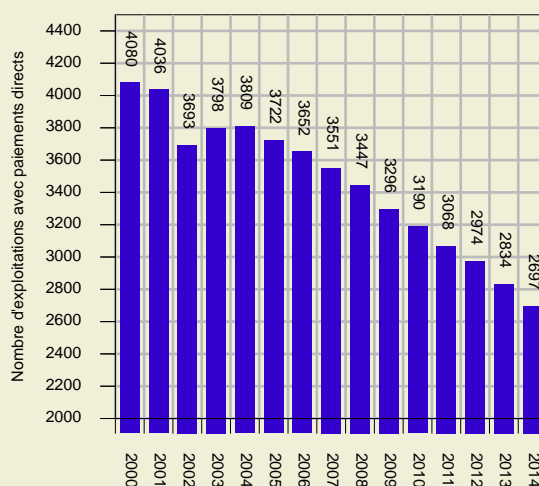
5.2 Evolution des paiements directs

" Le Valais s'adapte avec succès à la nouvelle politique agricole "

Evolution des paiements directs en Valais



Evolution du nombre d'exploitations au bénéfice de paiements directs en Valais (sans les exploitations d'estivage)



Evolution des paiements directs en Valais par type de contributions pour la période 2013 à 2014 en millions de CHF

Contributions	2013	contributions	2014
à la surface	40.3	paysage cultivé	31.7
animaux fourrages grossiers	15.1	sécurité approvisionnement	40
animaux conditions difficiles	22.6		
terrains en pente	12.2		
		transition	8
Total contributions de base total SAU	90.2	Total contributions de base total SAU	79.7
biodiversité	4.1	biodiversité	12.3
biologique et bien être des animaux	5.2	systèmes de production	10.7
		qualité du paysage	4.6
		efficacité des ressources	0.1
Total contributions écologiques SAU	9.3	Total contributions écologiques SAU	27.7
Total des contributions exploitations SAU	99.5	Total des contributions exploitations SAU	107.4
estivage	7.9	estivage	9.2
		biodiversité alpage	3.4
		qualité paysage alpage	1.3
Total alpages	7.9		13.9
Total paiements directs	107.4		121.3

Source : SCA

COMMENTAIRES

Le montant total des contributions versées pour le canton se monte à 121.3 millions de CHF (+14 millions de CHF en 2014 par rapport à 2013) pour **2'697** exploitations agricoles et **516** exploitations d'estivage.

Cela représente pour 2014 un succès pour la politique valaisanne menée dans le cadre de la réforme des paiements directs (PA 2014-2017). Les politiques qui ont été mises en oeuvre dès 2013 par le SCA ont permis aux agriculteurs de bénéficier des nouveaux programmes écologiques (qualité du paysage, efficacité des ressources, biodiversité et qualité des paysages dans les alpages). Ces nouveaux paiements directs sont le résultat d'un important travail de sensibilisation effectué par les collaborateurs du SCA auprès des agriculteurs avec notamment plus de 100 séances d'information collectives et de nombreux conseils individuels.

A la suite de ce travail réalisé en amont, il a été mis en place, en parallèle, 13 nouveaux réseaux écologiques et 7 projets paysagers. D'autre part, le SCA a inventorié et évalué 230 alpages pour la qualité biodiversité et 2'700 ha

de SAU.

Sans adaptation aux nouvelles règles de la politique agricole, les agriculteurs valaisans auraient perdu en 2014 près de 20 millions de CHF par rapport à 2013, soit une baisse de 20%.

Les nouveaux paiements directs ont permis de rémunérer des prestations et des programmes précis dans les domaines de la biodiversité et du paysage. Ils, sous-entendu les nouveaux paiements directs, apportent également un soutien ciblé aux exploitations de montagne. Sur les 33 millions de contributions écologiques versées en 2014, près de la moitié (16 millions de CHF) sont liées à la biodiversité. Dans le détail, ces contributions comprennent 7 millions pour les pâturages extensifs, 6 millions pour les surfaces à biodiversité de qualité supérieure dont 3 millions sur la SAU et 3 millions sur les alpages. Et enfin, 3 millions pour les nouveaux projets de réseaux écologiques.



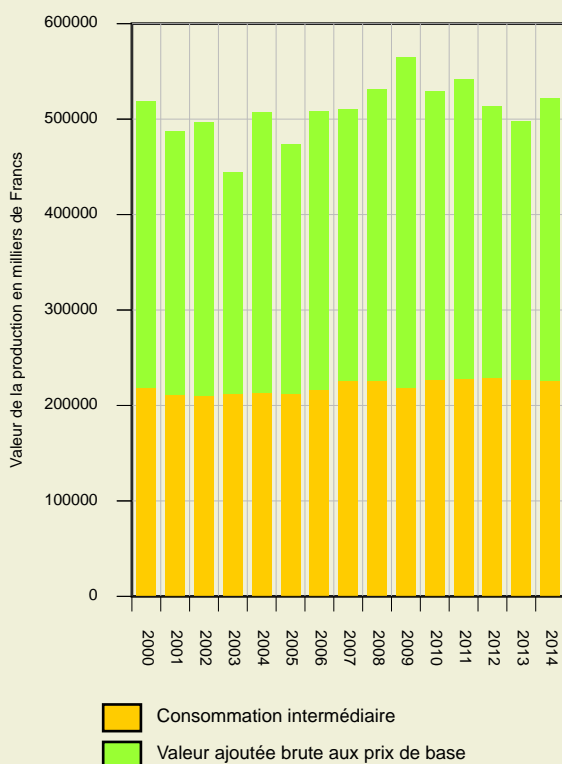
SCA



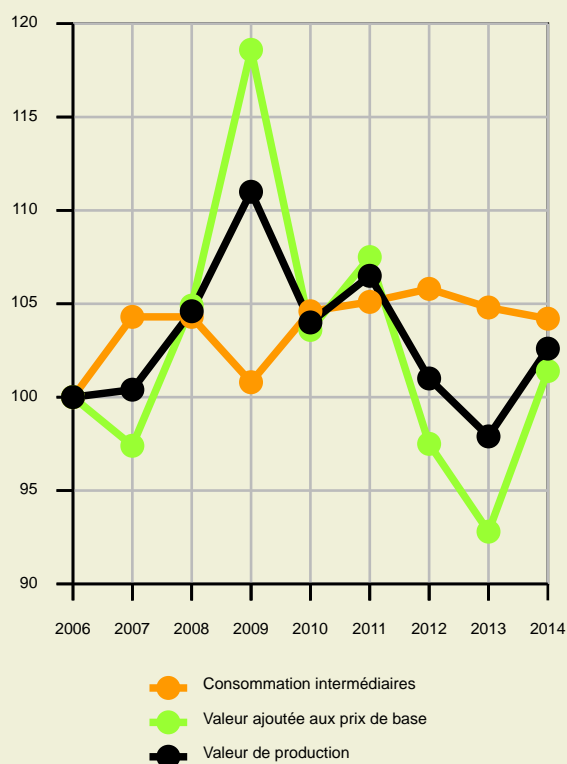
5.3 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse

" Entre 2013 et 2014, la VAB valaisanne augmente de 9.3% "

Evolution de la valeur de production en Valais 2000-2014.



Evolution en indice (base 100 = 2006) de la consommation intermédiaire, de la VAB et de la valeur de production



Evolution de la valeur de production de l'agriculture valaisanne 2000-2014 en 1000 CHF. Aux prix courants

	Moy. 2000/05	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Consommations intermédiaires	212'865	216'875	226'309	226'128	218'683	226'784	227'960	229'551	227'360	225'999
Valeur ajoutée brute aux prix de base	274'893	291'685	284'075	305'847	345'953	302'150	313'679	284'254	270'616	295'783
Valeur de production	487'758	508'560	510'384	531'975	564'636	528'935	541'639	513'806	497'977	521'782

Source : OFS Etat 2015. A prix courants
1985-2012 révisé définitif, 2013 révisé provisoire, 2014 estimation

COMMENTAIRES

Les comptes régionaux de l'agriculture, établis par l'Office Fédéral de la Statistique, pour chaque canton, permettent de situer la position économique du secteur agricole valaisan par rapport à l'ensemble du secteur agricole suisse et des autres secteurs de l'économie.

La méthode de calcul a été révisée par l'OFS en 2012 (juin 2012) avec effet rétroactif. Les données mentionnées dans ce rapport sont conformes aux normes OFS 2012.

En 2014, la VAB valaisanne progresse de nouveau après deux années de recul (2012-2013). Entre 2013 et 2014, la VAB a progressé de 25.1 millions de CHF (+9.3%) qui est essentiellement due à la hausse de la valeur de production (23.8 millions de CHF) et dans une moindre mesure de la baisse des consommations intermédiaires (-1.3 millions de CHF). Deux des postes ayant influencé la baisse de la consommation intermédiaire sont les dépenses liées à l'énergie et les achats d'engrais et amendements.

La valeur de production des produits du secteur de l'agriculture est formée de la somme des valeurs: des produits agricoles bruts vendus, transformés par le producteur ou autoconsommés; des variations de stocks; de la production de capital fixe pour compte propre.

-

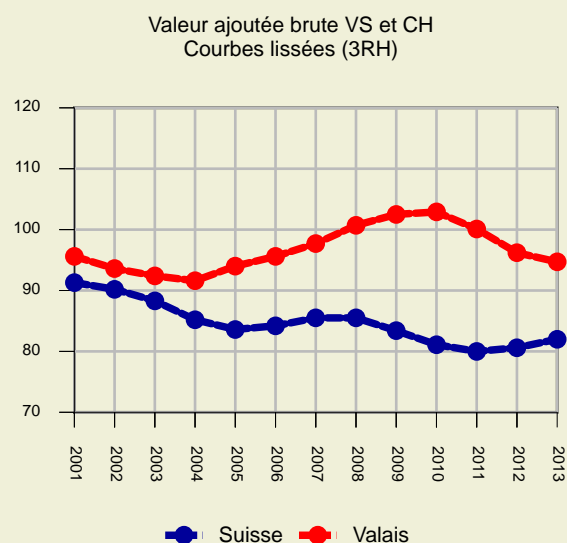
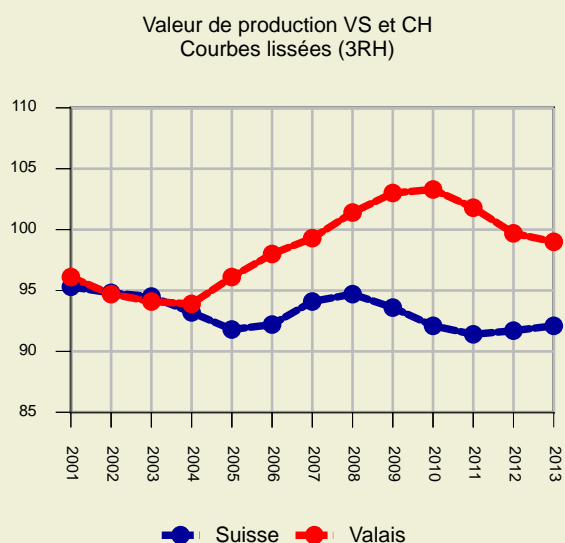
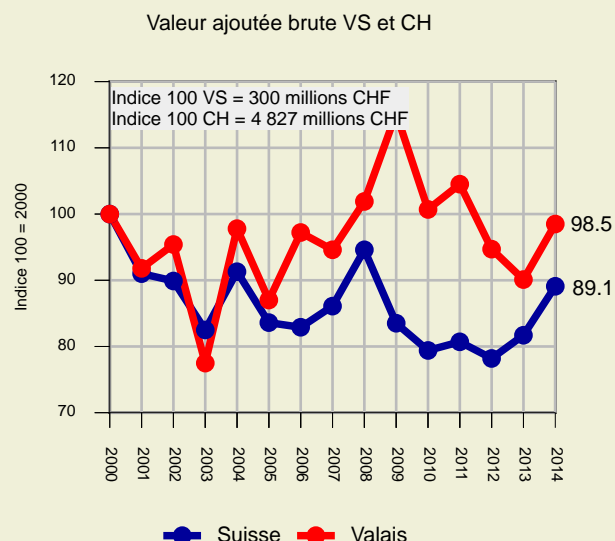
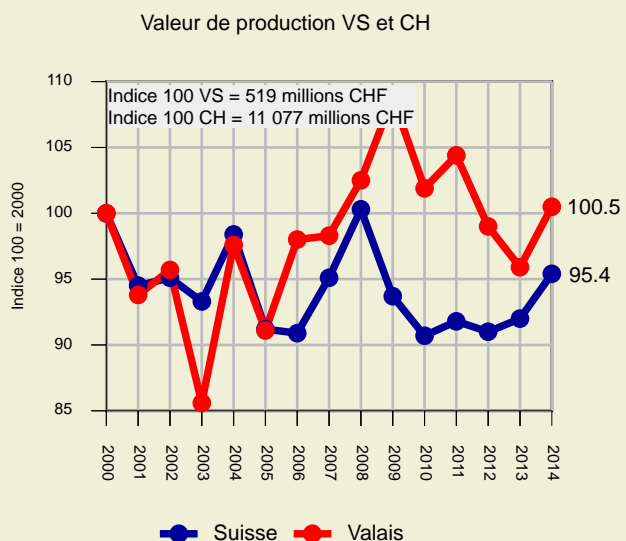
La consommation intermédiaire contient tous les biens et services utilisés au cours de la production et qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (ex : engrais, semences, services d'entretien, etc)

=

La valeur ajoutée brute (VAB) représente l'augmentation de la valeur des produits issus du processus de production agricole. $VAB = \text{Valeur de production} - \text{consommation intermédiaire}$



" Sur le long terme, la perte de VAB en Valais est moins importante qu'en Suisse "



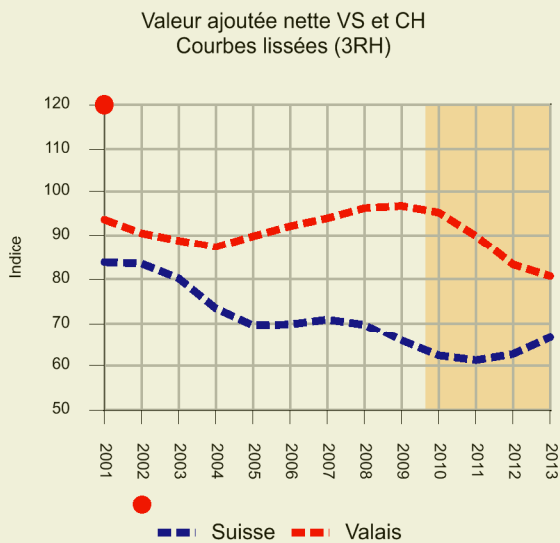
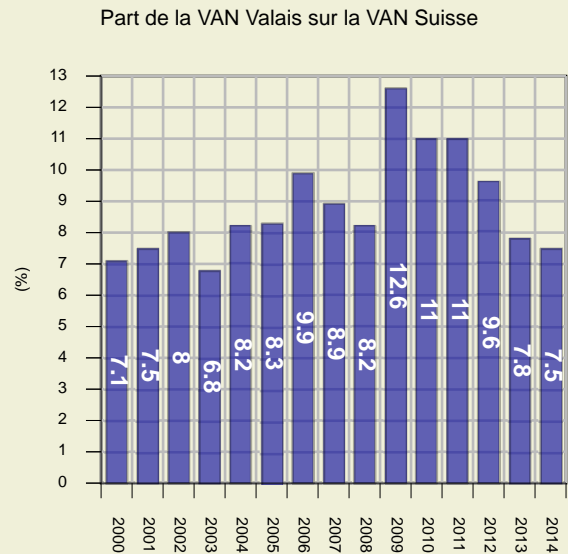
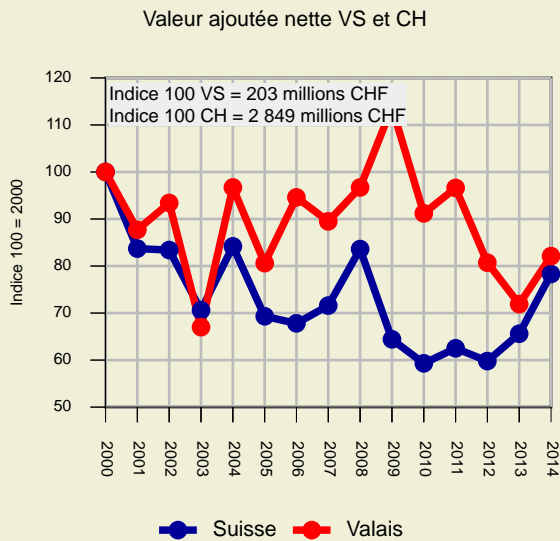
Source : OFS Etat 2014. A prix courants

COMMENTAIRES

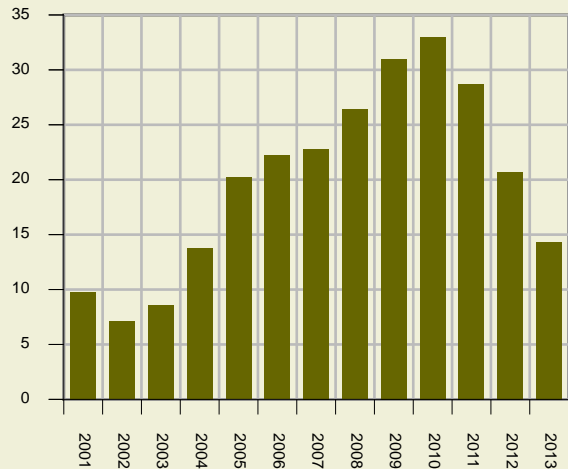
Entre 2013 et 2014, le canton du Valais a enregistré une progression de la valeur de production (+4.8%) nettement plus importante qu'au niveau national (+3.7%). Ce résultat est dû essentiellement à l'importance du secteur des cultures spéciales en Valais (vignes, arboricultures et cultures maraîchères). Toutefois,

il faut également constater que la valeur de production valaisanne est plus sujette à de grandes variations du fait même des caractéristiques de production des cultures spéciales (un rendement qui est fortement dépendant des conditions climatiques).

" De 2013 à 2014 : la VAN du Valais augmente de plus de 20 millions de CHF "



Ecarts en points d'indice entre la VAN VS et CH.
Différences des courbes lissées



Source : OFS Etat 2014. A prix courants

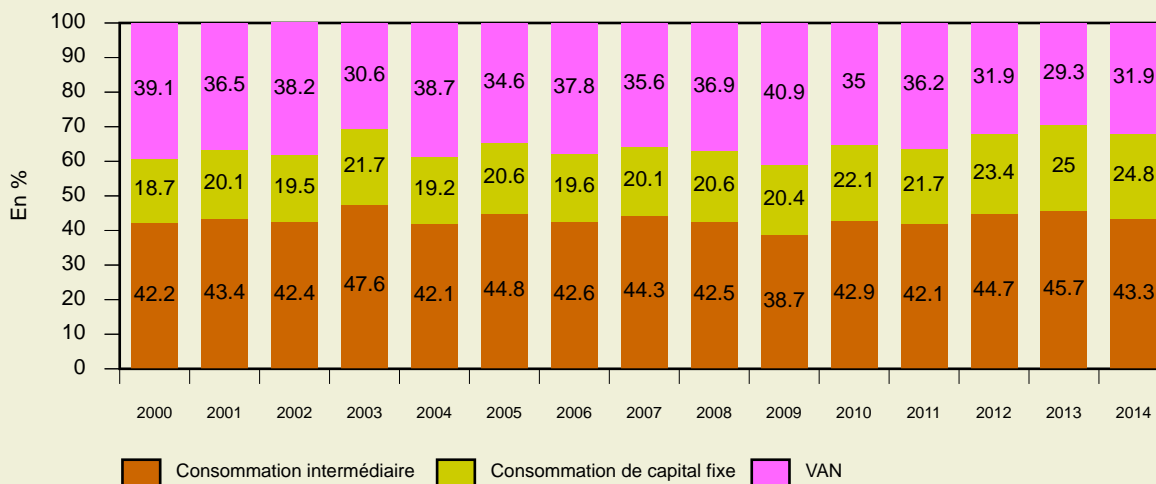
COMMENTAIRES

La valeur ajoutée nette du Valais (qui est obtenue en déduisant de la VAB la consommation de capital fixe), a augmenté entre 2013 et 2014 de 14.2% soit une hausse de plus de 20 millions de CHF. Au niveau national, cette hausse a été de 19.3%. Cette différence entre le Valais et la Suisse provient essentiellement

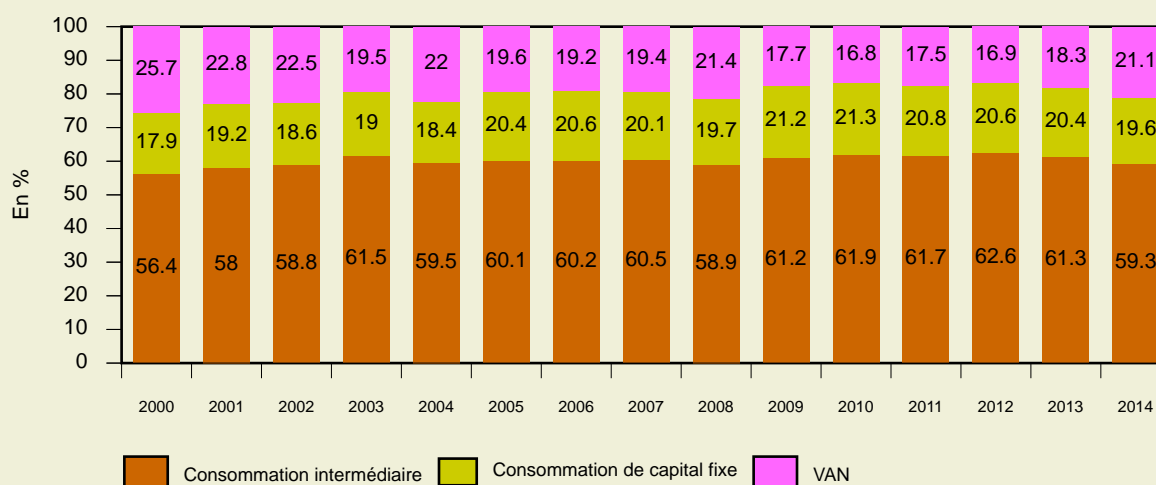
de la hausse de consommation de capital fixe et en particulier des biens d'équipements : 4.3 millions de CHF entre 2013 et 2014 pour le Valais, soit une hausse 6.2% alors qu'au niveau suisse la hausse a été de seulement +0.4%.

" En 2014 : 100 CHF de valeur de production génèrent 32 CHF de VAN en Valais et 21 CHF au niveau Suisse "

Composition de la valeur de production en Valais.



Composition de la valeur de production en Suisse.



Source : OFS Etat 2013. A prix courants

COMMENTAIRES

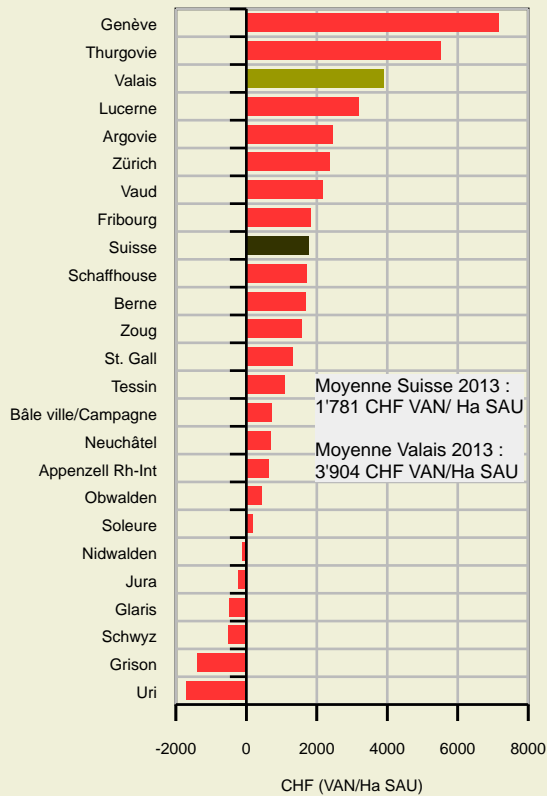
La diversification de l'offre des produits agricoles valaisans à haute valeur ajoutée, a contribué au fait que la part de la valeur ajoutée nette sur la valeur de production s'est mieux maintenue en Valais qu'en Suisse. En Suisse, cette part de VAN en 2000 était de 25.7% de la valeur de production. Elle n'est plus que de 21.1% en 2014. En Valais, il est constaté éga-

lement une régression de la VAN sur cette période, passant de 39.1% en 2000 à encore 31.9% en 2014.

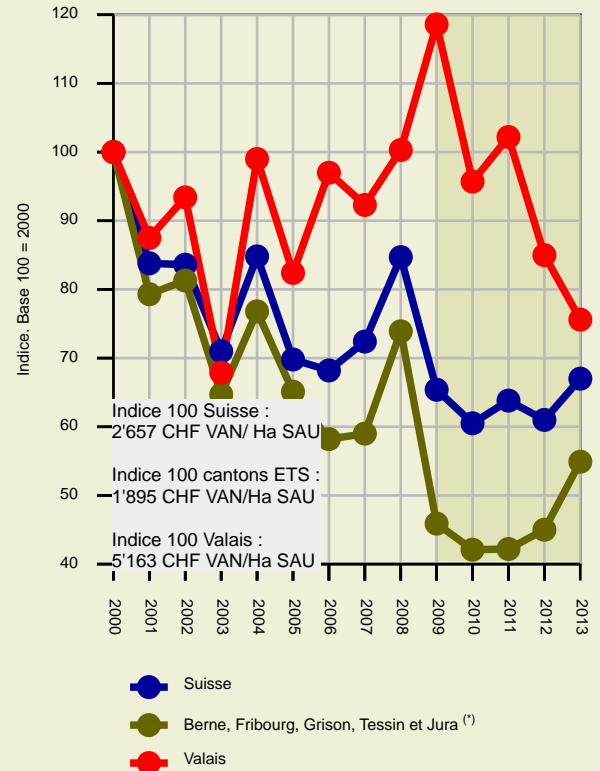
La part de la VAN en pourcents de la valeur de production baisse en Valais depuis ces cinq dernières années et tourne autour d'environ 33%. Alors qu'au niveau suisse cette part est d'environ 18%.

" Le Valais reste dans le trio de tête des cantons suisses de la VAN/ha SAU en 2013 "

Classement des cantons selon la VAN/ha de SAU



Comparaison de l'évolution de l'indice VAN/ha de SAU



(*) Cantons comparables au Valais selon étude ETS 2014.
ETS : Etude des tâches et des structures du canton du Valais

Source : OFS Etat 2015. A prix courants

COMMENTAIRES

En 2013, le Valais garde sa position dans le trio de tête des cantons suisses qui ont une forte valeur ajoutée par hectare de SAU en production. Le Valais est au troisième rang dans ce classement national juste après les cantons de Thurgovie et de Genève avec 3'904 CHF VAN/ha de SAU. Ces trois cantons qui ont une forte proportion de cultures spéciales (vignes, arboricultures et maraîchères) sur leur territoire sont naturellement dans le haut du classement.

En comparant l'évolution de la VAN/ha de SAU entre le Valais et des cantons comparables au point de vue des conditions d'exploitations (Etude ETS 2014), il apparaît que les cantons à l'image du Valais qui ont une forte proportion de cultures spéciales réalisent une VAN/ha de SAU plus élevée que les cantons de référence mais sont sujets à une plus grande variabilité des résultats comme observé sur la période 2009 à 2013.



5.4 Résultats des comptabilités 2011-2013 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail

Chaque année, la Station de recherches Agroscope-Reckenholz-Tänikon (ART) publie les résultats comptables de plus de 3'000 exploitations agricoles en Suisse, dans les différents secteurs et zones de production.

Le Service cantonal de l'agriculture contribue à cette enquête nationale, en particulier à la fourniture de comptabilités d'exploitations agricoles valaisannes avec détention de bétail en zone de montagne.

Pour ce faire, nous avons analysé et comparé les résultats des exploitations comptables valaisannes livrées à ART, pour la période comptable 2011, 2012 et 2013, sur les éléments économiques suivants :

- Prestations brutes
- Coûts réels
- Résultats de l'exploitation

En CHF courants		2011	2012	2013	Moy. 2011/13
Exploitations VS de référence dans le panel ART en zones de montagne	Nbre	42	54	46	47
Structure de l'exploitation					
Main-d'oeuvre de l'exploitation	UTA	1.82	1.74	1.91	1.83
Dont main-d'oeuvre familiale	UTAF	1.7	1.62	1.72	1.68
Surface agricole utile moyenne					
dont terres ouvertes	ha	0.06	0.1	0.12	0.09
dont surfaces herbagères	ha	20.67	22.16	23.76	22.2
dont cultures spéciales	ha	0.22	0.15	0.16	0.17
Surface de l'exploitation en fermage	ha	16.3	17.69	19.27	17.75
Part des exploitations en fermage	%	0	1.9	0	0.6
Cheptels vifs moyens en propriété					
Vaches (font partie du cheptel bovins)	Têtes	10.1	8.8	9.5	9.5
Cheptel vif total	UGB	16.8	15.2	16	16
dont bovins	UGB	13.6	12.7	13	13.1
dont divers animaux consommant du FG	UGB	3.2	2.5	2.9	2.9
Intensité					
Charge en bétail	UGB/ha SAU	0.68	0.65	0.65	0.66
Surface fourr. princip. par UGBFG	a/UGBFG	145	151	152	150
Surface par main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	11.48	12.84	12.58	12.3

Source : ART

COMMENTAIRES

En 2013, ART a mis en valeur 46 comptabilités valaisannes dans le secteur de la production animale.

Nous constatons que la SAU moyenne par exploitation entre 2011 et 2013 augmente de 3.08 ha. La grandeur moyenne des exploita-

tions en 2013 est de 24 ha et de 16 UGB.

Parallèlement à cette augmentation de SAU, la charge en bétail passe sur la même période de 0.68 UGB/ha à 0.65 UGB /ha. Ce qui correspond à une utilisation plus extensible des surfaces herbagères.

En CHF courants			2011	2012	2013	Moy 2011/13
Exploitations VS de référence dans le panel ART		Nbre	42	54	46	47
Prestation brute totale (= 1+2+3)		Fr.	143'119	138'493	154'882	145'498
1	Prestation brute de la prod. agricole	Fr.	60'788	55'205	63'129	59'737
1.1	Production végétale	Fr.	5'454	3'155	4'421	4'343
1.1.1	dont céréales, pdt., bett. sucrières	Fr.	0	8	0	3
1.1.2	dont cultures spéciales	Fr.	5'465	3'007	4'002	4'158
1.2	Production animale	Fr.	55'334	52'050	58'798	55'394
1.2.1	dont production bovine	Fr.	53'442	50'435	56'461	53'446
1.2.2	dont lait, produits laitiers	Fr.	37'170	32'800	39'102	36'357
1.2.3	dont production porcine	Fr.	133	152	146	144
2	Paiements directs	Fr.	66'179	70'045	73'939	70'054
2.1	dont contribution à la surface	Fr.	22'011	22'525	24'569	23'035
2.2	dont animaux consommant des FG	Fr.	9'902	10'354	10'441	10'232
2.3	dont garde d'anim. ds des cond. diffic.	Fr.	19'354	20'492	21'056	20'301
2.4	dont compensation écologique	Fr.	1'961	2'164	1'823	1'983
2.5	dont contributions éthologiques	Fr.	2'869	3'000	3'073	2'981
2.6	dont culture biologique	Fr.	720	1'125	1'469	1'105
3	Para-agriculture, div. prestations brutes	Fr.	16'152	13'243	17'814	15'736
3.1	dont trav. pour des tiers, locat. mach.	Fr.	667	543	734	648
3.2	dont vente directe, vinification	Fr.	701	260	470	477

Source : ART

COMMENTAIRES

" La moitié de la PBT provient des paiements directs "

La prestation brute totale (PBT) comprend tous les biens et prestations de service produits durant l'exercice comptable dans une exploitation agricole qui ne sont pas consommés à l'intérieur de celle-ci (les mouvements internes ne sont donc pas pris en compte) ainsi que les paiements directs.

La prestation brute (PB) comprend les ventes de produits, tous les mouvements externes ainsi que les modifications de valeur du cheptel vif et des stocks de marchandises produites par l'exploitation.

Après une baisse de la PB entre 2011 et 2012 (-9.2%), celle-ci augmente entre 2012 et 2013

de 11.2%.

La part des paiements directs sur la PBT pour les exercices des 3 années est de 46% en 2011, de 50.5% en 2012 et de 47,7% en 2013. Nous constatons donc que les paiements directs sont très importants pour les exploitations agricoles des régions de montagne, surtout en 2012.

Sur la période, 2011 à 2013, la PB de la production agricole pour 2011 s'élève à 3'618.- CHF/UGB, pour 2012, la PB est de 3'632.- CHF/UGB et pour l'année 2013, la PB s'élève à 3'951.- CHF/UGB.

En CHF courants			2011	2012	2013	Moy 2011/13
Exploitations représentées		Nbre	42	54	46	47
Coûts réels totaux (=A+B)		Fr.	102'771	103'619	114'949	107'113
A	Coûts matériels	Fr.	93'883	94'371	102'440	96'898
	dont coûts matériels prod. végétale	Fr.	543	557	876	659
	dont engrais	Fr.	122	119	275	172
	dont protection phytosanitaire	Fr.	140	122	92	118
	dont coûts matériels prod. animale	Fr.	33'077	31'518	33'537	32'711
	dont aliments pour animaux	Fr.	15'677	14'247	16'735	15'553
	dont achats d'animaux	Fr.	7'227	6'360	5'953	6'513
	dont coûts de structure mat. (c.d.str.1)	Fr.	51'820	55'049	58'832	55'234
	dont trav.p.des tiers, loc.de machines	Fr.	1'374	1'622	1'770	1'589
	dont machines et outils	Fr.	23'860	26'783	28'409	26'351
	dont réparations, petit outillage	Fr.	7'466	9'118	9'089	8'558
	dont amortissements	Fr.	11'537	12'514	13'981	12'677
	dont bâtiments et installations fixes	Fr.	13'860	14'161	15'619	14'547
	dont réparations, entretien	Fr.	2'695	2'893	4'401	3'330
	dont amortissements	Fr.	9'507	9'733	9'645	9'628
	dont coûts généraux	Fr.	10'784	11'796	11'783	11'454
	dont assurance accid./RC/mobilière	Fr.	3'500	3'859	3'710	3'690
	dont énergie électrique	Fr.	2'692	2'604	2'532	2'609
B	Coûts de structure 2	Fr.	8'888	9'248	12'509	10'215
	Coûts de la main-d'œuvre salariée	Fr.	3'681	3'859	6'361	4'634
	Fermage/location	Fr.	2'906	2'856	3'272	3'011
	Intérêts des dettes	Fr.	2'286	2'388	2'131	2'268
	Autres charges/produits financiers	Fr.	15	144	745	301

Source : ART

COMMENTAIRES

Les coûts réels totaux (CRT) concernent les différents facteurs de production mis à disposition par des tiers. Font partie des CRT : les coûts matériels et les coûts de structure.

Sur la période de 2011 à 2013, les CRT ont été de 6'117.- CHF/UGB en 2011, de 6'817.- CHF/UGB en 2012, et de 7'184.- CHF/UGB en 2013.

Entre 2011 et 2012, il y a eu une augmentation des CRT de 11.4%, et entre 2012 et 2013, une nouvelle augmentation de 10.5% est constatée.

Les coûts de structure (2 et 3) ont représenté le 59.1% en 2011, 62.1% en 2012 et 62.1% en 2013 des coûts réels totaux.

En CHF courants		2011	2012	2013	Moy 2011/13
Exploitations représentées	Nbre	42	54	46	47
Résultats de l'exploitation					
Revenu social	Fr.	49'235	44'122	52'532	48'630
Revenu agricole ^(*)	Fr.	40'347	34'875	40'023	38'415
Intérêt calculé du capital propre de l'expl.	Fr.	6'556	2'606	3'772	4'311
Prétention de salaire de la MO familiale	Fr.	106'250	102'008	109'611	105'956
Bénéfice/perte calculé(e)	Fr.	-72'458	-69'739	-73'360	-71'852
Rendement net	Fr.	-63'601	-64'601	-66'712	-64'971
Rente des fonds propres	Fr.	-65'902	-67'133	-69'588	-67'541
Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	33'791	32'269	36'251	34'104
Revenu du travail par UTAF	Fr./UTAF	19'905	19'956	21'113	20'325
Relation revenu social/facteurs utilisés					
Revenu social par main-d'oeuvre	Fr./UTA	26'989	25'288	27'502	26'593
Revenu social par ha SAU	Fr./ha SAU	2'350	1'970	2'186	2'169
Relation Revenu social/Actifs de l'expl.	%	8.1	7.6	9	8.2
Rentabilité					
Rentabilité des fonds propres	%	-14.9	-17	-17.3	-16.4
Rentabilité du capital total	%	-10.5	-11.2	-11.4	-11
Revenu extra-agricole	Fr.	15'512	16'043	16'842	16'132

(*) Revenu agricole = prestation brute totale - (coûts matériels + coûts de structure 2)

Source : ART

COMMENTAIRES

Le revenu agricole (RA) de l'exploitation sert à rétribuer les fonds investis dans l'exploitation et le travail de la main-d'oeuvre familiale.

Le revenu social (RS) sert à rémunérer toutes les personnes qui ont fourni du travail ou du capital (prestation brute totale – coûts matériels).

Entre 2011 et 2013, le RA a diminué de 0.8% passant de 40'347 CHF pour 2011 à 40'023 CHF en 2013.

En revanche, le revenu du travail par unité de

travail familiale (UTAF) passe de 19'905 CHF en 2011 à 21'113 CHF en 2013 (+6.1%).

Nous pouvons constater que la main-d'oeuvre familiale (UTAF) diminue entre 2011 (1.70) et 2012 (1.62). Entre 2012 et 2013, elle augmente pour atteindre en moyenne en 2013 1.72 UTAF.

Parallèlement, la surface de l'exploitation travaillée par UTAF augmente chaque année. Elle passe de 12.32 ha de SAU en 2011 à 13.97 ha de SAU en 2013.

Conclusion et remarques :

- La charge en bétail a diminué entre 2011 et 2013 passant de 0.68 UGB/ha à 0.65 UGB/ha. La charge minimale (UGB/ha) doit être respectée pour percevoir les contributions à la sécurité à l'approvisionnement (ZM1 = 0.7, ZM2 = 0.6, ZM3 = 0.5 et ZM4 = 0.4).
- Malgré la topographie difficile des exploitations agricoles de montagne, la SAU cultivée par unité de travail a augmenté entre 2011 et 2013 passant de 11.48 ha de SAU/UTA à 12.58 ha de SAU /UTA (UTA = Unité de travail de agricole).
- La prestation brute totale en 2013 est en hausse de 11.9% par rapport à l'année 2012, pour atteindre 154'972 CHF en moyenne par exploitation.
- Le revenu du travail de la main-d'oeuvre familiale, quant à lui, est en hausse passant de 19'905 CHF/UTAF en 2011 à 21'113 CHF/UTAF en 2013.
- La comparaison des résultats concernant les frais d'alimentation des animaux (cheptel vif total) est également importante. Ces frais ont évolué comme suit, en passant de 933.15 CHF par UGB en 2011, à 1'045.95 CHF par UGB en 2013. Cette augmentation peut s'avérer problématique à long terme en rapport avec les nouveaux paiements directs. En effet, la contribution pour la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH) tient compte des quantités de concentrés utilisés (au maximum 10 % de concentrés dans la ration alimentaire et au minimum 85% de fourrages issus des herbages).



agro **TWIN**

Kontenrahmen KMU
Landwirtschaft

- Kostenstellenplan
- Kostenträgerplan

Ausgabe 2008

